

## Avis de convocation

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Le mercredi 3 juillet 2019, de 8h00 à 8h30

Par conférence téléphonique

1-866-827-6872 code de conférence : 9939143#

#### Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Ouverture de la rencontre et vérification du quorum	8 h 00		4 min.	
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	8 h 05	Adoption	1 min.	Ordre du jour
3.	Nomination d'un cadre supérieur au LSPQ	8 h 04	Adoption	25 min.	E.S C.V. Résolution
4.	Levée de la séance	8 h 30	Adoption	0 min.	

Adopté

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ)**

**tenue par conférence téléphonique le 3 juillet 2019, à 8 h.**

**Membres présents :**

- M. Horacio Arruda
- M<sup>me</sup> Sonia Bélanger
- M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert
- M<sup>me</sup> Nicole Damestoy
- M. François Desbiens
- M. Jérôme Di Giovanni
- M. Éric Goyer
- M<sup>me</sup> Sylvia Kairouz
- M. Lonzozou Kpanake
- M<sup>me</sup> Carole Larouche
- M. Denis Marion
- M. Daniel Paré

**Membres absents :**

- M. Pierre Fournier
- M<sup>me</sup> Carole Lalonde
- M<sup>me</sup> Céline Plamondon

**Secrétaire du conseil :** M<sup>me</sup> Julie Dostaler

**1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

M<sup>me</sup> Nicole Damestoy, présidente du conseil d'administration, constatant quorum, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 8 h.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La présidente du CA procède à la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 3 juillet 2019 est adopté à l'unanimité.

**3. NOMINATION D'UN CADRE SUPÉRIEUR AU LSPQ**

---

Les membres ayant reçu et pris connaissance de la documentation soutenant la candidature de M. Michel Roger en tant que médecin microbiologiste en chef au LSPQ, M<sup>me</sup> Damestoy présente le processus de sélection et la conclusion de celui-ci.

**RÉSOLUTION 2019-07-03/01**

**Nomination au poste de médecin microbiologiste en chef,  
Laboratoire de santé publique du Québec**

**ATTENDU** le départ annoncé de M. Jean Longtin au poste de directeur médical au Laboratoire de santé publique du Québec;

**ATTENDU QUE** le comité de sélection, formé de M<sup>me</sup> Nicole Damestoy, présidente-directrice générale, de M. François Desbiens, président du comité des ressources humaines et membre du CA, de M. Éric Goyer, membre du CA, de M<sup>me</sup> Jocelyne Sauvé, vice-présidente aux affaires scientifiques, de M<sup>me</sup> Natalys Bastien, directrice des ressources humaines, de M<sup>me</sup> Gylaine Boucher, directrice des opérations par intérim et de M. Denis Ouellet, directeur de la biovigilance et de la biologie médicale au MSSS, recommande au conseil d'administration la nomination de M. Michel Roger à titre de médecin microbiologiste en chef au Laboratoire de santé publique du Québec.

**SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC GOYER APPUYÉE PAR M. DANIEL PARÉ, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de nommer M. Michel Roger au poste de médecin microbiologiste en chef au Laboratoire de santé publique du Québec. Cette nomination sera effective à une date devant être déterminée par la présidente-directrice générale.

**4. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8 h 15.

  
Nicole Damestoy  
Présidente-directrice générale  
Présidente du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

  
Julie Dostaler  
Secrétaire générale  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

# Avis de convocation

## 117<sup>e</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Date : **Le mercredi 23 octobre 2019**

Heure : 12 h 15 à 17 h

au

190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C Montréal

et par visioconférence au

945, avenue Wolfe, salle, A5-45, Québec

**Le repas sera servi à 11 h 30**

Crémazie : salle RC-03C

Wolfe : salle A5-45

### Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	12 h 15	Adoption	4 min	- Ordre du jour
2.	Déclaration d'intérêts	12 h 19	Information	1 min	
3.	Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2019	12h20	Adoption	5 min	-Procès-verbal
4.	Lecture et approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 juillet 2019	12h25	Adoption	5 min	Procès-verbal
5.	Suivis du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin et de la séance extraordinaire du 3 juillet	12h30	Information	10 min	
6.	Rapport de la présidente-directrice générale	12h40	Information	30 min	-Rapport pdg (à venir)
7.	Déclaration annuelle d'intérêt	13h10	Information	5 min.	Formulaire DI
8.	<b>Affaires administratives :</b>				
	8.1 Rapport de la présidente du comité d'audit	13h15	Information	5 min	
	8.1.1 Plan d'amélioration de la S.I.	13h20	Information	15 min.	PPT
	8.1.2 Affectation et utilisation des excédents	13 h 35	Adoption	5 min.	-État de situation 2 résolutions
	8.1.3 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 500 k\$	13 h 40	Adoption	5 min	-État de situation 2 résolutions

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
	8.1.4 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$	13 h 45	Information	5 min	-État de situation
	8.2 Rapport du président du comité des ressources humaines :	13 h 50	Information	5 min	ÉS-Tableau bord
	8.2.1 Nomination directeur DIC	13 h 55	Adoption	15 min.	ÉS Résolution CV
<b>9.</b>	<b>Affaires corporatives :</b>				
	9.1 Rapport de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique :	14 h 10	Information	5 min	
	9.1.1 Adoption du plan pluriannuel d'évaluation de programme	14 h 15	Adoption	5 min.	ÉS PPÉ PPÉ
	9.1.2 Adoption du profil de compétences des membres du C.A.	14 h 20	Adoption	15 min.	Profil compétences
	9.1.3 Rapport d'activité du CESP	14 h 35	Information	20 min.	ÉS Rapport activité Offre service externe Offre service interne
<b>10.</b>	<b>Affaires scientifiques :</b>				
	10.1 Programmation des JASP	15 h 55	Information	5 min.	
<b>11.</b>	<b>Dépôt de documents</b>	16 h 00	Information	1 min.	
	11.1 Comptes rendus des réunions des comités du conseil				3 CR
	11.2 Planification stratégique 2019-2022				- PS 19-22
	11.3 RAG 2018-2019				- RAG 18-19
<b>12.</b>	<b>Prochaine séance – 5 février 2020 à Québec</b>	16 h 01	Information	1 min.	
<b>13.</b>	<b>Échanges à huis clos :</b>				
	13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale	16 h 02	Discussion	30 min	
<b>14.</b>	<b>Levée de la séance</b>	16 h 32	Adoption		

2019-10-16

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA CENT DIX-SEPTIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ)**

tenue au 190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C, Montréal

et par visioconférence au 945, avenue Wolfe, salle A5-45, Québec

le 23 octobre 2019, à 12 h 15

---

**Membres présents :**

- M<sup>me</sup> Sonia Bélanger
- M<sup>me</sup> Nicole Damestoy
- M. Pierre Fournier
- M. Éric Goyer
- M<sup>me</sup> Sylvia Kairouz
- M. Lonzozou Kpanake
- M<sup>me</sup> Carole Lalonde
- M<sup>me</sup> Carole Larouche
- M. Denis Marion
- M<sup>me</sup> Céline Plamondon

**Membres absents :**

- M. Horacio Arruda
- M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert
- M. François Desbiens
- M. Jérôme Di Giovanni
- M. Daniel Paré

**Secrétaire du conseil :** M<sup>me</sup> Julie Dostaler

**Invités :**

- M<sup>me</sup> Natalys Bastien
- M. Claude Bernier
- M. Sylvain Mercier

## **1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le quorum étant constaté, M. Denis Marion, président d'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 12 h 17.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyée par M. Lonzozou Kpanake, l'ordre du jour de la présente séance est adopté tel que proposé.

## **2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS**

Le président d'assemblée, M. Denis Marion, invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun intérêt n'est déclaré.

## **3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2019**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, appuyée par M<sup>me</sup> Sylvia Kairouz, le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2019 est adopté tel que présenté.

## **4. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 JUILLET 2019**

Sur proposition de M. Lonzozou Kpanake, appuyée par M<sup>me</sup> Carole Larouche, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 juillet 2019 est adopté tel que présenté.

## **5. SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX**

M<sup>me</sup> Damestoy présente les suivis des procès-verbaux :

- Des travaux sont en cours afin de documenter une proposition, à la suite de la demande de la ministre Danielle McCann, concernant l'enjeu de structure de financement de l'INSPQ.
  - Concernant les préoccupations de la ministre McCann de pouvoir avoir des travaux d'évaluation sur l'impact économique, à la suite d'échanges avec la Direction générale de la santé publique (DGSP), il a été convenu que l'INSPQ allait se doter de cette expertise en la finançant pour cette année par des sommes résiduelles et que la DGSP pourrait contribuer financièrement pour les prochaines années.
  - Les travaux visant à réaliser une cartographie des encadrements en sécurité de l'information ne sont pas débutés, mais seraient utiles à réaliser.
  - Concernant la suggestion du C.A. d'évaluer la possibilité d'augmenter le taux de titularisation des postes, les travaux ne sont pas entamés pour l'instant.
  - La révision de la politique sur la gestion intégrée des risques (GIR) sera effectuée uniquement à la fin du processus d'identification et d'analyse des risques qui est en cours.
-

## 6. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

M<sup>me</sup> Nicole Damestoy présente le rapport de la PDG qui est sous un nouveau format afin de se rapporter au plan stratégique. Il fait état des obligations gouvernementales et des travaux liés aux objectifs du plan stratégique. Une copie a été déposée sur l'Extranet du conseil et M<sup>me</sup> Damestoy en fait une présentation exhaustive tout en répondant aux questions des administrateurs.

L'énumération des six risques retenus par le comité de direction dans le cadre de la démarche de GIR fait l'objet de plusieurs commentaires. Le risque lié au manque d'indépendance soulève des questions de compréhension. Puisque les travaux sont en cours et ne sont pas achevés, il est convenu de reporter cette discussion à la séance du conseil du mois de mars 2020 où les membres seront appelés à discuter de l'identification et de l'évaluation des risques stratégiques.

**SUIVI**

Le rapport fait également mention de quatre priorités identifiées par le comité de direction pour les 2 prochaines années. Il s'agit de : 1- revoir la programmation scientifique sous la forme d'un plan d'affaires annuel, 2- poursuivre la démarche qualité à portée organisationnelle, 3- se doter d'un plan de relève, de stratégies d'attraction et de rétention du personnel, 4- rehausser notre niveau de maturité en gestion documentaire et en sécurité de l'information.

Elle informe également les membres qu'un C.A. extraordinaire devra être convoqué d'ici décembre pour procéder à la nomination de deux cadres supérieurs, au LSPQ et à la DTI.

**SUIVI**

## 7. DÉCLARATION ANNUELLE D'INTÉRÊT

À la suite du questionnement des membres sur la procédure pour compléter la déclaration d'intérêt, les membres ont reçu un formulaire ajusté. La secrétaire générale les informe qu'il y a trois sections distinctes à compléter : 1- les obligations professionnelles des administrateurs, 2- les implications en tant qu'administrateurs ou fiduciaires et 3- les implications des membres de la famille qui sont liés au travail de l'INSPQ. Les formulaires complétés sont attendus pour le 15 novembre 2019. Elle précise qu'il y aurait lieu de bonifier et d'améliorer le formulaire pour l'an prochain. Cela pourra faire l'objet du plan de travail du CGE.

**SUIVI**

## 8. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

M. Denis Marion, président d'assemblée, accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative ainsi que M. Sylvain Mercier, directeur des technologies de l'information par intérim.

### 8.1 Rapport de la présidente du comité d'audit

M<sup>me</sup> Carole Larouche, présidente du comité d'audit, fait rapport aux membres du C.A. des sujets discutés lors de la réunion du comité d'audit du 3 octobre 2019. Les membres ont eu l'occasion de recevoir une présentation sur les travaux planifiés en sécurité de l'information et ont pu questionner le directeur des TI par intérim sur les risques en matière de sécurité de l'information. Également, avec la présentation des résultats financiers en date du 17 août 2019, ils peuvent déclarer qu'aucun enjeu ne met en péril l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

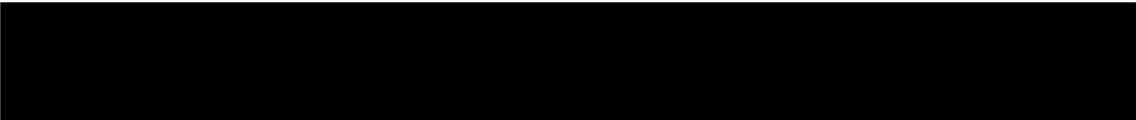
M<sup>me</sup> Larouche précise que le comité d'audit recommande l'approbation des sujets découlant de leur réunion.

### 8.1.1 Plan d'amélioration en sécurité d'information

M<sup>me</sup> Damestoy rappelle aux administrateurs les travaux d'audit externe réalisés par une consultante sur la maturité organisationnelle en matière de sécurité de l'information. Ces travaux avaient mené à une présentation au C.A. portant sur des scénarios permettant d'atteindre le niveau de maturité 3, lequel est attendu pour les organisations issues du réseau de la santé. Deux options avaient alors été présentées s'étalant sur 3 ou 5 ans. Le C.A. avait jugé que les investissements nécessaires semblaient trop ambitieux et avaient demandé d'évaluer d'autres propositions plus réalistes en identifiant les zones les plus à risque sans toutefois atteindre totalement le niveau 3 pour l'ensemble des dimensions. C'est dans ce contexte que le directeur des TI par intérim a dirigé les travaux et présente un plan d'action respectant davantage les capacités de l'organisation. Il rappelle que les événements récents présentés dans l'actualité ont mis en évidence des failles de sécurité internes

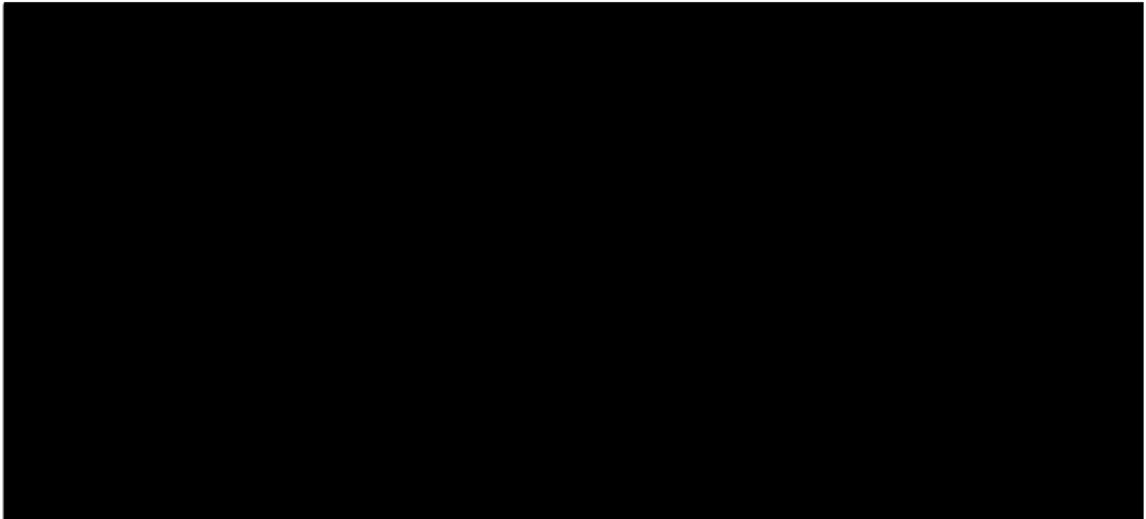


La présentation transmise aux administrateurs fait état des travaux réalisés à ce jour, des renseignements sensibles détenus par l'INSPQ et des deux priorités identifiées par l'organisation pour les prochains mois, soit la gestion des accès et la sécurité des données. La continuité des services et de l'activité est une 3<sup>e</sup> priorité qui pourrait être réalisée une fois les deux premières complétées. Deux années sont prévues pour réaliser le plan d'action. Un investissement de 500 000 \$ issu des excédents de l'année dernière a été approuvé et ce même montant est réservé pour l'an prochain. Ce plan d'action devrait permettre de voir notre niveau de maturité global de 2.17 à 2.24.



M<sup>me</sup> Damestoy informe également les membres du conseil que le Secrétariat général assume maintenant le rôle de responsable de la sécurité de l'information, ce qui amène un travail d'équipe entre la DTI et le Secrétariat général ainsi qu'avec tout le comité de direction. Il s'agit d'adopter une culture organisationnelle où la sécurité de l'information est un souci partagé au quotidien par chaque membre du personnel. C'est un ensemble de mesures qui permet d'amoindrir ce risque quoiqu'il sera toujours présent.





M. Mercier rassure également les membres au sujet des salles de serveurs du fait qu'elles ont déjà été auditées et qu'elles sont conformes à la norme ISO 27002 pour le domaine de la « Sécurité physique et environnementale ».

Les membres du C.A. se déclarent satisfaits de la présentation et de la planification des travaux.

Un suivi de l'évolution des travaux en sécurité de l'information sera fait en continu puisqu'il s'agit d'un risque stratégique pour l'organisation.

### **8.1.2 Affectation et utilisation des excédents**

Sous la recommandation du comité d'audit, M. Claude Bernier présente les projets de résolutions d'affectation des excédents. Les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance et s'en déclarent satisfaits.

#### **RÉSOLUTION 2019-10-23/01**

##### **Application de la Politique sur l'affectation de l'excédent attribuable à la réalisation des projets spéciaux de l'Institut national de santé publique du Québec**

- ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration de la politique sur l'affectation de l'excédent attribuable à la réalisation des projets spéciaux (PO-03-2001) de l'Institut national de santé publique du Québec le 28 mai 2001 et l'adoption de sa révision le 19 octobre 2005;
- ATTENDU** qu'une affectation de 1,5 M\$ a été effectuée au conseil d'administration du 3 octobre 2018 sur la base des résultats finaux de 2017-2018;
- ATTENDU** qu'une affectation de 3,2 M\$ a été effectuée au conseil d'administration du 22 mai 2019 sur la base des résultats préliminaires de 2018-2019;
-

**ATTENDU** qu'il demeure avant affectation et en considérant les résultats finaux de 2018-2019, un excédent cumulatif non affecté de 1,389 M\$ au 31 mars 2019;

**ATTENDU** la volonté de conserver un excédent cumulé non affecté d'au moins 0,500 M\$ pour faire face aux éventualités;

**ATTENDU** la volonté de conserver un excédent cumulé non affecté d'au moins 0,189 M\$ pour finaliser certains dossiers dont les excédents ont été constatés antérieurement;

**ATTENDU** que l'excédent cumulé non affecté actuellement disponible pour affectation et ce, après la vérification par le Vérificateur général du Québec s'élèvent à 1,627 M\$.

	<u>Montant</u>
Excédent cumulé non affecté au 31 mars 2018	2,286 M\$
Résultats non affectés 2018-2019	3,832 M\$
(-) Affectation du 3 octobre 2018	(1,500 M\$)
(-) Affectation du 22 mai 2019	(3,200 M\$)
(-) Transfert de l'excédent affecté	<u>(0,029 M\$)</u>
Excédent cumulé non affecté au 31 mars 2019	1,389 M\$
(-) Excédent cumulé non affecté pour faire face aux éventualités	(0,500 M\$)
(-) Excédent cumulé non affecté pour finaliser certains dossiers	<u>(0,189 M\$)</u>
<b>Montant disponible pour affectation au 31 mars 2019</b>	<b><u>0,700 M\$</u></b>

Sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyée par M<sup>me</sup> Carole Larouche, il est résolu :

- D'autoriser l'affectation d'un montant de 0,700 M\$ provenant de l'excédent cumulé non affecté au 31 mars 2019 pour les besoins suivants :
  - 0,700 M\$ pour soutenir des projets structurants de nature administrative ou corporative.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### RÉSOLUTION 2019-10-23/02

#### Utilisation de l'excédent cumulé affecté

**ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur l'affectation de l'excédent attribuable à la réalisation des projets spéciaux (PO-03-2001) de l'Institut national de santé publique du Québec le 28 mai 2001 et l'adoption de sa révision le 19 octobre 2005.

**ATTENDU** que les excédents affectés au 31 mars 2019 s'établissent à 18,504 M\$.

Total
-------

Immobilisations acquises (non amorties)	3 136 113
Immobilisations autorisées et à autoriser	3 742 926
Projets structurants de nature administrative et corporative	1 500 000
Projets scientifiques et innovants et structurants	2 954 710
Affectation dont l'utilisation est à définir	1 700 000
Gestion des risques	860 000
Gestion des risques - Postes permanents - PS	500 000
Projet structurant du CTQ	2 457 303
Projet structurant du LSPQ	1 142 051
Autres enveloppes	510 753
<b>Total</b>	<b>18 503 856</b>

**ATTENDU** qu'il demeure dans les excédents affectés au 31 mars 2019 une somme de 1,700 M\$ dont l'utilisation est à définir

Sur proposition de M<sup>me</sup> Carole Larouche et appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, il est résolu :

- D'autoriser l'utilisation d'une somme maximale de 1,700 M\$ provenant de l'excédent affecté dont l'utilisation est à préciser selon la distribution suivante:
  - 1,000 M\$ pour augmenter l'enveloppe pour les projets scientifiques et innovants et structurants ;
  - 0,700 M\$ pour augmenter l'enveloppe pour les projets structurants de nature administrative et corporative.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **8.1.3 Liste des contrats de service de plus de 500 k\$**

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de la liste des contrats de service de plus de 500 k\$.

### **RÉSOLUTION 2019-10-23/03**

#### **Signature de contrats de plus de 500 k\$ - Appels d'offres en technologie de l'information**

**ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017 ;

**ATTENDU** que la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale ;

**ATTENDU** qu'un appel d'offres (INSPQ-10111) par lots a été réalisé en technologies de l'information et que le total des lots incluant les options de prolongation totalise 1 286 655 \$ ;

**ATTENDU** que le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur ;

**ATTENDU** que les contrats à signer sont les suivants :

Lot	Fournisseur	Durée	Montant initial	Montant incluant les options de prolongation
1	Cosior	1 an + option de 2 ans	112 820 \$	338 461 \$
2	Lot abandonné			
3	Lot abandonné			
4	Micrologic	1 an + option de 2 ans	69 300 \$	207 900 \$
5	Pro-contact	1 an + option de 2 ans	125 048 \$	375 144 \$
6	Captosec	1 an + option de 2 ans	92 246 \$	276 738 \$
7	Cosior	6 mois + option de 6 mois	21 876 \$	43 752 \$
8	Pro-contact	6 mois + option de 6 mois	22 330 \$	44 660 \$
			<b>443 620 \$</b>	<b>1 286 655 \$</b>

Sur proposition de M<sup>me</sup> Sonia Bélanger et appuyée de M<sup>me</sup> Carole Larouche, il est résolu :

- D'autoriser la présidente-directrice générale à signer les six contrats totalisant 1 286 655 \$ incluant les options de prolongation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **RÉSOLUTION 2019-10-23/04**

#### **Renouvellement de contrat de maintenance du système PANORAMA (SIPMI) avec IBM Canada**

**ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017 ;

**ATTENDU** que la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale ;

**ATTENDU** que le contrat de maintenance, avec IBM Canada, du système PANORAMA dans le cadre du SIPMI se termine le 31 décembre 2019 ;

- ATTENDU** que l'Institut est en processus de renouvellement, depuis plusieurs mois, du contrat de maintenance du système PANORAMA avec le fournisseur IBM Canada ;
- ATTENDU** qu'il s'agit d'un contrat de gré à gré étant donné qu'IBM Canada est le seul fournisseur pouvant offrir le service étant donné qu'il a développé la solution ;
- ATTENDU** que le MSSS collabore à la rédaction du contrat et donnera son aval à l'Institut pour la signature du contrat ;
- ATTENDU** qu'il demeure des clauses légales à finaliser. Toutefois, les paramètres financiers et contractuels sont connus et ne devraient pas changer. Ces paramètres sont :
- Durée: 5 ans + 3 années optionnelles (l'option est exerçable par l'INSPQ) ;
  - Coût annuel : 1,850 M\$/ année comparativement à 2,1 M\$/année actuellement ;
  - L'indexation annuelle ne peut pas dépasser l'IPC.
- ATTENDU** qu'il n'y a pas un autre conseil d'administration avant la signature du contrat qui aura lieu d'ici la fin décembre.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Sylvia Kairouz, appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, il est résolu :

- D'autoriser la présidente-directrice générale à signer le contrat de maintenance de la solution Panorama avec le fournisseur IBM Canada si les paramètres financiers et contractuels demeurent les mêmes que ceux présentés dans la résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **8.1.4 Liste des contrats de service de plus de 25 k\$**

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$.

## **8.2 Rapport du président du comité des ressources humaines**

M. Denis Marion, président d'assemblée, accueille M<sup>me</sup> Natalys Bastien, directrice des ressources humaines. En l'absence de M. François Desbiens, président du comité des ressources humaines, M<sup>me</sup> Bastien fait rapport de la séance de travail tenue le 9 octobre 2019 en l'absence de quorum.

Les membres ont reçu le tableau de bord rendant compte de deux indicateurs de gestion des ressources humaines et en ont pris connaissance. Il est précisé que l'ensemble des indicateurs n'a pas pu être suivi en raison d'un enjeu de dotation dans l'équipe des ressources humaines mais que les deux indicateurs priorisés permettent d'assurer le suivi sur les enjeux les plus importants en termes de RH.

---

### **8.2.1 Nomination d'un directeur scientifique à la Direction du développement des individus et des communautés**

Les administrateurs ont reçu la documentation soutenant la nomination d'une nouvelle directrice scientifique à la Direction du développement des individus et des communautés.

#### **RÉSOLUTION 2019-10-23/05**

##### **Nomination au poste de directeur scientifique à la Direction du développement des individus et des communautés**

**ATTENDU** le départ annoncé de M<sup>me</sup> Kathleen Hogan du poste de directrice scientifique par intérim à la Direction du développement des individus et des communautés;

**ATTENDU QUE** le comité de sélection, formé de Nicole Damestoy, présidente-directrice générale, de François Desbiens, président du comité des ressources humaines et membre du conseil d'administration, de Jocelyne Sauvé, vice-présidente aux affaires scientifiques, de Natalys Bastien, directrice des ressources humaines, recommande au conseil d'administration de nommer Mme Caroline Drolet à titre de directrice scientifique à la Direction du développement des individus et des communautés.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Carole Larouche, appuyée par M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, il est proposé de :

- Nommer M<sup>me</sup> Caroline Drolet à titre de directrice scientifique à la Direction du développement des individus et des communautés. Cette nomination sera effective à une date devant être déterminée par la présidente-directrice générale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9. AFFAIRES CORPORATIVES**

### **9.1 Rapport de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique**

En l'absence de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, M. Denis Marion fait le rapport de la dernière réunion du comité tenue le 20 septembre 2019. Le comité de gouvernance et d'éthique recommande l'approbation des sujets découlant de leur réunion.

#### **9.1.1 Adoption du plan pluriannuel d'évaluation de programme**

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du plan pluriannuel d'évaluation de programme qui comporte un seul élément, soit l'évaluation de la démarche qualité. Ils se questionnent à savoir si l'organisation détient les compétences pour réaliser ce type d'évaluation, ce à quoi on les informe que l'Institut dispose de ressources humaines ayant une expertise en évaluation de programme.

**RÉSOLUTION 2019-10-23/06****Plan pluriannuel d'évaluation de programme**

**ATTENDU QUE** l'INSPQ, de par la Loi sur l'administration publique, est assujéti à la Directive sur l'évaluation de programme adoptée en 2014;

**ATTENDU QUE** en vertu de cette directive, nous avons l'obligation de déposer annuellement au plus tard le 31 octobre de chaque année, un Plan pluriannuel d'évaluation (PPE) recensant les travaux d'évaluation choisis par l'organisation;

**ATTENDU QUE** un comité de coordination a procédé à l'analyse des propositions d'évaluation et qu'au terme du processus, un projet d'évaluation fut retenu concernant la Démarche qualité qui a été identifiée comme une priorité organisationnelle et comporte deux volets, soit : 1) l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif QASTAM et d'outils de la démarche qualité, et 2) l'appropriation de ces outils;

Sur proposition de M. Eric Goyer, appuyé par M. Lonzozou Kpanake, il est proposé de :

- Approuver le plan pluriannuel d'évaluation de programme.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9.1.2 Adoption du profil de compétences des membres du C.A.**

Les membres ont reçu une proposition de profil de compétences des membres du C.A. Une modification est demandée à l'effet de scinder les deux éléments suivants : avoir une connaissance de l'administration publique et du réseau de la santé et des services sociaux et de les déplacer dans la section spécifique à l'INSPQ. Avec cette modification, les membres consentent à adopter le profil de compétences proposé.

**RÉSOLUTION 2019-10-23/07****Profil de compétences des membres du C.A.**

**ATTENDU** que le comité gouvernance et éthique a travaillé à la définition d'un profil de compétences pour les membres du C.A. ;

Sur proposition de M. Éric Goyer, appuyée par M<sup>me</sup> Sylvia Kairouz, il est proposé de :

- Adopter le profil de compétences des membres du C.A.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Les membres sont également d'accord à le diffuser sur le site Web de l'INSPQ.

---

### **9.1.3 Rapport d'activité du CESP**

Le président d'assemblée, M. Denis Marion, accueille M. Bruno Leclerc, président du comité d'éthique de santé publique (CESP) ainsi que M. Michel Désy, secrétaire du CESP. En plus de présenter le rapport de la dernière année, M. Leclerc informe les membres des travaux en cours et à venir pour la prochaine année. Il informe également les membres de deux offres de service, une s'adressant au personnel de l'Institut et l'autre destinée au réseau de la santé publique. Une question portant sur la stratégie de diffusion anticipée pour l'offre de services externes. Celle-ci repose sur une information aux directions de santé publique, une diffusion par la Table de coordination nationale en santé publique et aux tables de concertation nationales thématiques.

Cette présentation soulève une discussion avec le C.A. au cours de laquelle est notamment abordé l'enjeu de coordination entre les comités d'éthique locaux des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CISSS-CIUSSS) et le soutien- conseil en éthique spécifique à la santé publique.

## **10. AFFAIRES SCIENTIFIQUES**

### **10.1 Programmation des JASP**

M<sup>me</sup> Nicole Damestoy rappelle aux administrateurs que les 23<sup>e</sup> JASP auront lieu prochainement et que les membres du C.A. sont invités à participer à cet événement.

## **11. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

### **11.1 Dépôt des comptes rendus des comités**

Les comptes rendus suivants sont déposés pour information :

- Comité de gouvernance et d'éthique du 7 juin 2019;
- Comités d'audit des 19 et 21 juin 2019.

### **11.2 Dépôt de la Planification stratégique 2019-2022**

Les membres reçoivent séance tenante, une copie de la planification stratégique 2019-2022 telle qu'adoptée par le conseil des ministres en septembre dernier.

### **11.3 Dépôt du RAG 2018-2019**

Les membres reçoivent séance tenante, une copie du Rapport annuel de gestion 2018-2019 tel que déposé à l'Assemblée nationale en septembre dernier.

## **12. PROCHAINE SÉANCE – 5 février 2020 à Québec**

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration se tiendra le 5 février 2020 à Québec.

---

### 13. ÉCHANGES À HUIS CLOS

Un huis clos est demandé à 14 h 50. Au terme de ce huis clos, les administrateurs ont convenu de donner un avis favorable au renouvellement du mandat de la PDG à titre de présidente-directrice générale de l'Institut et membre du conseil d'administration.

#### 13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec

Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale.

#### RÉSOLUTION 2019-10-23/08

##### **Renouvellement du mandat de la présidente-directrice générale et membre du conseil d'administration**

**ATTENDU** qu'à sa séance du 30 janvier 2018, le Conseil des ministres a nommé de nouveau M<sup>me</sup> Nicole Damestoy, à compter du 9 février 2018 et pour une durée de deux ans, membre du conseil d'administration et présidente-directrice générale (PDG) de l'Institut.

**ATTENDU** que les membres du conseil d'administration ont eu l'occasion d'échanger avec M<sup>me</sup> Nicole Damestoy sur sa vision des objectifs à poursuivre pour un nouveau mandat et considèrent que cette vision s'inscrit dans les orientations souhaitées pour les prochaines années.

Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu :

- De donner un avis favorable au renouvellement du mandat de M<sup>me</sup> Nicole Damestoy en tant que membre du conseil d'administration et PDG de l'Institut, à la ministre de la Santé et des services sociaux, M<sup>me</sup> Danielle McCann.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 50.



---

Nicole Damestoy  
Présidente-directrice générale  
Présidente du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec



---

Julie Dostaler  
Secrétaire générale  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

# Avis de convocation

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Le mardi 10 décembre 2019, de 8h00 à 8h30

Par conférence téléphonique

1-866-827-6872 code de conférence : 9939143#

### Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Ouverture de la rencontre et vérification du quorum	8 h 00		1 min.	
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	8 h 01	Adoption	1 min.	Ordre du jour
3.	Nomination d'un cadre supérieur au LSPQ	8 h 02	Adoption	8 min.	E.S. C.V. Résolution 19-12-10/01
4.	Signature de contrats 4.1 Contrat d'acquisition 4.2 Contrat de location-achat	8 h 10	Adoption	5 min.	E.S. Résolution 19-12-10/02 Résolution 19-12-10/03
5.	Levée de la séance	8 h 30	Adoption	0 min.	



Adopté

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ)**

**Tenue par conférence téléphonique le 10 décembre 2019, à 8 h.**

**Membres présents :**

- M. Horacio Arruda
- M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert
- M<sup>me</sup> Nicole Damestoy
- M. François Desbiens
- M. Pierre Fournier
- M. Lonzozou Kpanake
- M. Denis Marion
- M. Daniel Paré

**Membres absents :**

- M<sup>me</sup> Sonia Bélanger
- M. Jérôme Di Giovanni
- M. Éric Goyer
- M<sup>me</sup> Sylvia Kairouz
- M<sup>me</sup> Carole Lalonde
- M<sup>me</sup> Carole Larouche
- M<sup>me</sup> Céline Plamondon

**Secrétaire du conseil :** M<sup>me</sup> Julie Dostaler

**Invités :**

- M<sup>me</sup> Natalys Bastien
- M. Claude Bernier

## 1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

M<sup>me</sup> Nicole Damestoy, présidente du conseil d'administration, constatant le quorum, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 8 h 02. M. Denis Marion, vice-président du conseil d'administration, assure la présidence de la séance.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont pris connaissance de l'ordre du jour. Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 10 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

## 3. NOMINATION D'UN CADRE SUPÉRIEUR AU LSPQ

Les membres ayant reçu et pris connaissance de la documentation soutenant la candidature de M<sup>me</sup> Florence Lacasse en tant que directrice des opérations au Laboratoire de santé publique du Québec, M<sup>me</sup> Damestoy présente le processus de sélection et la conclusion de celui-ci.

**RÉSOLUTION 2019-12-10/01**  
**Nomination au poste de directrice des opérations**  
**au Laboratoire de santé publique du Québec**

**ATTENDU** le départ annoncé de M<sup>me</sup> Gylaine Boucher du poste de directrice par intérim au Laboratoire de santé publique du Québec;

**ATTENDU QUE** le comité de sélection, formé de M<sup>me</sup> Nicole Damestoy, présidente- directrice générale, de M. Éric Goyer, membre du conseil d'administration, de M<sup>me</sup> Jocelyne Sauvé, vice-présidente aux affaires scientifiques, de M. Michel Roger, microbiologiste en chef, de M<sup>me</sup> Natalys Bastien, directrice des ressources humaines, recommande au conseil d'administration de nommer M<sup>me</sup> Florence Lacasse à titre de directrice des opérations au Laboratoire de santé publique du Québec;

Sur la proposition de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert appuyée de M. Daniel Paré, il est résolu :

- De nommer M<sup>me</sup> Florence Lacasse à titre de directrice des opérations au Laboratoire de santé publique du Québec. Cette nomination sera effective à une date devant être déterminée par la présidente-directrice générale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 4. SIGNATURE DE CONTRATS

M<sup>me</sup> Damestoy présente deux contrats pour lesquels des autorisations de signature sont nécessaires. Le comité d'audit a eu l'occasion d'en prendre connaissance lors de sa dernière réunion le 5 décembre 2019 et en recommande l'adoption par le conseil. M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative, explique que pour ces deux contrats, un seul soumissionnaire est envisagé en raison des spécificités demandées, mais qu'un avis d'intention publique a tout de même été publié. Les signatures de ces contrats sont donc conditionnelles à ce qu'aucun autre soumissionnaire ne se manifeste d'ici la fin de la période de publication de l'avis d'intention.

##### 4.1 Contrat d'acquisition

#### **RÉSOLUTION 2019-12-10/02** **Contrat d'acquisition avec One World Accuracy**

- ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration de la politique de délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017;
- ATTENDU QUE** la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale;
- ATTENDU QUE** le LSPQ désire procéder à l'achat de matériel de contrôle de qualité et de services de traitement des données pour le programme de contrôle externe de la qualité en biochimie médicale;
- ATTENDU QUE** le contrat est d'une durée de deux ans avec une année optionnelle en supplément;
- ATTENDU QUE** le montant du contrat est de 476 704 \$ pour les deux premières années et de 239 000 \$ pour l'année optionnelle pour un total de 715 704 \$;
- ATTENDU QUE** tout changement à la technologie existante nécessiterait la revalidation de nombreux protocoles de laboratoire, opération coûteuse et susceptible de compromettre plusieurs opérations du LSPQ ainsi que des autres organismes avec lesquels il entretient des partenariats;
- ATTENDU QUE** pour les raisons mentionnées, il s'agit d'un contrat de gré à gré étant donné que le seul fournisseur ayant la technologie nécessaire est One World Accuracy;
- ATTENDU QUE** pour respecter la réglementation, un avis d'intention a été publié;
- ATTENDU QUE** la publication de l'avis d'intention se termine le 13 décembre 2019;
- Sur la proposition de M. François Desbiens appuyée par M. Lonozou Kpanake, il est résolu :
-

- D'autoriser la présidente-directrice générale à signer le contrat, avec One World Accuracy, pour l'acquisition de programmes de contrôle externe de la qualité en biochimie médicale si aucun fournisseur ne s'est manifesté lors de la publication de l'avis d'intention.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2 Contrat de location-achat**

##### **RÉSOLUTION 2019-12-10/03** **Contrat location-achat avec Waters**

- ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration de la politique de délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017;
- ATTENDU QUE** la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale;
- ATTENDU QUE** le CTQ désire procéder à la location-achat de deux chromatographes en phase liquide haute performance couplée à la spectrométrie de masse en tandem (UPLC-MS/MS);
- ATTENDU QUE** le prix d'acquisition est de 757 299 \$ pour les deux appareils;
- ATTENDU QUE** le CTQ utilise actuellement huit appareils similaires de la compagnie Waters, lesquels équipements ont été acquis entre 2011 et 2018. Dans le cas de toute modification apportée à la méthode analytique utilisée sur ces appareils, le CTQ devrait procéder à une revalidation complète de sa méthode ainsi qu'à une revalidation de tous les échantillons traités précédemment, éventualité qui entraînerait des délais importants dans ses opérations et des coûts supplémentaires significatifs, ce qui fait qu'un seul fournisseur pour ce produit est envisageable;
- ATTENDU QU'** il s'agit d'un contrat de gré à gré étant donné que Waters est le seul fournisseur pouvant fournir les équipements requis;
- ATTENDU QUE** pour respecter la réglementation, un avis d'intention a été publié;
- ATTENDU QUE** la publication de l'avis d'intention se termine le 12 décembre 2019;

Sur la proposition de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert appuyée par M. Daniel Paré, il est résolu :

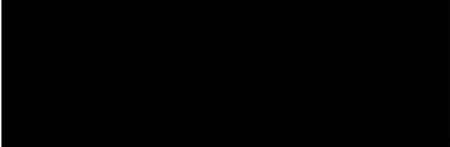
- D'autoriser la présidente-directrice générale à signer le contrat de location-achat, avec Waters, de deux chromatographes en phase liquide haute performance couplée à la spectrométrie de masse en tandem (UPLC-MS/MS) si aucun fournisseur ne s'est manifesté lors de la publication de l'avis d'intention.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

## 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition de M. Daniel Paré appuyée par M. Lonzozou Kpanake, la séance est levée à 8 h 14.



---

Nicole Damestoy  
Présidente-directrice générale  
Présidente du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec



---

Julie Dostaler  
Secrétaire générale  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

# Avis de convocation

## 118<sup>e</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Date : **Le mercredi 5 février 2020**

Heure : 12 h 15 à 17 h

Au 945, avenue Wolfe, salle, A5-45, Québec

et par visioconférence

Au 190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C Montréal

**Le repas sera servi à 11 h 30**

Crémazie : salle RC-03C

Wolfe : salle A5-45

### Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour ;	12 h 15	Adoption	3 min	- Ordre du jour
2.	Démission d'un membre du C.A. ;	12 h 18	Adoption	1 min	Lettre de démission
3.	Déclaration d'intérêts ;	12 h 19	Information	1 min	
4.	Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2019 ;	12h20	Adoption	5 min	-Procès-verbal
5.	Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2019 ;	12h25	Adoption	5 min	-Procès-verbal
6.	Suivis des procès-verbaux des séances du 23 octobre et du 10 décembre 2019 ;	12h30	Information	10 min	-Tableau des suivis
7.	Rapport de la présidente-directrice générale ;	12h40	Information	30 min	-Rapport pdg
8.	<b>Affaires administratives :</b>				
	8.1 Rapport de la présidente du comité d'audit :	13h10	Information	5 min	
	8.1.1 Politique de gestion contractuelle ;	13 h 15	Information	15 min.	-État de situation -Politique -Napperon
	8.1.2 Évaluation des risques – gestion contractuelle, collusion et corruption ;	13 h 30	Adoption	15 min.	-État de situation -Plan annuel de gestion de risques
	8.1.3 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 500 k\$ ;	13 h 45	Adoption	5 min	-État de situation

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
	8.1.4 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$ ;	13 h 50	Information	5 min	-État de situation -Annexe 1 - Annexe 2
	8.2 Rapport du président du comité des ressources humaines ;	13 h 55	Information	5 min	-Tableau bord
	8.2.1 Création d'une nouvelle fonction VPAAS et nomination ;	14 h	Adoption	15 min.	-État de situation -Résolution
	8.2.2 Nomination VPAS ;	14 h 15	Adoption	15 min.	- À venir
	8.2.3 Dépôt du plan de travail du CRH ;	14 h 30	Information	5 min.	-Plan de travail
<b>9.</b>	<b>Affaires corporatives :</b>				
	9.1 Rapport de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique ;	14 h 35	Information	5 min	
	9.1.1 Tableau de bord de suivi de la planification stratégique ;	14 h 40	Adoption	15 min.	-État de situation -Tableau de bord
	9.1.2 Évaluation de la formation du 23 octobre 2019 ;	14 h 55	Information	5 min.	-État de situation
	9.1.3 Gouvernance : recommandations/diffusion ;	15 h	Discussion	5 min.	-État de situation
	9.2 Bilan semestriel – Plan d'action de développement durable 2015-2020 ;	15 h 05	Information	10 min.	-État de situation -Bilan PADD
<b>10.</b>	<b>Affaires scientifiques :</b>				
	10.1 Démarche qualité : présentation de l'étalonnage et des choix organisationnels ;	15 h 15	Information	30 min.	-État de situation
<b>11.</b>	<b>Dépôt de documents ;</b>	15 h 45	Information	1 min.	-CAUDIT (2) -CRH (2) -CGE (1)
<b>12.</b>	<b>Prochaine séance – 18 mars 2020 à Montréal</b>	15 h 46	Information	1 min.	
<b>13.</b>	<b>Échanges à huis clos :</b>				
	13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale	15 h 47	Discussion	30 min	
<b>14.</b>	<b>Levée de la séance</b>	16 h 17	Adoption		

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA CENT DIX-HUITIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ)**

**tenue au 945, avenue Wolfe, salle A5-45, Québec  
et par visioconférence  
au 190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C, Montréal**

**le 5 février 2020, à 12 h 15**

---

**Membres présents :**

- M. Horacio Arruda (pour le point 8.1)
- M<sup>me</sup> Sonia Bélanger
- M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert
- M<sup>me</sup> Nicole Damestoy
- M. Éric Goyer (quitte à 15 h 30)
- M<sup>me</sup> Carole Lalonde (quitte à 15 h 30)
- M. Denis Marion
- M. Daniel Paré (quitte à 16 h)
- M<sup>me</sup> Céline Plamondon

**Membres absents :**

- M. Jérôme Di Giovanni
- M. Pierre Fournier
- M<sup>me</sup> Sylvia Kairouz
- M. Lonzozou Kpanake
- M<sup>me</sup> Carole Larouche

**Secrétaire du conseil :** M<sup>me</sup> Julie Dostaler

**Invités :**

- M<sup>me</sup> Natalys Bastien
- M. Claude Bernier
- M<sup>me</sup> Véronique Déry
- M<sup>me</sup> Christine Métayer
- M. Olivier Robert

## **1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le quorum étant constaté, M. Denis Marion, président d'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 12 h 20.

La secrétaire générale propose d'inverser les points 8.1 et 8.2 prévus à l'ordre du jour afin de s'assurer de la présence de M. Horacio Arruda pour la présentation du point 8.2.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Carole Lalonde, appuyée par M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, l'ordre du jour de la présente séance est adopté avec la renumérotation proposée.

## **2. DÉMISSION D'UN MEMBRE DU C.A.**

Les membres ont pris connaissance de la démission de D<sup>r</sup> François Desbiens, datée du 21 janvier 2020. Des démarches seront prises afin de pourvoir le poste laissé vacant.

## **3. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS**

Le président d'assemblée, M. Denis Marion, invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun membre n'a d'intérêt à déclarer.

## **4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2019**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2019 est adopté tel que présenté.

## **5. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2019**

Sur proposition de M Daniel Paré, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2019 est adopté tel que présenté.

## **6. SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 23 OCTOBRE ET DU 10 DÉCEMBRE 2019**

Les membres ont reçu un tableau les informant des suivis notés aux procès-verbaux et en ont pris connaissance. M<sup>me</sup> Damestoy les présente brièvement. Aucune question n'est posée.

## **7. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE**

M<sup>me</sup> Nicole Damestoy présente le rapport de la PDG dont les membres ont reçu une copie. Elle souligne les éléments suivants :

- Le Plan d'action de développement durable sera prolongé jusqu'en décembre 2020 en attendant les nouvelles directives gouvernementales ;
  - D'un point de vue scientifique, plusieurs nouveaux mandats ont été confiés récemment à l'INSPQ en lien avec les sujets d'actualité en santé publique.
-

- Au niveau de nos priorités de direction :
  - o La démarche Qualité à portée organisationnelle se déploiera ce printemps ;
  - o Le renouvellement de la programmation scientifique est reporté à l'automne quoique la tournée des directeurs de santé publique pour identifier leurs besoins est en cours ;
  - o Pour la rétention du personnel, un projet pilote de télétravail va débiter et des travaux avec une firme externe sont prévus pour structurer notre image de marque comme employeur.
- On souligne l'arrivée de M<sup>me</sup> Caroline Drolet dans son poste de directrice à la Direction du développement des individus et des communautés (DDIC) et de M<sup>me</sup> Florence Lacasse comme directrice des opérations au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) ainsi que la poursuite de l'intérim de M. Sylvain Mercier à la Direction des technologies de l'information (DTI) jusqu'en mars 2022. Au niveau des cadres intermédiaires à la Direction de la valorisation scientifique, des communications et de la performance organisationnelle (DVSCPO), on souligne la confirmation de M. Benoît Houle, comme gestionnaire de l'Unité des communications, transfert des connaissances et développement des compétences, ainsi que la nomination de D<sup>re</sup> Véronique Déry comme chef scientifique à la Qualité.

Le président d'assemblée, M. Denis Marion, demande quelle est l'implication de l'INSPQ en soutien aux travaux de préparation sur le coronavirus. M<sup>me</sup> Damestoy confirme que la Vice-présidence aux affaires scientifiques (VPAS) a mis en place un comité de mobilisation interne interdirection pour coordonner la réponse scientifique aux demandes du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), des directions de santé publique (DSP) ou des cliniciens. La Direction des risques biologiques et de la santé au travail (DRBST) pour la veille scientifique et les lignes directrices de prévention et contrôle, le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) pour le développement des tests et l'analyse des échantillons, ainsi que la Direction de la santé environnementale et de la toxicologie (DSET) pour le lien avec la sécurité civile, sont particulièrement touchées, de même que l'Unité des communications pour gérer les nombreuses demandes médias. Les directions travaillent efficacement.

Concernant les collaborations internationales, la mission de l'an dernier avec l'Association internationale des instituts nationaux de santé publique en Europe (IANPHI), a permis d'élargir les partenariats avec ce groupe. En plus de participer à l'assemblée annuelle ayant lieu en mars 2020, il est possible que nous soyons invités à présenter les résultats de la démarche d'étalonnage quant aux processus qualité mis en place dans des organisations similaires à la nôtre.

## **8. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

En raison de l'avance sur l'agenda, le président d'assemblée devance les sujets prévus aux points 11 et 9.2. Ceux-ci sont alors renumérotés en conséquence.

### **8.1 Dépôt des comptes rendus des comités**

Les comptes rendus suivants sont déposés pour information :

- Comité des ressources humaines, réunions du 5 juin et du 9 octobre 2019 ;
  - Comité de gouvernance et d'éthique, réunion du 20 septembre 2019 ;
  - Comité d'audit, réunions du 3 octobre et du 5 décembre 2019.
-

Concernant le compte rendu du comité d'audit du 5 décembre 2019, M<sup>me</sup> Sonia Bélanger mentionne qu'elle était présente à cette réunion, mais que son nom n'apparaît pas dans la liste des personnes ayant été présentes. Il y aurait lieu de corriger cette information.

**SUIVI**

## **9. BILAN SEMESTRIEL – PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020**

M<sup>me</sup> Julie Dostaler, secrétaire générale et officière du développement durable pour l'INSPQ, présente le bilan semestriel du Plan d'action de développement durable 2015-2020. Elle commente les éléments en jaune, soit reportés ou atteints avec difficulté, et les éléments en rouge, soit ceux non atteints du plan. Les membres désirent que ces explications soient inscrites avec plus de détails dans le tableau récapitulatif.

Les membres du C.A. demandent que le bilan déposé soit modifié afin que les actions dont les cibles n'ont pas été atteintes ne soient pas retirées, mais plutôt justifiées.

**SUIVI**

## **10. AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

### **10.1 Rapport du président du comité des ressources humaines**

M. Horacio Arruda se joint à la réunion.

M. Denis Marion, président d'assemblée, accueille M<sup>me</sup> Natalys Bastien, directrice des ressources humaines. À la suite du désistement de M. François Desbiens du comité en raison d'une déclaration d'intérêt pour le poste de vice-président aux affaires scientifiques (VPAS), M. Éric Goyer a assumé la présidence de la séance du comité tenue le 15 janvier 2020. Il présente donc le rapport du comité et mentionne que les membres recommandent les résolutions présentées sous cette section.

Les principaux points ayant été discutés sont la création du poste à la Vice-présidence associée aux affaires scientifiques et le processus de nomination de ce poste, et celui à la Vice-présidence aux affaires scientifiques. Des discussions ont eu lieu afin d'analyser les scénarios possibles ainsi que les risques s'y rattachant. Au terme des échanges, il fut convenu de recommander la création et la nomination de la VPAAS et d'avoir un processus de sélection sur invitation pour la nomination au poste de la Vice-présidence aux affaires scientifiques.

Les membres ont également discuté du plan d'action du comité comprenant la démarche Entreprise en santé, le plan de relève des effectifs, un projet d'attraction et de rétention et la gestion du changement. Ils ont également pris connaissance des dépassements anticipés quant à l'application de la loi 15 sur le contrôle des effectifs et des démarches qui seront entreprises pour justifier ce dépassement et demander un rehaussement du plafond pour les prochaines années, étant donné les nouveaux mandats confiés par le MSSS à l'Institut.

À la suite de cette présentation, les administrateurs souhaitent comprendre les réflexions ayant mené au fait de ne pas afficher les postes. La PDG explique qu'une analyse a été faite de cette situation et considérant le fait que les candidats identifiés répondaient en tout point aux critères recherchés, qu'il y avait très peu de candidats potentiels répondant à la fois aux exigences de scolarité, d'expériences et à la complicité nécessaire entre les trois fonctions de PDG, VPAAS et VPAS, il fut donc convenu de ne pas avoir recours à un processus d'affichage visant à recruter d'autres candidats potentiels. Les administrateurs se déclarent satisfaits de ces explications.

### **10.1.1 Création d'une nouvelle VPAAS**

Les administrateurs ont reçu la documentation soutenant la création et la nomination d'une nouvelle Vice-présidence associée aux affaires scientifiques.

#### **RÉSOLUTION 2020-02-05/01**

##### **Création d'une Vice-présidence associée aux affaires scientifiques et nomination de D<sup>re</sup> Jocelyne Sauvé**

**ATTENDU** la volonté de soutenir le vice-président aux affaires scientifiques dans ses fonctions étant donné la transformation organisationnelle en cours, les grandes priorités de l'organisation et les nouvelles nominations de cadres supérieurs au sein des directions scientifiques.

**ATTENDU** la volonté que de telles fonctions soient assumées par un médecin spécialiste en santé publique d'expérience.

**ATTENDU** l'expérience et les compétences reconnues de D<sup>re</sup> Jocelyne Sauvé pour mettre en œuvre des processus à portée organisationnelle à grande valeur ajoutée.

**ATTENDU QUE** le comité des ressources humaines du conseil appuie la recommandation de créer un poste de vice-présidente associée aux affaires scientifiques et de nommer D<sup>re</sup> Jocelyne Sauvé.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Carole Lalonde, appuyée par M. Daniel Paré, il est proposé de :

- **AUTORISER** la création d'un poste de vice-présidence associée aux affaires scientifiques ;
- **NOMMER** D<sup>re</sup> Jocelyne Sauvé à titre de vice-présidente associée aux affaires scientifiques. Cette nomination sera effective à une date devant être déterminée par la présidente-directrice générale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 10.1.2 Nomination VPAS

Les administrateurs ont reçu la documentation soutenant la nouvelle nomination à la Vice-présidence aux affaires scientifiques à la suite du changement de rôle de D<sup>re</sup> Jocelyne Sauvé.

Les administrateurs veulent connaître les dates des lettres de démission et d'intention de D<sup>r</sup> Desbiens. La PDG précise que les deux lettres ont été envoyées au même moment, soit le 21 janvier 2020.

#### **RÉSOLUTION 2020-02-05/02**

##### **Nomination au poste de vice-président aux affaires scientifiques**

**ATTENDU** le départ annoncé de D<sup>re</sup> Jocelyne Sauvé du poste de vice-présidente aux affaires scientifiques ;

**ATTENDU QUE** le comité de sélection, formé de Nicole Damestoy, présidente-directrice générale, de Denis Marion, vice-président du conseil d'administration, de Horacio Arruda, membre du conseil d'administration, de Sylvia Kairouz, membre du conseil d'administration et de Natalys Bastien, directrice des ressources humaines, recommande au conseil d'administration de nommer D<sup>r</sup> François Desbiens à titre de vice-président aux affaires scientifiques.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert et appuyée par M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, il est résolu :

- **DE NOMMER** D<sup>r</sup> François Desbiens à titre de vice-président aux affaires scientifiques. Cette nomination sera effective à une date devant être déterminée par la présidente-directrice générale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

M<sup>me</sup> Damestoy précise que la nomination de D<sup>r</sup> Desbiens doit rester confidentielle d'ici à ce que les communications officielles soient réalisées. Son entrée en fonction ne pourra pas se faire avant le début d'avril dans le meilleur des cas. Les communications devront être très bien coordonnées.

M. Horacio Arruda s'excuse et quitte la réunion.

La PDG précise que la démission de D<sup>r</sup> Desbiens laisse une vacance supplémentaire au conseil d'administration. La candidature d'un directeur de santé publique sera donc proposée à la ministre McCann. Aussi, un intérim à la présidence du comité des ressources humaines (CRH) devra être identifié en attendant l'arrivée des nouveaux administrateurs et le renouvellement bisannuel des comités du conseil, comme il est prévu dans le règlement de régie interne.

---

### **10.1.3 Dépôt du plan de travail du CRH et du tableau de bord**

**Les membres ont pris connaissance du plan de travail du comité RH et du tableau de bord.**

Concernant les indicateurs RH, ils ont pu constater un enjeu de rétention touchant particulièrement les employés temporaires. La directrice des ressources humaines explique qu'il pourrait être pertinent de revoir à la hausse le taux de titularisation afin de permettre une meilleure rétention des ressources humaines. Elle souligne également le taux de prévision de départs à la retraite du personnel de soutien qui est très élevé et des risques que cela comporte étant donné la pénurie de main-d'œuvre dans ce domaine.

### **10.2 Rapport de la présidente du comité d'audit**

M. Denis Marion, président d'assemblée, accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative.

M<sup>me</sup> Carole Larouche, présidente du comité d'audit, s'étant excusée, M. Bernier fait rapport aux membres du C.A. des sujets discutés lors des deux réunions du comité d'audit tenues les 5 décembre 2019 et 23 janvier 2020.

Les travaux de la réunion du 5 décembre 2019 ont porté principalement sur la gestion contractuelle où la révision complète de la politique et des documents afférents a été discutée. La présentation du cadre de gestion des risques de corruption-collusion a été faite à la réunion du 23 janvier 2020. Le suivi budgétaire et les projections financières ont été présentés à chacune des séances et le processus budgétaire a été déposé. Il n'y a aucun enjeu du point de vue financier, un surplus de plus de 2 M\$ est estimé à ce stade. Les contrats de 500 k\$ ont été discutés. Un suivi de l'évolution des différents dossiers à la Direction des technologies de l'information (DTI) a été fait : sécurité de l'information où des sommes ont été octroyées, la difficulté dans le recrutement de personnel spécialisé retarde l'échéancier initial prévu, le Programme québécois de dépistage du cancer du sein (SIPQDC) : confirmation du MSSS des sommes pour poursuivre le développement attendu, le suivi du projet Système d'information pour la protection en maladies infectieuses (SIPMI), migration Windows.

Les membres ont reçu les documents afférents aux décisions à prendre, lesquelles sont recommandées par le comité d'audit.

#### **10.2.1 Politique de gestion contractuelle**

M. Bernier présente le schéma illustrant le contexte de l'environnement contractuel ainsi que les documents s'y rattachant en expliquant les modifications dans la politique de gestion contractuelle.

### **RÉSOLUTION 2020-02-05/03**

#### **Politique de gestion contractuelle – Mise à jour**

**ATTENDU QUE** les nouvelles orientations gouvernementales en matière de marchés publics ont introduit des changements qui doivent se refléter dans

---

les documents institutionnels de l'Institut et qu'à cet effet, une révision des politiques, directives et procédures en gestion contractuelle a été réalisée.

**ATTENDU QUE** le comité d'audit, lors de la réunion du 5 décembre 2019, a étudié l'ensemble des politiques, directives et procédures en gestion contractuelle afin de s'assurer de la conformité avec les orientations gouvernementales en matière de marché public et recommande l'adoption des modifications apportées à la Politique encadrant la gestion contractuelle.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Carole Lalonde, appuyée par M. Daniel Paré, il est résolu de :

- **ADOPTER** les modifications apportées à la Politique encadrant la gestion contractuelle et de la rendre effective dès maintenant.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **10.2.2 Évaluation des risques – gestion contractuelle, collusion et corruption**

Sous la recommandation du comité d'audit, M. Claude Bernier présente la démarche ayant mené à l'évaluation des risques en gestion contractuelle, collusion et corruption.

À la demande d'un membre, la différence entre la famille de risques 4 : Risques associés aux ressources humaines et la famille de risques 5 : Risques spécifiques aux personnes est expliquée.

M. Bernier précise que le plan d'action repose sur la formation, les outils et l'accompagnement offerts aux cadres pour assurer le respect des processus. Le plan d'action sera adapté aux activités spécifiques des directions, en particulier pour les laboratoires et la DTI qui sont de grands utilisateurs du processus de gestion contractuelle.

Le suivi du plan d'action sera présenté tous les six mois au comité d'audit.

Les membres du conseil prennent acte du processus d'identification et d'analyse ayant mené au plan d'action et suggèrent que des membres externes soient associés à la démarche dans le prochain exercice.

### **RÉSOLUTION 2020-02-05/04**

#### **Plan annuel de gestion des risques en matière de collusion et corruption dans le processus de gestion contractuelle**

**ATTENDU QUE** les organismes publics sont dans l'obligation de concevoir et de mettre en place un cadre organisationnel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle depuis l'adoption de la directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle du Conseil du trésor (14 juin 2016, CT. 216501) ;

---

**ATTENDU QUE** ce cadre doit permettre aux intervenants stratégiques, dont le responsable de l'application des règles contractuelles (RARC), d'identifier, d'analyser et d'évaluer ces risques ainsi que de mettre en place des contrôles ou des mesures d'atténuation ;

**ATTENDU QUE** l'INSPQ, afin de remplir ses obligations, s'est livré à un exercice d'identification des principaux risques auxquels il fait présentement face en matière de collusion et corruption dans le processus de gestion contractuelle.

**ATTENDU QUE** le comité d'audit a étudié le processus d'évaluation des risques ainsi que sa conclusion et s'en est déclaré satisfait.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, appuyée par M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, il est résolu :

- **D'ADOPTER** le plan annuel de gestion des risques en matière de collusion et corruption.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **10.2.3 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 500 k\$**

Les membres ont reçu un état de situation faisant état du suivi des contrats autorisés et des appels d'offres en cours. Sur quatre lots, deux d'entre eux sont prêts à être approuvés.

Les membres se déclarent satisfaits des informations reçues et n'ont aucune question.

#### **RÉSOLUTION 2020-02-05/05**

##### **Signature de contrats de plus de 500 k\$ - Appels d'offres en technologie de l'information**

**ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration de la politique la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.

**ATTENDU QUE** la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale.

**ATTENDU QU'** un appel d'offres (INSPQ-10141) par lots a été réalisé en technologies de l'information.

**ATTENDU QUE** le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur.

---

**ATTENDU QU'**en date de la présente deux lots sur quatre sont prêts à être attribués.

**ATTENDU QUE** les contrats à signer sont les suivants :

Lot	Fournisseur	Durée	Montant incluant les options de prolongation	Profil
1	CGI	1 an + option de 2 ans	338 646 \$	Analyste en informatique spécialiste en sécurité et en développement des données/continuité
2	En cours			Analyste en informatique spécialiste en sécurité GIA
3	Via Consultants	1 an + option de 2 ans	383 460 \$	Analyste en informatique spécialiste en sécurité infonuagique
4	En cours			Chargé de projet intermédiaire
			<b>722 106 \$</b>	

**ATTENDU QUE** les lots en cours (2 et 4) feront l'objet d'une approbation lors d'une séance ultérieure du conseil d'administration.

Sur proposition M. Daniel Paré, appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, il est résolu :

- **D'AUTORISER** la présidente-directrice générale à signer les deux contrats (lots 1 et 3) totalisant 722 106 \$ incluant les options de prolongation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 10.2.4 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$.

### 11. AFFAIRES CORPORATIVES

M. Horacio Arruda se joint à la séance.

#### 11.1 Rapport de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique

M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, fait le rapport de la dernière réunion du comité tenue le 13 décembre 2019. Les membres du comité ont examiné les résultats du sondage de satisfaction sur la formation des administrateurs. Ils ont pris acte du processus en cours pour la nomination des membres du C.A. et de la

complétion des déclarations d'intérêts de tous les administrateurs. Le suivi des actions en cours ou à venir, issues des recommandations du rapport 2017 de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) a été fait. La proposition de tableau de bord du plan stratégique 2019-2022 a été examinée de même que le bilan du plan de développement durable de l'INSPQ. Finalement, l'ordre du jour du C.A. a été révisé pour s'assurer du bon équilibre du temps de discussion alloué pour chacun des points.

Le comité de gouvernance et d'éthique recommande l'approbation des sujets découlant de leur réunion.

#### **11.1.1 Tableau de bord de suivi de la planification stratégique**

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du tableau de bord de suivi de la planification stratégique dont l'objectif est d'assurer le suivi quant à la capacité organisationnelle à mesurer la cible annuelle ainsi que le déploiement du plan d'action pour atteindre la cible.

Une discussion a lieu sur le format du tableau qui crée de la confusion. Pour le conseil, la préoccupation est à l'effet de savoir si l'organisation aura la capacité d'évaluer et d'atteindre la cible annuelle (colonne « Reddition de comptes dans le rapport annuel » du tableau présenté).

Au 31 mars 2020, certains indicateurs ne pourront pas être mesurés et par conséquent, l'organisation ne pourra pas démontrer l'atteinte de toutes les cibles visées pour l'an 1 du plan stratégique. Cependant, l'atteinte des cibles pour l'an 2 n'est pas remise en question.

Le tableau sera donc revu en conséquence.

### **SUIVI**

#### **11.1.2 Évaluation de la formation du 23 octobre 2019**

Les membres ont reçu un état de situation faisant état du niveau d'appréciation de la formation du 23 octobre dernier. Le peu de participants soulève des questions et amène le CGE à réfléchir à un plan de formation continue offert tout au long de l'année.

#### **11.1.3 Gouvernance : recommandations/diffusion**

Le président d'assemblée présente l'état de situation déposé aux membres recommandant la diffusion d'information relative au fonctionnement du conseil.

---

## **RÉSOLUTION 2019-10-23/06**

### **Diffusion d'information – Conseil d'administration**

**ATTENDU** les recommandations du comité de gouvernance et d'éthique à la suite de l'analyse des recommandations du rapport IGOPP 2017.

Sur proposition de M. Daniel Paré, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, il est résolu de :

- Publier annuellement, à compter de 2020-2021, dans le rapport annuel de gestion (RAG) l'assiduité des membres du C.A. aux séances du conseil et à ses comités ;
- Rendre compte du plan et des activités de formation dans le rapport annuel de gestion (RAG) à compter de cette année ;
- Diffuser les règles de régie interne et le profil de compétences du C.A. sur le site Web de l'Institut.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

M. Horacio Arruda quitte la réunion.

## **12. AFFAIRES SCIENTIFIQUES**

### **12.1 Démarche Qualité**

M. Denis Marion, président d'assemblée, accueille D<sup>re</sup> Véronique Déry, chef scientifique à la Qualité, M<sup>me</sup> Christine Métayer, directrice de la valorisation scientifique, des communications et de la performance organisationnelle (DVSCPO) ainsi que M. Olivier Robert, coordonnateur du Bureau de gestion de projets.

Plusieurs travaux ont eu lieu à l'INSPQ sur la Qualité au cours des dernières années. En ce moment, les processus d'assurance qualité, une responsabilité des experts, ne sont pas systématiquement visibles dans nos productions.

Cet exercice d'étalonnage a permis de constater que les instituts les mieux organisés font reposer la démarche Qualité sur un système de gouvernance bien structuré (cadres, normes, outils, soutien, audits) dans une optique d'amélioration continue.

Ceci a permis d'établir ces priorités pour nos travaux au cours des 18 prochains mois :

- 1- Élaboration d'un cadre de référence sur la qualité ;
- 2- Adoption et implantation d'une norme institutionnelle de divulgation de la méthodologie ;
- 3- Adoption et implantation d'une norme institutionnelle de révision par les pairs ;
- 4- Développement et mise en œuvre de repères institutionnels de production de revues narratives.

Les membres du C.A. apprécient la présentation et comprennent qu'il s'agit d'une modification importante dans la culture de l'organisation. Ils suggèrent d'accompagner ces

travaux d'une stratégie de gestion du changement et de communications, ce qui est déjà prévu. À la question du nombre d'employés impactés par ces changements, M<sup>me</sup> Damestoy précise que le personnel impliqué dans la production scientifique (directions scientifiques et VSCPO), soit la majorité de l'organisation, est touché par cette démarche.

Les membres se questionnent à savoir comment ils pourraient appuyer les travaux à l'égard de la qualité. M<sup>me</sup> Damestoy précise que cet élément est reconnu comme un risque stratégique pour l'organisation et que l'ensemble des risques fera l'objet d'une discussion à la prochaine séance ordinaire du conseil prévue en mars 2020.

**SUIVI**

M<sup>me</sup> Carole Lalonde quitte la réunion.

### **13. PROCHAINE SÉANCE – 18 mars 2020 à Montréal**

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration se tiendra le 18 mars 2020 à Montréal.

### **14. ÉCHANGES À HUIS CLOS**

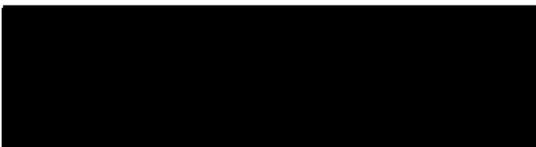
Un huis clos est demandé à 15 h 40.

#### **14.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec**

Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale.

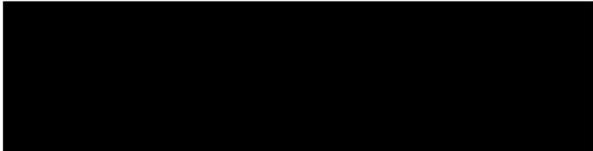
### **15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h.



---

Nicole Damestoy  
Présidente-directrice générale  
Présidente du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec



---

Julie Dostaler  
Secrétaire générale  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

## AVIS DE CONVOCATION

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Le 1<sup>er</sup> avril 2020 à 7 h 30  
par conférence téléphonique

Coordonnées afin de joindre la conférence téléphonique :

Numéro de téléphone : 1-866-827-6872

Code de conférence : 9939143#

---

### Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Action	Temps alloué	Document
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour			- Ordre du jour
2.	Autorisation de signature – Contrat de 500 k\$ ou plus ;			-État de situation -Résolutions (3)
3.	Levée de la séance.			

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ)**

**Tenue par conférence téléphonique le 1<sup>er</sup> avril 2020, à 7 h 30**

---

**Membres présents :** M<sup>me</sup> Sonia Bélanger  
M<sup>me</sup> Nicole Damestoy  
M. Pierre Fournier  
M<sup>me</sup> Sylvia Kairouz  
M. Lonzozou Kpanake  
M<sup>me</sup> Carole Lalonde  
M<sup>me</sup> Carole Larouche  
M. Denis Marion  
M. Daniel Paré  
M<sup>me</sup> Céline Plamondon

**Membres absents :** M. Horacio Arruda  
M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert  
M. Éric Goyer

**Secrétaire du conseil :** M<sup>me</sup> Julie Dostaler

**Invité :** M. Claude Bernier

## **1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le quorum étant constaté, M. Denis Marion, président d'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres, déclare la séance ouverte à 7 h 32, et présente l'ordre du jour proposé.

M<sup>me</sup> Céline Plamondon souhaite faire une motion pour souligner le travail remarquable de l'INSPQ dans la période de la pandémie de la COVID-19. Les membres du C.A. sont en accord avec cette motion.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyée par M. Daniel Paré, l'ordre du jour de la présente séance est adopté tel que proposé.

## **2. AUTORISATION DE SIGNATURE - CONTRAT DE 500 k\$ OU PLUS**

Les membres ont pris connaissance de l'état de situation et des 3 résolutions proposées. Le comité d'audit a eu l'occasion de se rencontrer avant cette séance extraordinaire et recommande l'approbation des résolutions. Le directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative présente les trois projets de résolution. Pour la deuxième et la troisième résolution, il est demandé de spécifier dans les résolutions le fait que les frais liés à ces contrats seront remboursés par le MSSS dans le contexte de la COVID-19.

### **RÉSOLUTION 2020-04-01/01**

#### **CONTRAT AVEC LA FIRME SOLUTIONS VIRTUELLES**

- ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.
- ATTENDU QUE** la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale.
- ATTENDU QU'** un appel d'offres (INSPQ-10154) par lots a été réalisé en technologies de l'information.
- ATTENDU QUE** le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur.
- ATTENDU QU'** en date de la présente un lot sur cinq est prêt à être attribué.
- ATTENDU QUE** le contrat à signer est le suivant :

Lot	Fournisseur	Durée	Montant incluant les options de prolongation	Profil
1	Annulé			Programmeur-analyste .NET Front End
2	En cours			Programmeur-analyste .NET Back End
3	En cours			
4	En cours			
5	Solutions virtuelles	1 an + option de 2 ans	554 400 \$	Conseiller en architecture de solution sénior
			<b>554 400 \$</b>	

**ATTENDU QUE** les lots en cours (2, 3 et 4) feront l'objet d'une approbation lors d'une séance ultérieure du conseil d'administration.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Carole Larouche, appuyée par M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, il est résolu :

- **D'AUTORISER** la présidente-directrice générale à signer le contrat (lot 5) au montant de 554 400 \$ incluant les options de prolongation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **RÉSOLUTION 2020-04-01/02**

#### **CONTRAT DE SONDAGE AVEC LA FIRME LÉGER**

**ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.

**ATTENDU QUE** la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale.

**ATTENDU QU'** une demande a été reçue du Conseil exécutif et du MSSS pour réaliser le mandat « Attitudes, comportements et sources d'information de la population québécoise en lien avec la pandémie de coronavirus (COVID-19) ».

**ATTENDU QUE** les coûts du mandat seront financés par le MSSS.

**ATTENDU QUE** les partenaires ont demandé d'utiliser la firme Léger.

**ATTENDU QU'** il s'agit d'une contractualisation dans un contexte d'urgence et aucun appel d'offres ne sera réalisé.

**ATTENDU QUE** le contrat à signer est en préparation et est estimé à :

Volet	Montant
Collecte des données - sondages Web	540 000 \$
Collecte des données - sondages téléphoniques	252 400 \$
Collecte des données – groupes de discussions virtuels	36 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>828 000 \$</b>

**ATTENDU QUE** le contrat n'est pas encore finalisé et que le montant pourrait varier, il serait prudent d'autoriser la signature à un montant maximal de 850 000 \$.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Carole Lalonde, appuyée de M<sup>me</sup> Sylvia Kairouz, il est résolu :

- **D'AUTORISER** la présidente-directrice générale à signer avec la firme Léger un contrat d'un maximum de 850 000 \$ pour réaliser le mandat : « Attitudes, comportements et sources d'information de la population québécoise en lien avec la pandémie de coronavirus (COVID-19) ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### RÉSOLUTION 2020-04-01/03

#### **APPROBATION DES BONS DE COMMANDE DE PLUS DE 500 000 \$ POUR DES ACHATS AU LSPQ EN LIEN AVEC LA COVID-19**

**ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.

**ATTENDU QUE** la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale.

**ATTENDU QUE** dans le cadre de la COVID-19, le LSPQ acquiert en urgence des trousse, des réactifs et des fournitures pour ses besoins et pour ceux du réseau de la santé.

**ATTENDU QUE** certaines acquisitions sont supérieures à 500 000 \$.

- ATTENDU QUE** pour chacun des protocoles ou des équipements, un seul fournisseur peut fournir les trousse et réactifs afin de s'assurer de la validité des tests.
- ATTENDU QUE** les acquisitions sont coordonnées avec le MSSS et que ces acquisitions seront comptabilisées afin d'être éventuellement remboursées par le MSSS.
- ATTENDU QUE** les redditions de compte au Conseil du trésor seront effectuées en utilisant le motif 13(1) qui stipule qu'un contrat comportant une dépense égale ou supérieure au seuil d'appel d'offres public peut être conclu de gré à gré lorsqu'en raison d'une situation d'urgence, la sécurité des personnes ou des biens est en cause.
- ATTENDU QUE** les besoins varient constamment et que l'Institut a besoin d'agilité.
- ATTENDU QU'** un bilan des autorisations sera déposé au conseil d'administration.

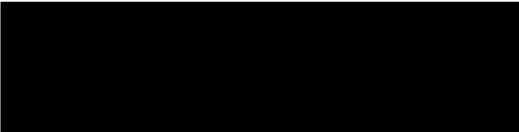
Sur proposition de M<sup>me</sup> Carole Larouche, appuyée de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, il est résolu :

- **D'AUTORISER** la présidente-directrice générale à signer les bons de commande du LSPQ de plus de 500 000 \$ pour l'acquisition de trousse, réactifs ou fournitures de laboratoires en lien avec la COVID-19 et ce, pour la période du 15 mars 2020 au 31 mai 2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 3. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M<sup>me</sup> Carole Lalonde, appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, la séance est levée à 7 h 48.



---

Nicole Damestoy  
Présidente-directrice générale  
Présidente du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec



---

Julie Dostaler  
Secrétaire générale  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

# Avis de convocation

## 119<sup>e</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 13 mai 2020** de 13 h 15 à 16 h par web conférence

### Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour ;	13 h 15	Adoption	5 min	- Ordre du jour
2.	Accueil des nouveaux membres du C.A. et nominations sur les comités ;	13 h 20	Adoption	5 min	-État de situation -Composition comités
3.	Déclaration d'intérêts ;	13 h 25	Information	5 min	
4.	Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2020 ;	13 h 30	Adoption	3 min	-Procès-verbal
5.	Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1 <sup>er</sup> avril 2020 ;	13 h 33	Adoption	2 min	-Procès-verbal
6.	Suivis des procès-verbaux des séances antérieures ;	13 h 35	Information	5 min	-Tableau des suivis
7.	Rapport de la présidente-directrice générale ;	13 h 40	Information	30 min	-Rapports (2)
8.	<b>Affaires administratives :</b>				
	8.1 Rapport de la présidente par intérim du comité d'audit :	14 h 10	Information	5 min	
	8.1.1 Budget 2020-2021 ;	14 h 15	Adoption	15 min	-État de situation -Présentation -Budget -Résolution
	8.1.2 Affectation des excédents cumulés non affectés au 31 mars 2020 ;	14 h 30	Adoption	10 min	-État de situation -Résolution
	8.1.3 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 500 k\$ ;	14 h 40	Adoption	5 min	-État de situation -Résolution
	8.1.4 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$ ;	14 h 45	Information	5 min	-État de situation -Annexe
	8.2 Rapport du président par intérim du comité des ressources humaines :	14 h 50	Information	5 min	-Tableau bord RH
9.	<b>Affaires corporatives :</b>				
	9.1 Rapport de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique :	14 h 55	Information	5 min	
	9.1.1 Liste de risques stratégiques ;	15 h	Adoption	15 min	-État de situation -Fiches de risques

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
	9.1.2 Évaluation de la PDG	15 h 15	Adoption	15 min	-Bilan 2019-2020 -Attentes signifiées 2020-2021 -Attentes gouv. 2020-2021
	9.1.3 Demande de formation de la PDG	15 h 30	Adoption	4 min	-État de situation
	9.1.4 Cadre de formation des administrateurs ;	15 h 34	Adoption	5 min	-État de situation -Cadre de formation
	9.2 Projet de calendrier 2020-2021 du conseil ;	15 h 39	Adoption	1 min	-Projet de calendrier
10.	Dépôt de documents	15 h 40	Information	-	-Comptes rendus des comités
11.	Prochaine séance – date à confirmer	15 h 40	Information	-	
12.	Échanges à huis clos :				
	12.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale	15 h 40	Discussion	15 min	
13.	Levée de la séance	15 h 55	Adoption		

2020-05-12

Approuvé

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA CENT DIX-NEUVIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ)**

**tenue par visioconférence le 13 mai 2020, à 13 h 15**

---

**Membres présents :** M<sup>me</sup> Monique Benoît  
M. Donald Aubin  
M. Denis Chênevert  
M<sup>me</sup> Nicole Damestoy  
M. Lonzozou Kpanake  
M<sup>me</sup> Diane Lafontaine  
M. Denis Marion  
M<sup>me</sup> Céline Plamondon  
M. Yves Salvail

**Absences confirmées :** M. Horacio Arruda  
M<sup>me</sup> Sonia Bélanger  
M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert  
M. Éric Goyer  
M<sup>me</sup> Carole Lalonde  
M. Daniel Paré

**Secrétaire du conseil :** M<sup>me</sup> Julie Dostaler

**Invités :** M<sup>me</sup> Natalys Bastien  
M. Claude Bernier

## 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le quorum étant constaté, M. Denis Marion, président d'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 20.

M. Donald Aubin avise les membres qu'en raison de l'actuelle pandémie, il devra s'absenter régulièrement au cours de la présente séance et s'en excuse.

M. Donald Aubin quitte la rencontre à 13 h 21.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Monique Benoît appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, l'ordre du jour de la présente séance est adopté tel que proposé.

Les nouveaux membres précisent qu'il pourrait être difficile pour eux d'adopter certaines résolutions compte tenu de leur récente nomination et de la réception de documents dans un court délai. Le président d'assemblée tiendra compte de cette situation afin de permettre que les décisions se prennent de façon éclairée ; au besoin l'adoption de certains sujets sera reportée.

## 2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES DU C.A. ET NOMINATIONS SUR LES COMITÉS

Huit administrateurs ont été nommés par le conseil des ministres le 29 avril 2020 pour des mandats de quatre ans (3 renouvellements, 5 nouveaux membres). Ils ont participé la semaine dernière à une formation d'accueil afin que leur soient présentés l'organisation et ses enjeux. Ils ont eu l'occasion de manifester de l'intérêt pour siéger à l'un ou l'autre des comités du conseil.

Les membres se présentent à tour de rôle.

M. Donald Aubin se joint à la rencontre à 13 h 35.

### **RÉSOLUTION 2020-05-13/01**

#### NOMINATIONS SUR LES COMITÉS DU CONSEIL

**ATTENDU QU'** il y a eu de récentes nominations sur le conseil ;

**ATTENDU QUE** plusieurs postes sont laissés vacants sur les comités du conseil ;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon appuyée par M. Yves Salvail, il est résolu de procéder aux nominations suivantes étant effectives dès maintenant et jusqu'au prochain renouvellement de la composition des comités :

- Comité de gouvernance et d'éthique : M<sup>me</sup> Monique Benoît
- Comité d'audit : M. Yves Salvail, M. Donald Aubin
- Comité des ressources humaines : M<sup>me</sup> Diane Lafontaine, M. Denis Chênevert

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Au besoin, les membres sont invités à solliciter une séance préparatoire avant la tenue des prochaines réunions de comités.

---

### 3. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée, M. Denis Marion, invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. M<sup>me</sup> Diane Lafontaine souhaite déclarer un intérêt concernant le point 9.1.3 « Demande de formation de la PDG ». Elle déclare être membre du conseil d'administration du Collège des administrateurs de sociétés. Il est donc convenu qu'elle se retire de cette décision.

### 4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2020.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyée par M<sup>me</sup> Nicole Damestoy, le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2020 est adopté tel que présenté.

### 5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2020.

Monsieur Lonzozou Kpanake quitte la rencontre à 13 h 49.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyée par M. Denis Marion, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2020 est adopté tel que présenté.

Monsieur Lonzozou Kpanake se joint à la rencontre à 13 h 51.

### 6. SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ANTÉRIEURES

Les membres ont reçu un tableau les informant des suivis notés aux procès-verbaux et en ont pris connaissance. M<sup>me</sup> Nicole Damestoy les présente brièvement.

Le tableau ne fait pas état des suivis suivants :

- Date d'entrée en poste de D<sup>r</sup> François Desbiens. L'annonce de son arrivée au sein de l'INSPQ a été faite, mais en raison de la pandémie actuelle, la date d'entrée en poste a été reportée à la fin juin 2020 ;
- Deux contrats en technologies de l'information sur un lot de quatre contrats ont été adoptés au C.A. du 5 février 2020. Qu'en est-il des 2 autres contrats qui n'étaient pas prêts pour adoption? La question sera adressée à M. Claude Bernier au point 8.1 ;
- Lors de la séance du 5 février dernier, plusieurs travaux étaient prévus en lien avec la gestion contractuelle et le développement durable. Qu'en est-il de ces travaux dans le contexte actuel de pandémie? M<sup>me</sup> Nicole Damestoy répond que plusieurs travaux ont été reportés en raison du contexte; à partir de la mi-mars, l'organisation a basculé en mode urgence COVID-19, laissant temporairement de côté toutes les activités considérées non critiques ;
- Concernant la cartographie en sécurité de l'information, ce suivi date de la séance de juin 2019 ; devrions-nous déterminer l'échéancier? M<sup>me</sup> Nicole Damestoy explique les travaux qui ont été faits au cours de la dernière année à l'égard de la sécurité de l'information. Les administrateurs réitèrent le besoin d'avoir une représentation de l'état actuel en matière de sécurité de l'information, un rappel de la cible à atteindre ainsi qu'un état d'avancement des actions à poser. Un état de situation sur la proportion de consultants à la DTI comparativement au personnel salarié est aussi souhaité. Ils veulent également avoir une

cartographie des encadrements et obligations auxquels l'organisation est assujettie en matière de sécurité de l'information.

**SUIVI**

## **7. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Les membres ont reçu deux rapports de la PDG : l'un présentant les aspects administratifs et l'autre faisant état des travaux spécifiques à la COVID-19 en soutien aux autorités de santé publique. La PDG présente globalement les deux documents. Concernant les travaux actuels dans le contexte de la COVID-19, elle mentionne que l'INSPQ joue pleinement sa mission.

M<sup>me</sup> Nicole Damestoy soulève les enjeux stratégiques suivants :

- L'indépendance de l'INSPQ dans le contexte d'une organisation gouvernementale qui doit maintenir une posture scientifique ;
- Le rythme et l'intensité nécessaires pour soutenir l'état d'urgence sanitaire, et le fait que cette cadence devra être maintenue pendant des mois ;
- Le décalage entre les indicateurs attendus dans le cadre du plan stratégique et les travaux actuels qui, bien que parfaitement alignés avec les objectifs du plan, ne peuvent être mesurés selon les indicateurs prévus initialement.

Une discussion s'en suit afin que les membres saisissent bien le processus d'évaluation de la PDG par le gouvernement et la distinction avec les autres redditions de comptes de l'organisation à différents égards.

Plusieurs membres tiennent à témoigner du travail impressionnant réalisé par l'INSPQ et ses experts pour soutenir les autorités de santé publique dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire en cours, mais également pour la qualité de ses productions qui sont des références pour le milieu de la santé, mais qui sont actuellement consultées beaucoup plus largement par la population. Sur ce dernier élément, La PDG tient à préciser que le rôle de l'INSPQ demeure de soutenir les décisions des autorités nationales et régionales.

Concernant les risques réputationnels, les membres souhaitent connaître la politique de l'INSPQ à l'égard des communications publiques. M<sup>me</sup> Nicole Damestoy explique que les demandes médias sont acheminées à une seule personne qui agit comme relationniste. Les porte-paroles sont les scientifiques et sont formés à agir de la sorte. Les sujets sensibles sont bien connus par la relationniste et la préparation des porte-paroles est faite en conséquence. La PDG est la porte-parole pour les aspects qui concerneraient directement l'organisation. L'INSPQ est limité dans sa capacité à pouvoir répondre aux demandes et tente de répartir équitablement son attention entre les médias pour ne pas en privilégier certains au détriment d'autres. Les membres aimeraient éventuellement connaître de quelle façon la rétroaction est faite en fin de processus.

**SUIVI**

Pour terminer, le président d'assemblée souhaiterait que la PDG puisse transmettre à l'équipe l'appréciation du conseil d'administration pour le travail impressionnant et les énergies investies au cours des dernières semaines. Il félicite également M<sup>me</sup> Nicole Damestoy pour le travail accompli et cette dernière tient à souligner de façon particulière le travail de D<sup>re</sup> Jocelyne Sauvé, D<sup>re</sup> Patricia Hudson et D<sup>r</sup> Michel Roger, tous trois cadres supérieurs de l'Institut.

M. Donald Aubin quitte la réunion à 14 h 40.

## 8. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

### 8.1 Rapport de la présidente par intérim du comité d'audit

M. Denis Marion, président d'assemblée, accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative.

M<sup>me</sup> Céline Plamondon, présidente par intérim du comité d'audit, fait rapport aux membres du C.A. des sujets discutés lors des réunions du comité d'audit tenues les 11 mars, 1<sup>er</sup> avril, 23 avril et 7 mai 2020.

La réunion du 11 mars 2020 a permis d'approuver le plan d'audit du Vérificateur général et de prendre connaissance des surplus anticipés à la fin de l'exercice financier.

À la séance du 1<sup>er</sup> avril, les membres ont approuvé trois résolutions : l'autorisation de la signature d'un contrat de sondage avec la firme Léger, l'autorisation de la PDG à signer des bons de commande de 500 000\$ et plus pour l'acquisition de trousseaux, de réactifs ou de fournitures de laboratoires pour le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) dans le contexte de la COVID-19 et la signature d'un contrat pour des services informatiques parmi un lot de 5 ; deux autres seront approuvés à la présente séance.

Le 23 avril dernier a eu lieu une réunion convoquée à la demande de la PDG pour informer les membres du comité d'audit que des fournisseurs et des journalistes ont questionné le processus d'octroi d'un contrat de gré à gré à la firme Léger dans le contexte de mesures d'urgence sanitaire à la demande du ministère. Les réponses données semblent avoir été satisfaisantes et il y a eu peu de répercussions médiatiques jusqu'à maintenant.

Finalement, lors de la séance du 7 mai 2020, les membres ont pris connaissance du budget présenté au point 8.1.1. Ce budget équilibré présente des revenus et des charges à la hausse comparativement aux années antérieures, mais n'inclut pas les dépenses liées à la COVID-19. Le comité a aussi analysé la proposition d'affectation des excédents cumulés afin de pouvoir sécuriser ces sommes en les affectant à des projets dans les états financiers. Il recommande aussi l'approbation des contrats de plus de 500 000 \$ présentés aujourd'hui.

Avant de débiter les présentations, M<sup>me</sup> Céline Plamondon demande à M. Claude Bernier d'expliquer ce qu'il advient des deux contrats en technologies de l'information présentés lors de la séance du C.A. du 5 février dernier et pour lesquels le processus d'appel d'offres n'était pas complété. M. Bernier explique que ce suivi avait été présenté lors de la réunion du comité d'audit du 11 mars dernier ; ces deux contrats ont été annulés, car en parallèle à l'appel d'offres, il y a eu un processus d'affichage de postes qui a été concluant. L'embauche est toujours privilégiée au détriment du recours à des consultants.

#### 8.1.1 Budget 2020-2021

Les membres ont reçu quatre documents : un état de situation, une présentation du budget, le budget et le projet de résolution.

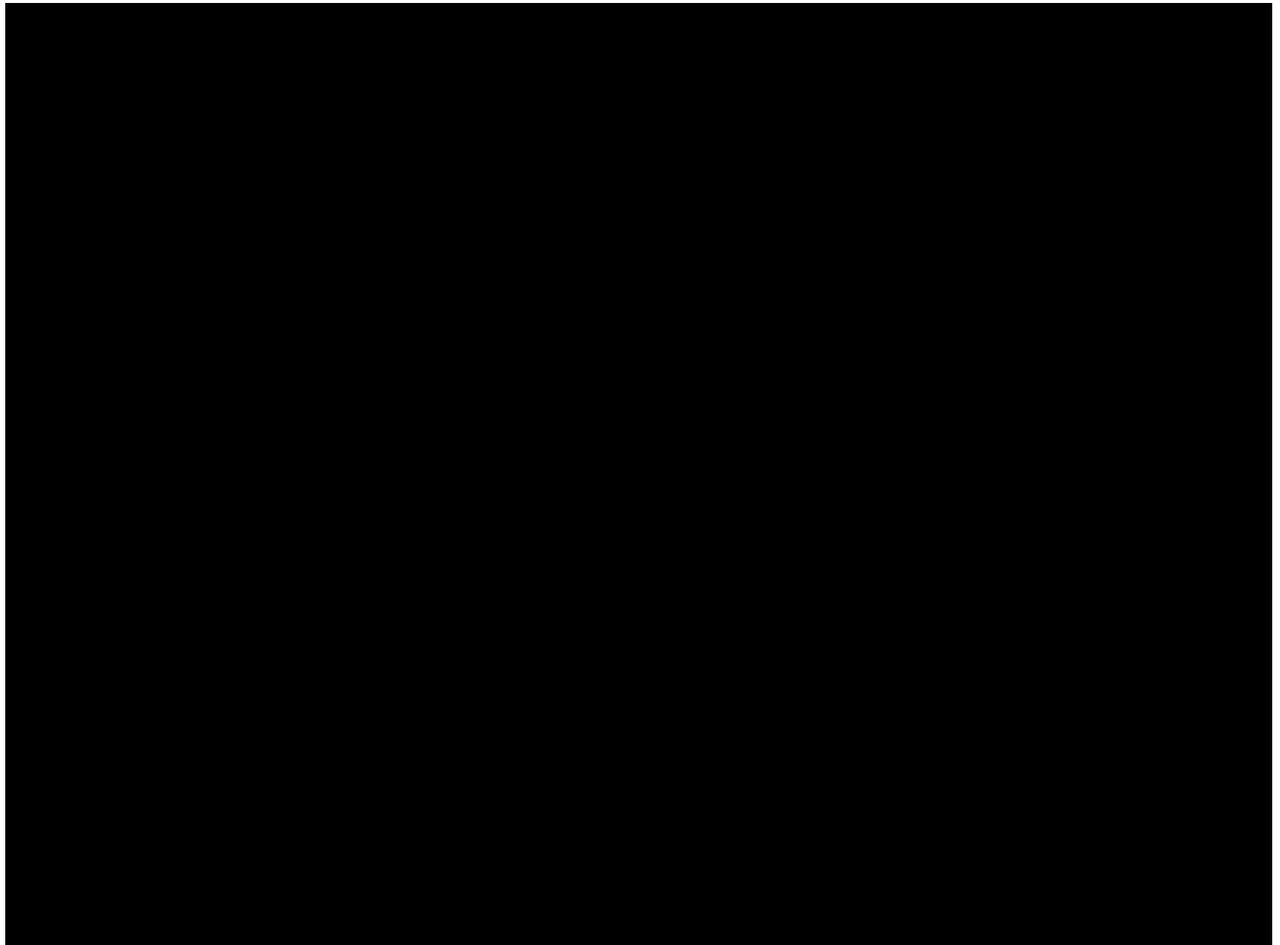
M. Claude Bernier explique que le C.A. doit approuver le budget lors de cette séance afin de le joindre aux états financiers au 31 mars 2020 comme demandé par le Vérificateur général.

---

M. Bernier précise que le budget 2020-2021 est présenté dans un contexte d'incertitude en raison de la COVID-19 ; un nouveau budget gouvernemental est attendu et des mesures de contrôle des dépenses sont déjà en vigueur. Pour l'Institut, l'impact de la COVID-19 sur le portefeuille des projets spéciaux est inconnu, donc n'a pas pu être totalement pris en compte et le financement de plusieurs activités liées à la COVID-19 n'est pas encore confirmé. Les conventions collectives sont échues, alors les salaires ont été indexés de 2 % pour l'exercice budgétaire, et ce, selon les paramètres gouvernementaux.

Le budget présenté est équilibré. Il présente une augmentation des revenus et des charges de 10 % par rapport à l'année précédente. Les produits se répartissent à 45,8 % pour les activités régulières et 54,3 % pour les projets spéciaux, ce qui représente une augmentation de la proportion des projets spéciaux comparativement aux années antérieures. Un déficit anticipé de 73 k\$ pour les Journées annuelles de santé publique (JASP) est financé par les excédents cumulés affectés à ce projet. Les charges relatives à l'utilisation des excédents affectés se composent principalement des dépenses en lien avec les projets scientifiques et la portion de l'amortissement des investissements en immobilisations financés par les excédents. Comme chaque année, les principales dépenses sont les ressources humaines.

Les questions suivantes sont soulevées par les membres :



M. Bernier présente les différents éléments de risques face au scénario budgétaire préparé. Il précise qu'advenant un écart important dans les confirmations budgétaires attendues du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), il serait possible d'élaborer un budget de gestion en cours d'année pour assurer un meilleur suivi.

Les membres se déclarent satisfaits des explications fournies et sont prêts à procéder à l'adoption du budget.

### **RÉSOLUTION 2020-05-13/02**

#### **Adoption du budget 2020-2021 de l'Institut national de santé publique du Québec**

**ATTENDU QUE** l'Institut doit présenter dans ses états financiers annuels le budget 2020-2021 autorisé par sa gouvernance.

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration est l'instance qui doit approuver le budget 2020-2021.

**ATTENDU QUE** le budget 2020-2021 a été présenté au comité d'audit du 7 mai 2020 et que celui-ci en recommande l'adoption par le conseil d'administration

**ATTENDU QUE** le budget 2020-2021 présente des résultats des opérations courantes avec un déficit d'opération de 0,073 M\$ avec des produits de 86,258 M\$ et des charges de 86,331 M\$

**ATTENDU QUE** le déficit d'opération de 0,073 M\$, en lien avec les JASP, est couvert par les excédents cumulés des JASP de plus de 0,150 M\$

**ATTENDU QUE** le budget 2020-2021 prévoit des charges en lien avec les excédents affectés de 2,264 M\$ répartis comme suit :

	Montant
Plan d'affaires du LSPQ	0,119 M\$
Amortissement des immobilisations financées par les excédents affectés	0,800 M\$
Projets corporatifs et scientifiques	1,345 M\$
<b>Total</b>	<b>2,264 M\$</b>

**ATTENDU QUE** le budget 2020-2021 prévoit des investissements en immobilisations de 4,235 M\$ dont le financement se répartit comme suit :

	Montant
<b>Budget d'investissement courant</b>	
Budget d'investissement courant des activités régulières	0,735
Excédent affecté disponible pour les investissements courants en immobilisations	0,500 M\$
<b>Budget d'investissement sur des enveloppes dédiées</b>	
Excédent affecté pour les investissements autorisés antérieurement	1,500 M\$
<b>Budget des projets spéciaux</b>	1,500 M\$
<b>SI-PMI</b>	0,130 M\$
<b>(-) Refacturation SI-PMI</b>	(0,130 M\$)
<b>Total</b>	<b>4,235 M\$</b>

Montant

**ATTENDU QUE** le budget 2020-2021 ne tient pas compte de tous les impacts potentiels de la COVID-19.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Monique Benoît, appuyée par M. Lonzozou Kpanake, il est résolu :

- **D'AUTORISER** le budget 2020-2021 de l'Institut national de santé publique du Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 8.1.2 Affectation des excédents cumulés non affectés au 31 mars 2020

M. Bernier présente l'état de situation concernant la proposition d'affectation des excédents.

Les membres veulent s'assurer que la somme réservée pour faire face aux éventualités (excédent cumulé non affecté pour faire face aux éventualités) est suffisante considérant le contexte d'incertitude dans lequel l'organisation se trouve en lien avec la COVID-19. M. Bernier justifie ce choix et avise les membres que d'autres sommes pourraient également être utilisées advenant des imprévus. Les membres se déclarent satisfaits de ces explications et n'ont pas d'autres questions.

M. Donald Aubin se joint à la réunion à 16 h 02.

**RÉSOLUTION 2020-05-13/03****Affectation des excédents**

**ATTENDU QUE** l'adoption par le conseil d'administration de la politique sur l'affectation de l'excédent attribuable à la réalisation des projets spéciaux (PO-03-2001) de l'Institut national de santé publique du Québec le 28 mai 2001 et l'adoption de sa révision le 19 octobre 2005.;

**ATTENDU QU'** il demeure avant affectation et en considérant les résultats préliminaires de 2019-2020, un excédent cumulatif non affecté de près de 2,689 M\$ au 31 mars 2020.

**ATTENDU** la volonté de conserver un excédent cumulé non affecté d'au moins 0,500 M\$ pour faire face aux éventualités.

**ATTENDU** la volonté de conserver un excédent cumulé non affecté d'au moins 0,130 M\$ pour finaliser certains dossiers dont les excédents ont été constatés antérieurement.

**ATTENDU QUE** l'excédent cumulé non affecté actuellement disponible pour affectation et ce, avant la finalisation des états financiers et la vérification externe par le Vérificateur général du Québec s'élèvent à 2,059 M\$.

	<u>Montant</u>
Excédent cumulé non affecté au 31 mars 2019	1,389 M\$
Affectation du 23 octobre 2019	(0,700 M\$)
Résultats non affectés préliminaires 2019-2020	<u>2,000 M\$</u>
Excédent cumulé non affecté préliminaire au 31 mars 2020	2,689 M\$
(-) Excédent cumulé non affecté pour faire face aux éventualités	(0,500 M\$)
(-) Excédent cumulé non affecté pour finaliser certains dossiers	<u>(0,130 M\$)</u>
<b>Montant préliminaire disponible pour affectation au 31 mars 2020</b>	<b>2,059 M\$</b>

**ATTENDU QU'** il est prudent de conserver une marge de manœuvre de 0,259 M\$.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyée par M. Denis Chênevert, il est résolu :

- **D'AUTORISER** l'affectation d'un montant de 1,800 M\$ provenant de l'excédent cumulé non affecté au 31 mars 2020 pour les besoins suivants :
  - 0,400 M\$ pour les projets structurants et les équipements spécialisés du Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) ;
  - 0,900 M\$ dont l'utilisation sera à préciser ;
  - 0,500 M\$ pour les besoins en immobilisations.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 8.1.3 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 500 k\$

Les membres ont reçu un état de situation faisant état du suivi des contrats autorisés et des appels d'offres en cours. Sur quatre lots, deux d'entre eux sont prêts à être approuvés. Les membres demandent que soit ajoutée l'information permettant de savoir si ces firmes sont déjà sous contrat avec l'Institut. M. Claude Bernier acquiesce à cette demande, mais précise que dans le cadre d'un appel d'offres public, cette information ne pourra pas être considérée dans le processus de décisions menant à l'octroi d'un contrat.

#### RÉSOLUTION 2020-05-13/04

##### **Contrats avec la firme GDG Informatique et Gestion et avec la firme Effenti**

**ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration de la politique la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.

**ATTENDU QUE** la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale.

**ATTENDU QU'** un appel d'offres (INSPQ-10154) par lots a été réalisé en technologies de l'information.

**ATTENDU QUE** le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur.

**ATTENDU QU'** en date de la présente deux lots sur cinq sont prêts à être attribués. Il s'agit des lots 2 et 4.

**ATTENDU QUE** les lots 1 et 3 ont été annulés.

**ATTENDU QUE** le lot 5 a déjà été autorisé lors du conseil d'administration du 1<sup>er</sup> avril 2020.

**ATTENDU QUE** les contrats à signer sont les suivants :

Lot	Fournisseur	Durée	Montant incluant les options de prolongation	Profil
1	Annulé			Programmeur-analyste .NET Front End
2	<b>GDG Informatique et Gestion</b>	<b>1 an + option de 2 ans</b>	<b>405 174\$</b>	<b>Programmeur-analyste .NET Back End</b>
3	Annulé			Programmeur-analyste .NET Back End
4	<b>Effenti</b>	<b>1 an + option de 2</b>	<b>323 169 \$</b>	<b>Programmeur-analyste</b>

		<b>ans</b>		<b>.NET Back End</b>
5	Solutions virtuelles	1 an + option de 2 ans	554 400\$	Conseiller en architecture de solution sénior

Sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyée par M<sup>me</sup> Diane Lafontaine, il est résolu :

- **D'AUTORISER** la présidente-directrice générale à signer le contrat (lot 2) au montant de 405 174 \$ incluant les options de prolongation.
- **D'AUTORISER** la présidente-directrice générale à signer le contrat (lot 4) au montant de 323 169 \$ incluant les options de prolongation.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Plamondon, présidente du comité d'audit, demande à M. Claude Bernier de faire état aux membres des contrats de plus de 500 000 \$ ayant été octroyés pour le LSPQ à la suite de la résolution du 1<sup>er</sup> avril 2020 autorisant la PDG à signer des contrats de 500 000 \$ et plus sans l'approbation du conseil pour des besoins spécifiques à la COVID-19 dans le contexte actuel de l'état d'urgence sanitaire, comme il est rapporté dans la documentation.

M. Bernier fait donc état des trois contrats de plus de 500 000 \$ ayant été octroyés :

- un contrat de 645 120 \$ pour l'achat de trousseaux pour des tests de COVID-19 à Roche Diagnostics ;
- un contrat à Life Technologies pour l'achat de réactifs ;
- un contrat à Dynacare pour des analyses de laboratoire.

Il précise également que les processus contractuels en vigueur ont tous été respectés.

#### 8.1.4 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$.

#### 8.2 Rapport du président par intérim du comité des ressources humaines

Ce point est ajourné au 17 juin 2020.

### 9. AFFAIRES CORPORATIVES

#### 9.1 Rapport de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique

Ce point est ajourné au 17 juin 2020.

### 9.1.1 Liste de risques stratégiques

Ce point est ajourné au 17 juin 2020.

### 9.1.2 Évaluation de la PDG

Les membres ont reçu les documents suivants :

- bilan des attentes signifiées 2019-2020 ;
- attentes signifiées 2020-2021 ;
- attentes gouvernementales.

Concernant les attentes gouvernementales, la PDG Damestoy informe les membres que le seul élément qui pourrait être difficile à réaliser l'an prochain est l'atteinte de 75 % des cibles de la planification stratégique. Notre constat actuel est à l'effet que les cibles établies dans la nouvelle planification stratégique concernent certains éléments qui pourraient être mis de côté dans le contexte de la pandémie. Des démarches seront menées afin de voir s'il est possible d'y apporter des modifications.

M<sup>me</sup> Nicole Damestoy présente son bilan des attentes signifiées par le conseil d'administration en 2019-2020 ainsi que les attentes proposées de la prochaine année.

Les membres n'ont pas de question sur le bilan de la dernière année. Concernant les attentes pour la prochaine année, ils veulent savoir ce qui a mené à l'identification de la cible qui indique que 25 % du personnel se sera engagé en fonction de la nouvelle directive sur les conflits d'intérêts. Des explications sont données afin de comprendre l'établissement de cette cible, mais les membres proposent d'identifier une cible qui serait plus significative et qui permettrait d'obtenir un meilleur impact. Par exemple, on pourrait cibler une catégorie d'emplois qui est plus à risque de rencontrer des situations de conflits d'intérêts. Les attentes signifiées seront révisées, déposées au comité de gouvernance et éthique pour recommandation et au conseil d'administration pour adoption en juin 2020.

**SUIVI**

## **RÉSOLUTION 2020-05/06**

### **Évaluation de la PDG**

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration a adopté les attentes signifiées 2019-2020 lors de la séance tenue le 22 mai 2019 et que le bilan de ces attentes a été présenté à la présente séance.

Sur proposition de M. Donald Aubin, appuyée par M. Lonozou Kpanake, il est résolu de :

- **ADOPTER** le bilan des attentes signifiées 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ****9.1.3 Demande de formation de la PDG**

Ce point est ajourné au 17 juin 2020.

**9.1.4 Cadre de formation des administrateurs**

Ce point est ajourné au 17 juin 2020.

**9.2 Projet de calendrier 2020-2021 du conseil**

Les membres ont reçu une proposition de calendrier pour les séances du conseil de la prochaine année.

**RÉSOLUTION 2020-05/09****Calendrier 2020-2021 des séances du conseil**

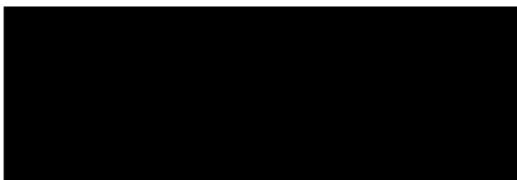
Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyée par M<sup>me</sup> Monique Benoît, il est résolu de :

- **ADOPTER** le calendrier des séances 2020-2021 du conseil d'administration comme présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ****10. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**ATTENDU QUE** tous les points à l'ordre du jour n'ont pas été traités, sur proposition de M. Yves Salvail appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, il est résolu à 17 h de :

- **AJOURNER** la séance au 17 juin 2020 à 13 h.



---

Nicole Damestoy  
Présidente-directrice générale  
Présidente du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec



---

Julie Dostaler  
Secrétaire générale  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

---

# Avis de convocation

## SÉANCE AJOURNÉE DE LA 119<sup>E</sup> SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 17 juin 2020** de 13 h à 16 h par web conférence - Zoom

### Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour ;	13 h	Adoption	5 min	- Ordre du jour
2.	Déclaration d'intérêts ;	13 h 05	Information	5 min	
3.	Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2020 ;	13 h 10	Adoption	5 min	-Procès-verbal
4.	Suivis des procès-verbaux des séances antérieures ;	13 h 15	Information	5 min	-Tableau des suivis
5.	Complément au rapport de la présidente-directrice générale du 13 mai 2020 ;	13 h 20	Information	10 min	-Rapport
6.	<b>Affaires administratives :</b>				
	6.1 Rapport du président par intérim du comité des ressources humaines	13 h 30	Information	5 min	-Tableau bord RH
	6.2 Assurance responsabilité ;	13 h 35	Adoption	2 min	-État de situation -Certificat d'assurance
7.	<b>Affaires corporatives :</b>				
	7.1 Rapport de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique :	13 h 37	Information	5 min	
	7.1.1 Liste des risques stratégiques ;	13 h 42	Adoption	60 min	-État de situation -Présentation -Liste de risques
	7.1.2 Bulletin gouvernemental et attentes signifiées 2020-2021 de la PDG ;	14 h 42	Information/Adoption	20 min	-Bulletin gouvernemental -Attentes 2020-2021
	7.1.3 Cadre d'évaluation du conseil	15 h 02	Adoption	20 min	-État de situation -Cadre d'évaluation
	7.1.4 Cadre de formation des administrateurs ;	15 h 22	Adoption	15 min	-État de situation -Cadre de formation
	7.1.5 Renouvellement – Comité d'éthique de santé publique (CESP) ;	15 h 37	Adoption	5 min	-État de situation -Résolution
	7.1.5.1 : Qu'est-ce que le CESP?		Information		-Rapport d'activités 2018-2019

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
8.	Dépôt de documents ;	15 h 42	Information	-	-CAUDIT 23 janvier -CAUDIT 11 mars - CAUDIT 1 <sup>er</sup> avril - CAUDIT 23 avril -CGE 13 décembre -CGE 13 mars
9.	Prochaine séance – 15 juillet 2020 par visioconférence ;	15 h 42	Information	-	
10.	Échanges à huis clos :				
	10.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale ;	15 h 42	Discussion	30 min	
11.	Levée de la séance.	16 h 12	Adoption		

2020-06-15

**PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT  
DE LA CENT DIX-NEUVIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 2020  
tenue par visioconférence le 17 juin 2020, à 13 h**

---

**Membres convoqués :** M<sup>me</sup> Sonia Bélanger  
M. Donald Aubin  
M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert  
M. Denis Chênevert  
M<sup>me</sup> Nicole Damestoy  
M. Lonzozou Kpanake  
M<sup>me</sup> Diane Lafontaine  
M<sup>me</sup> Carole Lalonde  
M. Denis Marion  
M. Daniel Paré  
M<sup>me</sup> Céline Plamondon  
M. Yves Salvail

**Absences confirmées :** M. Horacio Arruda  
M<sup>me</sup> Monique Benoit  
M. Éric Goyer

**Secrétaire du conseil :** M<sup>me</sup> Julie Dostaler

**Invitée :** M<sup>me</sup> Natalys Bastien

## 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le quorum étant constaté, M. Denis Marion, président d'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 05. Les membres se présentent à tour de rôle étant donné que plusieurs nouveaux membres n'ont pas eu l'occasion de rencontrer tous les anciens.

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ajournée du 13 mai 2020 et en ont pris connaissance. M. Denis Marion explique qu'il a été convenu d'ajourner la rencontre du 13 mai 2020, et que cela implique tout de même d'ajouter un nouvel ordre du jour pour la présente séance.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Sonia Bélanger appuyée par M. Yves Salvail, l'ordre du jour de la séance ajournée du 13 mai 2020 est adopté tel que présenté.

## 2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée, M. Denis Marion, invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. M<sup>me</sup> Diane Lafontaine souhaite déclarer un intérêt pour la demande de formation de la PDG au Collège des administrateurs des sociétés puisqu'elle est administratrice de cette organisation. Ce sujet ayant été retiré du présent ordre du jour compte tenu des incertitudes budgétaires, il est convenu que M<sup>me</sup> Diane Lafontaine n'est pas en situation de conflit d'intérêt pour les sujets prévus à l'ordre du jour.

## 3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 2020.

Les membres ont reçu et pris connaissance du projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai dernier.

Il est demandé de modifier le texte suivant apparaissant au point 8.1.3 :

« Les membres suggèrent d'ajouter l'information à savoir si ces firmes sont déjà sous contrat avec l'Institut. Mais comme il s'agit d'un processus d'appel d'offres public, cette information ne pourra pas être considérée dans la prise de décision pour l'octroi du contrat. »

Par :

« Les membres demandent que soit ajoutée l'information permettant de savoir si ces firmes sont déjà sous contrat avec l'Institut. M. Claude Bernier acquiesce à cette demande, mais précise que dans le cadre d'un appel d'offres public, cette information ne pourra pas être considérée dans le processus de décisions menant à l'octroi d'un contrat. »

Sur proposition de M<sup>me</sup> Diane Lafontaine appuyée par M. Lonzozou Kpanake, le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2020 est adopté avec la modification demandée.

## 4. SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ANTÉRIEURES

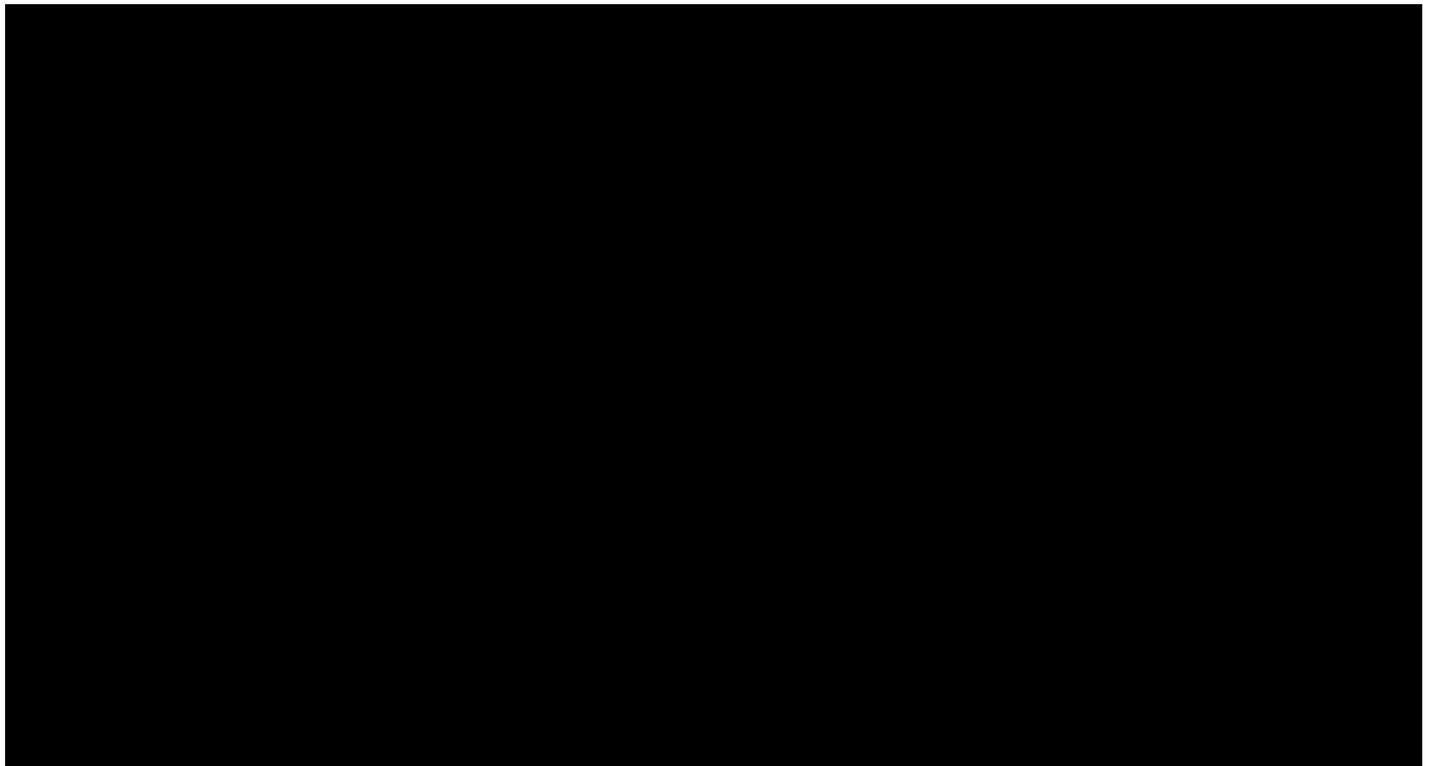
Les membres ont reçu un tableau les informant des suivis notés aux procès-verbaux et en ont pris connaissance. M<sup>me</sup> Julie Dostaler, secrétaire générale, les présente brièvement.

---

## 5. COMPLÉMENT AU RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DU 13 MAI 2020

Les membres ont reçu un document présentant un complément au rapport de la PDG du 13 mai dernier. La présidente-directrice générale relève les éléments suivants :

- L'arrivée de M. François Desbiens comme vice-président aux affaires scientifiques est confirmée pour le 2 juillet 2020 ;
- La demande de formation pour la PDG au Collège des administrateurs de sociétés, déposée le 13 mai dernier, a été retirée de l'ordre du jour puisque considérée comme étant inappropriée dans le contexte où le Conseil du trésor a envoyé des directives aux organismes gouvernementaux à l'effet d'être très prudent à engager des dépenses additionnelles, notamment pour les aspects de formations. Considérant également la charge de travail anticipée en lien avec la pandémie pour la prochaine année, ce projet est donc pour l'instant suspendu ;
- Le Secrétariat du Conseil du trésor impose cette année un gabarit pour le rapport annuel de gestion afin d'harmoniser la reddition de comptes des ministères et des organismes gouvernementaux. En raison de la pandémie, plusieurs cibles du plan stratégique de l'INSPQ ne seront pas évaluées. Il faudra examiner la possibilité d'apporter des ajustements aux cibles visées au cours des prochains mois ;
- L'organisation a rédigé un plan de rétablissement qui vise : 1- la reprise des activités délestées au cours de la pandémie, 2- la révision des priorités et engagements budgétaires et 3- la tenue d'activités de rétroaction permettant d'améliorer notre réponse scientifique à court terme. D'autres travaux de rétroaction seront planifiés plus tard à l'automne ;



## 6. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

### 6.1 Rapport du président par intérim du comité des ressources humaines

M. Denis Marion accueille M<sup>me</sup> Natalys Bastien, directrice des ressources humaines, qui, en l'absence des membres du comité, présente les rapports du comité des ressources humaines. Le comité n'ayant pas eu quorum, a tenu des séances de travail les 15 janvier 2020 et 11 mars 2020. Les membres ont suivi les indicateurs du tableau de bord RH ainsi que le plan de travail du comité. Ils avaient également étudié la démarche du plan de relève ainsi qu'une démarche pour favoriser la rétention du personnel. Ces deux démarches seront revues puisque suspendues en raison de la pandémie.

Concernant les indicateurs du tableau de bord RH, elle souligne le fait qu'on prévoit que le tiers du personnel de l'INSPQ puisse quitter pour la retraite dans les 5 prochaines années, justifiant l'enjeu de gestion de la relève. Elle relève aussi un enjeu de rétention du personnel considérant l'augmentation du taux de roulement chez les employés temporaires. Elle mentionne que bien que l'INSPQ dépasse le seuil d'heures rémunérées prévu à la loi 15, ce dépassement pourra être justifié en raison de l'ajout de mandats par le MSSS.

M. Denis Chênevert, nouvellement membre du comité RH, suggère qu'il y ait une révision des indicateurs RH afin de mieux cibler des indicateurs permettant d'anticiper davantage l'évolution des ressources humaines.

**SUIVI**

### 6.2 Assurance responsabilité

La secrétaire générale présente l'état de situation qui identifie le besoin de procéder à une résolution du conseil pour que nos assurances puissent offrir une protection d'assurance responsabilité aux personnes externes qui agissent à titre de membres dans les comités d'experts de l'INSPQ.

#### **RÉSOLUTION 2020-06/01**

##### ***Assurance responsabilité pour les comités d'experts de l'INSPQ***

ATTENDU QUE l'INSPQ fait régulièrement appel à des experts externes pour l'assister dans la réalisation de ses mandats.

ATTENDU QUE cette pratique de travail est formalisée au sein de comité d'experts c'est-à-dire des comités créés formellement par l'Institut en vue de réaliser un mandat qui lui est confié ou qu'il a initié.

ATTENDU QUE ces comités sont composés en partie par des personnes externes à l'Institut reconnues pour leurs compétences en lien avec le mandat du comité.

ATTENDU QUE l'encadrement des comités d'experts est défini dans la politique sur les comités d'expert (PO-20-2017) adoptée par le conseil d'administration.

---

ATTENDU QUE pour bénéficier d'une couverture d'assurance responsabilité, ces comités doivent être reconnus par le conseil d'administration de l'INSPQ.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyée par M<sup>me</sup> Diane Lafontaine, il est résolu de :

- ENTÉRINER la liste des comités d'experts suivants :
  - Comité d'éthique de santé publique (CESP) ;
  - Comité sur les analyses de laboratoire en ITSS (CALI) ;
  - Comité sur les ITSS (CITSS) ;
  - Comité d'experts sur la résistance aux antimicrobiens et leur utilisation (CERAU) ;
  - Comité consultatif en santé voyage (CCSV) ;
  - Comité d'experts en retraitement des dispositifs médicaux (CERDM) ;
  - Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) ; Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ) ;
  - Comité sur la surveillance des infections nosocomiales du Québec (comité SPIN) ;
  - Comité d'experts en planning familial ;
  - Comité scientifique pour la prévention de l'obésité ;
  - Comité scientifique sur les risques microbiologiques liés à l'eau (CERMEAU) ;
  - Comité scientifique sur les risques chimiques liés à l'eau (CERCEAU) ;
  - Comité aviseur AMMI-LSPQ ;
  - Comités d'assurance qualité du LSPQ (eaux de dialyse, microbiologie, pathologie, biochimie) ;
  - Comité santé au travail – COVID-19 ;
  - Comité cas et contacts – COVID-19 ;
  - Comité mesures populationnelles – COVID-19.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **7. AFFAIRES CORPORATIVES**

### **7.1 Rapport de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique**

La présidente du comité de gouvernance et d'éthique, M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, fait le rapport des trois dernières réunions du comité s'étant tenues les 13 mars, 20 avril et 5 juin 2020.

Lors de la séance du 13 mars 2020 qui fut présidée par M. Denis Marion, il fut question de :

- Décision d'annuler la séance du C.A. de mars 2020 compte tenu du contexte (début de pandémie) ;
- Validation de l'exercice de gestion intégrée des risques présenté aujourd'hui ;
- Discussion du bilan des attentes 2019-2020 de la PDG et d'une proposition préliminaire d'attentes signifiées 2020-2021 ;
- Discussion du cadre de formation des administrateurs.

Lors de la séance du 20 avril 2020, les sujets suivants furent discutés :

- Décision de tenir le C.A. de mai et de juin (qui sera finalement reporté) ;
- Validation de l'ODJ du C.A. du 13 mai 2020 ;
- Projet de calendrier des C.A. de l'année 2020-2021 ;
- Suivi de la nomination des membres du C.A. et planification d'une séance d'accueil ;
- Demande de formation de la PDG ;
- Révision des attentes signifiées 2020-2021 de la PDG ;
- Dépôt d'une analyse de l'évaluation 2019 de l'IGOPP ;

Lors de la séance du 5 juin 2020, les sujets suivants furent discutés :

- Résultats des évaluations de la formation d'accueil et de la séance du conseil de mai 2020 ;
- Tableau d'assiduité pour le C.A. et les comités : il est demandé de fournir un tableau d'assiduité dans le rapport annuel de gestion. C'était une recommandation du CGE à la suite de l'analyse IGOPP, mais le C.A. avait décidé de rendre effective cette recommandation dans le prochain RAG (2020-2021). Donc, on devancerait cet élément pour se conformer au gabarit du rapport annuel de gestion fourni par le SCT ;
- Révision de la version finale des attentes signifiées de la PDG ;
- Cadre d'évaluation du conseil : pour adoption aujourd'hui. Le CGE a aussi examiné les grilles d'évaluation afin de pouvoir mettre en œuvre la démarche d'évaluation dès cet été ;
- Planification des activités de formation pour 2020-2021 ;
- Recommandation au C.A. pour le renouvellement de mandats de deux membres du comité d'éthique de santé publique : M. Nicolas Fortin-Thériault et M<sup>me</sup> Manon Bédard ;
- Validation de l'ODJ de la séance du C.A. du 17 juin 2020 ;
- Décision de rallonger le temps des réunions du CGE à 3 h au lieu de 2 h 30 en raison du nombre élevé de sujets à traiter.

Le comité de gouvernance et d'éthique recommande l'approbation des sujets découlant de leurs réunions.

### **7.1.1 Liste de risques stratégiques**

M<sup>me</sup> Nicole Damestoy introduit la démarche de gestion des risques. Elle rappelle que des travaux et réflexions sont débutés depuis environ deux ans. C'est une approche qui nous amène vers un changement de culture. Les laboratoires qui sont certifiés par des normes ISO utilisent déjà cette approche, mais ce ne sont pas toutes les directions qui l'utilisent uniformément. Le C.A. avait suivi une formation à l'automne 2017. Une politique a également été approuvée par le conseil en mars 2018.

La secrétaire générale présente le processus et la méthodologie utilisée pour réaliser l'exercice d'identification des risques par le comité de direction ainsi que les risques stratégiques retenus par celui-ci. Elle explique également comment l'information est présentée dans chacune des fiches de risques. Pour ce qui est du suivi, elle mentionne que des propositions plus concrètes seront faites au conseil

---

d'administration à l'automne, mais suggère que les comités du conseil puissent suivre plus précisément les risques ainsi que les actions définies.

**SUIVI**

Un échange s'ensuit avec les membres. Ils veulent mieux comprendre comment les notes ont été attribuées. À cet égard, M<sup>me</sup> Julie Dostaler précise qu'il faut être prudent dans l'interprétation des cotes puisque l'exercice de calibration des risques s'est déroulé après un lac-à-l'épaule où le comité de direction avait choisi les priorités de travail de l'année. La cote représente sans doute un état entre le risque brut et le risque résiduel à atténuer. L'important est de retenir que les risques présentés sont les risques jugés les plus préoccupants par le comité de direction et pour lesquels il fut déterminé qu'il fallait agir afin de les atténuer.

Il est mentionné qu'il faudrait, lors d'une prochaine révision de l'exercice, faire la distinction entre les faiblesses organisationnelles et les risques auxquels l'organisation pourrait être confrontée. Également, après discussion, des enjeux de positionnement stratégique de l'Institut devraient possiblement être intégrés à la fiche de risques n<sup>o</sup> 7.

**SUIVI**

Finalement, les membres se déclarent satisfaits de ce premier exercice, sont prêts à l'adopter et à intégrer le suivi du tableau de bord des risques stratégiques dans les séances du C.A. et des comités.

## **RÉSOLUTION 2020-06/02**

### **Risques stratégiques**

**ATTENDU QUE** la loi sur l'administration publique demande aux organisations gouvernementales d'adopter un cadre de gestion axée sur les résultats.

**ATTENDU QUE** la gestion des risques constitue une fonction qui soutient la gestion axée sur les résultats ;

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration a adopté le 28 mars 2018 une politique de gestion des risques.

**ATTENDU QU'** une démarche rigoureuse fut réalisée par le comité de direction afin d'identifier les grands risques stratégiques pour l'organisation.

Sur proposition de M. Denis Chênevert, appuyée par M. Daniel Paré, il est résolu de

:

- **ADOPTER** les risques stratégiques identifiés par le comité de direction de l'INSPQ.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **7.1.2 Bulletin gouvernemental et attentes signifiées 2020-2021 de la PDG**

Les membres ont reçu le bulletin gouvernemental de la PDG à la suite de sa rencontre d'évaluation du rendement avec M. Yvan Gendron, sous-ministre au MSSS. Les membres ont également reçu une nouvelle version des attentes signifiées de la PDG pour la prochaine année. Les membres tiennent à féliciter la PDG sur les résultats de son évaluation. Cette dernière précise que le résultat de ce bulletin est le fruit du travail de l'ensemble de l'équipe de direction.

Les membres ont également reçu une nouvelle version des attentes signifiées à la suite du commentaire reçu à la séance du conseil du mois de mai afin de préciser les cibles attendues pour la prévention et la gestion des conflits d'intérêts. La PDG explique les changements apportés. Elle constate que dans la version déposée au C.A., à l'objectif 3a, on ne devrait pas voir la cible de 60 % dans l'objectif, mais seulement dans la cible. Ce changement sera apporté.

**SUIVI**

#### **RÉSOLUTION 2020-06/03**

##### **Attentes signifiées de la PDG 2020-2021**

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration a eu l'occasion de discuter des attentes signifiées de la PDG.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, appuyée par M<sup>me</sup> Carole Lalonde, il est résolu de :

- **ADOPTER** les attentes signifiées 2020-2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **7.1.3 Cadre d'évaluation de la performance du conseil**

Les membres ont reçu une proposition du cadre d'évaluation pour le conseil d'administration.

La secrétaire générale présente la proposition et répond aux questions des membres. Il est suggéré d'inclure un volet permettant de capter l'appréciation des membres de la direction face au rôle joué par les administrateurs.

**SUIVI**

#### **RÉSOLUTION 2020-06/04**

##### **Cadre d'évaluation de la performance du conseil**

**ATTENDU QUE** les bonnes pratiques en matière de gouvernance suggèrent de procéder à des évaluations annuelles de la performance du conseil.

---

Sur proposition de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, appuyée par M<sup>me</sup> Carole Lalonde, il est résolu de :

- **Adopter** le cadre d'évaluation du conseil et de procéder à la mise en œuvre d'une évaluation annuelle dès l'été 2020 en incluant un volet permettant de capter l'appréciation des membres de la direction face au rôle joué par les administrateurs.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **7.1.4 Cadre de formation des administrateurs**

Les membres ont reçu une proposition de cadre de formation. La secrétaire générale en fait la présentation et répond aux questions des administrateurs.

##### **RÉSOLUTION 2020-05/05**

##### **Cadre de formation des administrateurs**

**ATTENDU QUE** les bonnes pratiques en matière de gouvernance consistent à offrir des occasions de formation aux membres des conseils d'administration.

**ATTENDU QUE** le cadre de formation des administrateurs vise à définir les paramètres des activités de formation à offrir annuellement aux membres du conseil d'administration.

Sur proposition de M. Donald Aubin, appuyée par M. Denis Chênevert, il est résolu de :

- **ADOPTER** le cadre de formation des administrateurs de l'INSPQ

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **7.1.5 Renouvellement – Comité d'éthique de santé publique**

Les membres ont reçu la documentation afin de proposer le renouvellement du mandat de deux membres du comité d'éthique de santé publique.

##### **RÉSOLUTION 2020-05/06**

##### **Nomination de deux membres au comité d'éthique de santé publique**

**ATTENDU QUE** l'article 19 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec stipule que l'Institut doit mettre en place un comité d'éthique de santé publique ;

**ATTENDU QUE** la décision du conseil d'administration du 20 octobre 2009 de nommer les membres du Comité d'éthique de santé publique ;

**ATTENDU QUE** la décision du conseil d'administration du 9 décembre 2009 de mandater le comité de gouvernance et d'éthique pour assurer le suivi et le bon fonctionnement du Comité d'éthique de santé publique et de faire les recommandations nécessaires au conseil, le cas échéant ;

**ATTENDU QUE** M. Nicolas Fortin-Thériault et M<sup>me</sup> Manon Bédard offrent de nouveau leurs candidatures en tant que représentant du réseau et représentante de la population au Comité d'éthique de santé publique ;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyée par M. Lonzozou Kpanake, il est résolu :

- **D'AUTORISER** le renouvellement des mandats de M. Nicolas Fortin-Thériault et de M<sup>me</sup> Manon Bédard, représentant du réseau et représentante de la population au comité d'éthique de santé publique, pour un mandat de quatre ans, se terminant en juin 2024. Ces mandats sont effectifs le 17 juin 2020.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Les membres auraient aimé pouvoir consulter le curriculum vitae des candidats. Cette information leur sera transmise, mais pour les prochaines fois, ce sera fait systématiquement même s'il s'agit du renouvellement d'un mandat.

**SUIVI**

## **8. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Les comptes rendus suivants ont été déposés pour information :

- Comité d'audit : réunions du 23 janvier, 11 mars, 1<sup>er</sup> avril et 23 avril 2020 ;
- Comité de gouvernance et d'éthique, réunions du 13 décembre 2019 et 13 mars 2020.

## **9. PROCHAINE SÉANCE – 15 juillet 2020 par conférence web**

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration se tiendra le 15 juillet 2020 par conférence web. Une séance extraordinaire est également prévue le 30 juin 2020 afin d'autoriser la signature de contrats de plus de 500 000 \$.

Les membres veulent bien comprendre le rôle du C.A. dans le processus d'autorisation de signature contractuelle. Le comité d'audit s'assure de la conformité du processus contractuel, mais il faudrait bien identifier la contribution du conseil d'administration.

**SUIVI**

## 10. ÉCHANGES À HUIS CLOS

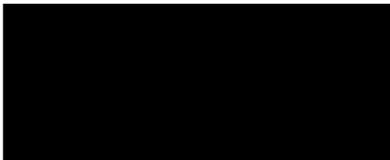
Un huis clos est demandé à 15 h 51.

### 10.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec

Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale.

## 11. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 16 h 20.



---

Nicole Damestoy  
Présidente-directrice générale  
Présidente du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec



---

Julie Dostaler  
Secrétaire générale  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

2020-07-09

---

## AVIS DE CONVOCATION

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Le mardi 30 juin 2020, à 16 h 30  
par conférence téléphonique

Coordonnées afin de joindre la conférence téléphonique :

Numéro de téléphone : 1-866-827-6872

Code de conférence : 9939143#

### Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Action	Temps alloué	Document
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour ;	Adoption	2 min	- Ordre du jour
2.	Autorisation de contrats de plus de 500 k\$ ;	Adoption	15 min	-État de situation -Résolutions (2)
3.	Correspondance reçue de sept syndicats du réseau de la santé ;	Information	13 min	-État de situation
4.	Levée de la séance.	Adoption	-	-

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ)**

**Tenue par conférence téléphonique le 30 juin 2020, à 16 h 30**

---

**Membres présents :**

- M. Horacio Arruda
- M. Donald Aubin
- M<sup>me</sup> Sonia Bélanger
- M<sup>me</sup> Monique Benoit
- M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert
- M<sup>me</sup> Nicole Damestoy
- M. Lonzozou Kpanake
- M<sup>me</sup> Carole Lalonde
- M. Denis Marion
- M. Daniel Paré
- M<sup>me</sup> Céline Plamondon
- M. Yves Salvail

**Membres absents :**

- M. Denis Chênevert
- M. Éric Goyer
- M<sup>me</sup> Diane Lafontaine

**Secrétaire du conseil :** M<sup>me</sup> Julie Dostaler

**Invité :** M. Claude Bernier

## **1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le quorum étant constaté, M. Denis Marion, président d'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres, déclare la séance ouverte à 16 h 30, et présente l'ordre du jour proposé.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Carole Lalonde, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, l'ordre du jour de la séance est adopté tel que proposé.

## **2. AUTORISATION DE SIGNATURE - CONTRAT DE 500 k\$ OU PLUS**

Les membres ont pris connaissance de l'état de situation et des 2 résolutions proposées. Le comité d'audit a eu l'occasion de se rencontrer avant cette séance extraordinaire et recommande l'approbation des résolutions. M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative, présente les deux projets de résolution. À la question visant à savoir comment est établie la valeur estimative du contrat, il répond qu'elle est établie à partir d'estimations internes, des dernières soumissions similaires et vise à évaluer la capacité financière à pouvoir assumer la dépense.

### **RÉSOLUTION 2020-06-30/01**

#### **CONTRAT AVEC LA FIRME GDG INFORMATIQUE ET GESTION ET CONTRAT AVEC LA FIRME M3P SERVICES-CONSEILS**

- ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.
- ATTENDU QUE** la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale.
- ATTENDU QU'** un appel d'offres (INSPQ-10158) par lots a été réalisé en technologies de l'information.
- ATTENDU QUE** le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur.
- ATTENDU QU'** en date de la présente deux lots sur trois sont prêts à être attribués. Il s'agit des lots 1 et 2.
- ATTENDU QUE** le lot 3 est toujours en évaluation et fera l'objet d'une approbation subséquente du conseil d'administration.
- ATTENDU QUE** les contrats à signer sont les lots suivants :

Lot	Prestataire de services	Durée	Montant incluant les options de prolongation	Profil
1	<b>GDG Informatique et Gestion</b>	<b>1 an + option de 2 ans</b>	<b>339 339 \$</b>	Analyste programmeur JAVA senior
2	<b>M3P Services-Conseils</b>	<b>1 an + option de 2 ans</b>	<b>367 290 \$</b>	Analyste Technologique Ops senior
3	En évaluation	1 an + option de 2 ans		Administrateur de bases de données SQL senior (DBA)

Sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon et appuyée par M<sup>me</sup> Monique Benoit, il est résolu :

- **D'AUTORISER** la présidente-directrice générale à signer le contrat (lot 1) au montant de 339 339 \$ incluant les options de prolongation ;
- **D'AUTORISER** la présidente-directrice générale à signer le contrat (lot 2) au montant de 367 290 \$ incluant les options de prolongation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### RÉSOLUTION 2020-06-30/02

#### **CONTRAT DE SONDAGE AVEC LA FIRME LÉGER**

- ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.
- ATTENDU QUE** la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale.
- ATTENDU QU'** un appel d'offres (INSPQ-10176) a été réalisé pour l'obtention de services professionnels pour l'évaluation longitudinale des attitudes et comportements de la population québécoise en lien avec la pandémie de coronavirus (COVID-19).
- ATTENDU QUE** le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur.
- ATTENDU QU'** une seule soumission sur les trois soumissions a passé l'évaluation de la qualité du comité de sélection.
- ATTENDU QUE** le contrat à signer est le suivant :

Prestataire de services	Durée	Montant initial du contrat	Montant incluant la partie optionnelle
Léger	1 an (juillet 2020 à juin 2021)	519 840 \$	729 840 \$

Sur proposition de M<sup>me</sup> Carole Lalonde, appuyée par M. Yves Salvail, il est résolu :

- **D'AUTORISER** la présidente-directrice générale à signer le présent contrat au montant de 729 840 \$ incluant la partie optionnelle.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 3. CORRESPONDANCE REÇUE DE SEPT SYNDICATS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ

M<sup>me</sup> Nicole Damestoy, présidente-directrice générale, informe le conseil d'une correspondance reçue de sept syndicats du réseau de la santé critiquant certains avis produits par l'INSPQ à l'égard des équipements de protection pour les travailleurs du réseau dans le contexte de la pandémie. Cette lettre n'a pas été jointe à la documentation du conseil, mais sera acheminée aux membres à la suite de la séance.

**SUIVI**

La PDG précise que cette correspondance s'inscrit dans une série d'événements pouvant porter atteinte à la réputation de l'INSPQ. L'organisation a donc entamé des démarches pour se faire accompagner par un conseiller juridique et un conseiller en communication publique. Les risques identifiés sont l'atteinte à la réputation, une démobilisation du personnel, et des litiges. Pour ce dernier aspect, des efforts en termes de gestion des ressources humaines et communication interne seront également réalisés afin de maintenir un bon climat de travail à l'interne.

M<sup>me</sup> Carole Lalonde propose d'acheminer de la documentation pour aider dans la gestion des ressources humaines dans un contexte de crise, ce qui est accepté.

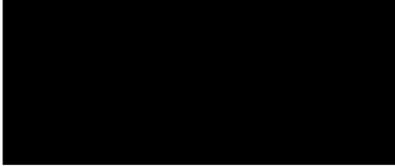
Les administrateurs questionnent la présidente-directrice générale sur la composition et la gouvernance du comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ). Bien que ce comité soit composé d'experts externes provenant de différents milieux, il agit sous l'autorité de l'INSPQ conformément à la Politique sur les comités d'experts en vigueur. La liste des membres de ce comité sera communiquée aux administrateurs.

**SUIVI**

Au terme de la discussion, les administrateurs reçoivent positivement l'analyse qui est faite de la situation et approuvent les démarches présentées par la direction.

#### 4. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M<sup>me</sup> Carole Lalonde, appuyée par M. Donald Aubin, la séance est levée à 17 h 08.



---

Nicole Damestoy  
Présidente-directrice générale  
Présidente du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec



---

Julie Dostaler  
Secrétaire générale  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

2020-07-08

# Avis de convocation

## 120<sup>E</sup> SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 15 juillet 2020** de 13 h 30 à 16 h par conférence web - Zoom

### Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour ;	13 h 30	Adoption	5 min	- Ordre du jour
2.	Déclaration d'intérêts ;	13 h 35	Information	5 min	
3.	Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ajournée du 13 mai 2020, tenue le 17 juin 2020 ;	13 h 40	Adoption	3 min	-Procès-verbal
4.	Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 juin 2020 ;	13 h 43	Adoption	2 min	-Procès-verbal
5.	Suivis des procès-verbaux des séances antérieures ;	13 h 45	Information	5 min	-Tableau des suivis
6.	Rapport de la présidente-directrice générale ;	13 h 50	Information	30 min	-Rapport pdg
7.	<b>Affaires administratives :</b>				
	7.1 Rapport de la présidente par intérim du comité d'audit :	14 h 20	Information	5 min	
	7.1.1 États financiers audités au 31 mars 2020 et désignation d'un cosignataire ;	14 h 25	Adoption	20 min	-États financiers -Présentation -Résolutions (2)
	7.1.2 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 500 k\$ ;	14 h 45	Adoption	5 min	-État de situation -Résolution
	7.1.3 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$ ;	14 h 50	Information	5 min	-État de situation -Annexe
8.	<b>Affaires corporatives :</b>				
	8.1 Rapport de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique :	14 h 55	Information	5 min	
	8.1.1 Rapport annuel de gestion de l'INSPQ ;	15 h	Adoption	15 min	-État de situation -Rapport annuel
	8.1.2 Révision du Règlement de fonctionnement du comité d'éthique de santé publique (CESP) ;	15 h 15	Adoption	5 min.	-État de situation -Règlement

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
9.	Dépôt de documents ;	15 h 20	Information	-	-Attentes signifiées version finale -CR CGE 20 avril -CR CRH 15 janvier -CR CRH 11 mars -CR CAUDIT 7 mai -CR CAUDIT 29 juin
10.	Prochaine séance – 7 octobre 2020 par visioconférence	15 h 20	Information	-	
11.	Échanges à huis clos :				
	11.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale	15 h 20	Discussion	30 min	
12.	Levée de la séance	15 h 50	Adoption		

2020-07-13

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA CENT VINGTIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC**

**tenue par visioconférence le 15 juillet 2020, à 13 h 30**

---

**Membres présents :**

- M. Donald Aubin
- M<sup>me</sup> Sonia Bélanger
- M<sup>me</sup> Monique Benoit
- M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert
- M. Denis Chênevert
- M<sup>me</sup> Nicole Damestoy
- M. Lonzozou Kpanake
- M<sup>me</sup> Diane Lafontaine
- M. Denis Marion
- M. Daniel Paré
- M<sup>me</sup> Céline Plamondon
- M. Yves Salvail

**Se sont excusés :**

- M. Horacio Arruda
- M. Éric Goyer
- M<sup>me</sup> Carole Lalonde

**Secrétaire du conseil :** M<sup>me</sup> Julie Dostaler

**Invité :** M. Claude Bernier

## **1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le quorum étant constaté, M. Denis Marion, président d'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 32.

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 juillet 2020 et en ont pris connaissance. Il est demandé de retirer le point 8.1 : Rapport de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique, puisqu'il n'y a pas eu de réunion.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Monique Benoit, appuyée par M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, l'ordre du jour de la séance du 15 juillet 2020 est adopté tel que présenté, à l'unanimité.

## **2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS**

Le président d'assemblée, M. Denis Marion, invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour.

M. Yves Savail souhaite déclarer un intérêt pour le point 7.1.2 de l'ordre du jour étant donné que la firme Procom Québec est un intermédiaire avec lequel il a des contrats professionnels. Il est déterminé que celui-ci ne prendra pas part à la discussion et à la décision.

## **3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 13 MAI 2020 TENUE LE 17 JUIN 2020**

Les membres ont reçu et pris connaissance du projet de procès-verbal de la séance ajournée du 13 mai dernier ayant eu lieu le 17 juin 2020.

M<sup>me</sup> Monique Benoit précise que son nom de famille s'écrit sans accent circonflexe et demande que cela soit corrigé dans les procès-verbaux.

Sur proposition de M. Lonozou Kpanake, appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, le procès-verbal de la séance ajournée du 13 mai 2020 tenue le 17 juin 2020 est adopté à l'unanimité avec les modifications demandées.

## **4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2020**

Les membres ont reçu et pris connaissance du projet de procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 juin 2020 et le déclarent conforme aux échanges.

Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyée par M. Donald Aubin, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

## **5. SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ANTÉRIEURES**

Les membres ont reçu un tableau les informant des suivis relevés dans les procès-verbaux et en ont pris connaissance. M<sup>me</sup> Julie Dostaler, secrétaire générale, les présente brièvement.

---

## 6. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les membres ont reçu le rapport de la PDG et en ont pris connaissance. La présidente-directrice générale relève les éléments suivants :

- Depuis la dernière séance du conseil, le principal événement significatif constitue les récentes nominations au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) qui nécessiteront des rencontres de présentation et de validation d'attentes ;
  - Une correspondance fut adressée au nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé, pour solliciter une rencontre ;
  - La rencontre qui était prévue le 14 juillet 2020 avec M<sup>me</sup> Dominique Savoie, sous-ministre en titre, est reportée au 21 juillet prochain ;
  - Arrivée en poste, le 6 juillet dernier, de M<sup>me</sup> Marie-Ève Bédard comme nouvelle sous-ministre adjointe à la Direction générale de la santé publique (DGSP), son rôle demeure à être clarifié ;
  - Plusieurs rencontres statutaires ont eu lieu avec les autorités ministérielles pour valider les attentes et positionner les besoins de l'organisation :
    - Rencontre avec M. Pierre-Albert Coubat, sous-ministre adjoint à la Direction générale du financement, de l'allocation des ressources et du budget (DGFARB), au cours de laquelle il a confirmé que l'INSPQ sera reconnu comme les établissements du réseau pour les remboursements des coûts additionnels liés à la COVID-19 ;
    - Rencontre avec M. Yvan Gendron, sous-ministre en titre, avant son départ, où il avait donné son accord à prolonger d'un an l'entente-cadre se terminant en 2021 entre l'Institut et le MSSS. Cet élément devra être validé auprès de la nouvelle sous-ministre, M<sup>me</sup> Dominique Savoie ;
    - Rencontre avec M. Luc Bouchard, sous-ministre associé à la Direction générale des technologies de l'information pour faire le suivi des travaux informatiques. Une demande a été adressée pour que l'Institut puisse avoir son propre VPN (*virtual private network*). Des discussions ont également eu lieu concernant les travaux en sécurité de l'information et la mise en place d'un comité stratégique en cybersécurité sur lequel l'INSPQ pourrait être invité à siéger ;
    - Rencontre avec M. Daniel Desharnais, sous-ministre adjoint à la Direction des projets spéciaux. La discussion a porté sur les attentes envers l'Institut dans le dossier de la prévention et du contrôle des infections dans les milieux de vie, d'hébergement et de réadaptation. L'enjeu de la surveillance dans ces milieux de vie a également été abordé. Un mandat plus spécifique sera confié au comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ) ;
  - Rencontre avec M. Vincent Lehouillier, sous-ministre adjoint à la Direction générale du personnel réseau et ministériel afin de faire un suivi sur les correspondances reçues des organisations syndicales du réseau de la santé et des services sociaux, et sur la prime de 4 % offerte au personnel du réseau et pour laquelle l'INSPQ n'a pas de confirmation de son éligibilité.
  - La PDG informe les administrateurs des démarches judiciaires des organisations syndicales du réseau de la santé et des services sociaux et de l'implication potentielle de l'INSPQ à cet égard ;
  - Concernant les enjeux communicationnels et les risques à la réputation, elle informe le conseil d'un mandat de gré à gré qui sera confié à Guy Versailles communications afin de réaliser un
-

diagnostic et de développer une stratégie entourant la protection de l'image. Ce mandat sera donné dans l'optique d'outiller les équipes pour rehausser les compétences internes ;

- La PDG mentionne également la tenue d'activités de rétroaction avec les équipes fortement impliquées dans la production scientifique liée au contexte de la COVID-19 afin de se préparer à une prochaine vague. Également, un affichage est en cours afin d'affecter 17 nouveaux postes à la COVID-19 et augmenter les capacités de certaines équipes ;
- Le vice-président du C.A. souligne l'entrée en poste de M. François Desbiens à titre de vice-président aux affaires scientifiques et aimerait que la PDG lui souhaite bon succès dans ses nouvelles fonctions de la part des membres du conseil.

À la suite de cette présentation, les membres posent quelques questions à la PDG :

## **7. AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

### **7.1 Rapport du président par intérim du comité d'audit**

M. Denis Marion accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières et matérielles et de la coordination administrative.

M<sup>me</sup> Céline Plamondon, présidente par intérim du comité d'audit, fait état des travaux du comité d'audit tenu le 13 juillet dernier où les sujets suivants furent présentés :

- Présentation des faits saillants des états financiers par M. Claude Bernier ;
  - Présentation du rapport des résultats d'audit du Vérificateur général du Québec (VGQ) et de la firme Morin Desrochers Beaulieu ;
  - Période de questions à huis clos avec les auditeurs qui ont confirmé que l'audit s'était bien déroulé et qu'il y avait eu une grande amélioration dans le processus
-

comparativement à l'année dernière. Tous les travaux furent réalisés dans les délais, et ce, malgré le contexte de la pandémie ;

- Autorisation d'un contrat de plus de 500 k\$ ;
- Suivi de la liste des contrats de plus de 25 k\$ ;
- Attestation de Revenu Québec confirmant l'absence de dettes et litiges en cours auprès d'eux.

### **7.1.1 États financiers audités au 31 mars 2020 et désignation d'un cosignataire**

Les membres ont reçu les états financiers ainsi qu'une présentation de ceux-ci.

M. Bernier explique que le rapport de l'auditeur comporte une réserve portant sur le paiement de transfert, en lien avec le Système d'information en protection des maladies infectieuses (SI-PMI). Cette réserve s'explique par le fait qu'il y a une divergence entre le Vérificateur général du Québec et le contrôleur des finances du MSSS sur la façon de comptabiliser cette dépense. L'Institut l'a comptabilisée de la façon demandée par le contrôleur des finances. C'est donc ce qui explique la réserve émise par le VGQ. Celle-ci est présente depuis déjà quelques années. L'auditeur n'a relevé aucune anomalie dans les contrôles internes. Concernant les risques significatifs, ils ont vérifié le traitement des sommes affectées aux projets spéciaux, le système SI-PMI ainsi que le traitement des frais généraux prélevés sur les projets spéciaux.

Une seule anomalie non corrigée fut identifiée ; il s'agit d'un remboursement provenant des assurances. Cette somme aurait dû être comptabilisée l'an dernier, mais puisque le montant n'est pas significatif, cet écart (7 k\$) n'a pas été corrigé.

M. Bernier précise que la vérification s'est déroulée dans un bon esprit de collaboration entre le VGQ, la firme externe et l'équipe de l'INSPQ. Le tout s'est déroulé à distance, ce qui était une première.

Voici les principaux faits saillants des états financiers 2019-2020 :

- Les revenus s'élèvent à 79 517 M\$ et sont supérieurs au budget :
    - Le gouvernement du Québec représente près de 93 % des revenus, une part plus élevée que l'an dernier ;
    - On relève une baisse des ventes de services de 400 k\$ par rapport au budget.
  - Les charges des opérations courantes s'élèvent à 77 481 M\$ et sont inférieures au budget :
    - Les salaires représentent plus de 65 % des charges ;
    - L'économie de 2,1 M\$ par rapport au budget est notamment due à des salaires non versés en raison d'enjeu de recrutement ;
    - Un dépassement de 0,9 M\$ est constaté pour les honoraires versés pour des services professionnels.
  - L'excédent des opérations courantes s'élève à 2,036 M\$, se ventilant en deux volets :
-

- Un surplus de 1,117 M\$ pour les activités régulières s'expliquant principalement par :
  - a) augmentation de la subvention de base du ministère (+0,980 M\$) ;
  - b) augmentation des ventes de services (+0,342 M\$) ;
  - c) dépassement dans les salaires (-0,502 M\$) ;
  - d) économie au niveau des amortissements (+0,303 M\$).
- Un surplus de 0,919 M\$ pour les projets spéciaux s'expliquant principalement par :
  - a) des économies en lien avec les prélèvements des frais généraux (+0,970 M\$) ;
  - b) la terminaison du projet Pfizer phase II (+0,391 M\$) ;
  - c) les projets liés à la pandémie de COVID-19 (-0,320 M\$).
- Pour les revenus des activités régulières, il y a eu une augmentation de la subvention du gouvernement du Québec de 1,6 M\$ comparé à l'an dernier. Cela s'explique par l'indexation de la subvention et l'ajout d'analyses et l'ajustement de volume au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) ;
- Concernant les charges des activités régulières, le dépassement de 500 k\$ en salaire s'explique par un surcroît de travail non budgété au LSPQ, notamment pour la COVID-19 et les analyses additionnelles et des dépassements au Centre de toxicologie du Québec (CTQ) liés à l'augmentation des revenus. Le dépassement de 500 k\$ en fournitures médicales est attribuable à la pandémie de la COVID-19 ;
- Le gouvernement du Québec représente 74 % des revenus des projets spéciaux ; 14 % étant attribuable à des ventes de services, 6 % à des subventions du gouvernement du Canada et 6 % provenant d'autres produits, intérêts et apports ;
- Concernant les charges des projets spéciaux, on peut constater une économie de 10,3 % des salaires comparativement au budget. Cette économie est attribuable aux disponibilités organisationnelles non utilisées (+730 k\$) et aux difficultés de recrutement. On constate un dépassement de 1 M\$ par rapport au budget concernant des honoraires professionnels pour des projets non budgétés ;
- L'excédent cumulé en fin d'exercice s'élève à 21,077 M\$ ; de cette somme, 0,904 M\$ est non affecté. Des dépenses de 313 k\$ ont déjà été engagées pour la COVID-19 et pourraient être assumées par ces excédents advenant un refus du MSSS de les assumer ;
- Les revenus reportés totalisent 28,5 M\$ et seront utilisés lors de la réalisation des projets au cours des prochains exercices. Ce chiffre est en augmentation comparativement aux années antérieures ;
- Les sommes prélevées pour couvrir les frais généraux sont stables. Elles s'élèvent à 4,2 M\$.

Une question est posée afin de connaître s'il y avait des sources privées de revenus. M. Bernier répond qu'il n'y en a pas beaucoup ; quelques ventes de

services sont réalisées pour le volet « Entreprise en santé » ainsi que certains tests d'analyse des métaux du CTQ et un projet au LSPQ. À la question visant à savoir si l'INSPQ est intéressé à développer davantage ce volet de financement, M. Bernier explique que le mandat de l'Institut consiste à soutenir les autorités en matière de santé publique et qu'à ce titre, nos mandats principaux proviennent du gouvernement. Il n'est donc pas souhaité de développer davantage la vente de services auprès de groupes privés, sauf pour le CTQ.

Les membres ayant eu l'occasion de prendre connaissance de la documentation se déclarent satisfaits des explications présentées.

### **RÉSOLUTION 2020-07/01**

#### **Approbation des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2020 de l'Institut national de santé publique du Québec**

- ATTENDU QUE** l'article 25 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec (L.R.Q., chapitre I-13.1.1) stipule que l'Institut doit transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux ses états financiers ainsi qu'un rapport annuel de gestion pour l'exercice financier précédent ;
- ATTENDU QUE** les représentants de la firme Morin Desrochers Beaulieu mandatés par le Vérificateur général du Québec ont procédé à l'audit des états financiers que la direction de l'Institut national de santé publique du Québec a soumis, comme prévu à l'article 27 de la loi ;
- ATTENDU QUE** les représentants du Vérificateur général du Québec ont une opinion avec réserve relativement aux états financiers soumis ;
- ATTENDU QUE** la réserve aux états financiers 2019-2020 est identique à celle des cinq derniers exercices et provient de l'application du chapitre sur les paiements de transfert SP 3410. L'Institut avait comptabilisé la subvention à recevoir et les apports reportés du projet SI-PMI au montant de 15,636 M\$ au 31 mars 2020 (15,636 M\$ au 31 mars 2019) selon le traitement du Vérificateur général du Québec. Toutefois, les recommandations du Contrôleur des finances transmises à l'Institut et à toutes les entités gouvernementales stipulent que la subvention à recevoir et les apports reportés ne doivent pas être inscrits. L'Institut n'a donc pas d'autres choix que de respecter cette recommandation. Le Vérificateur général du Québec n'est pas d'accord avec ce traitement d'où la présence d'une réserve qui est hors du contrôle de l'Institut et ne met pas en doute la qualité de la gestion des dirigeants de l'organisme ;
- ATTENDU QUE** les états financiers doivent être approuvés par le conseil d'administration ;
- ATTENDU QUE** les membres du comité d'audit recommandent l'adoption des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2020.
-

Sur proposition de M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, appuyée de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, il est résolu :

- **D'APPROUVER** les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2020 de l'Institut national de santé publique du Québec ;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2020-07/02**

**Désignation d'un membre du conseil d'administration  
à titre de cosignataire des états financiers de l'exercice  
se terminant le 31 mars 2020  
de l'Institut national de santé publique du Québec**

**ATTENDU QUE** l'article 25 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec stipule que l'Institut doit transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux ses états financiers ainsi qu'un rapport annuel de gestion pour l'exercice financier précédent ;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil d'administration ont approuvé les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2020 par sa résolution 2020-07-15/01 ;

**ATTENDU QU'** il est souhaitable que les états financiers de l'Institut national de santé publique du Québec soient cosignés par la présidente-directrice générale et un membre du conseil d'administration ;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, appuyée par M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, il est résolu de :

- **DÉSIGNER** madame Céline Plamondon, FCPA auditeur, FCA, CIA, présidente par intérim du comité d'audit, cosignataire des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2020 de l'Institut national de santé publique du Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7.1.2 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 500 k\$**

Comme prévu en début de séance, M. Yves Salvail se retire de la discussion pour cette décision.

Les membres ont reçu un état de situation présentant la résolution proposée. M<sup>me</sup> Céline Plamondon présente la décision attendue et répond aux questions des membres.

**RÉSOLUTION 2020-07/03**  
**Contrat avec la firme Procom Québec**

- ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.
- ATTENDU QUE** la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale.
- ATTENDU QU'** un appel d'offres (INSPQ-10158) par lots a été réalisé en technologies de l'information.
- ATTENDU QUE** le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur.
- ATTENDU QUE** le processus comportait 3 lots distincts.
- ATTENDU QUE** les lots 1 et 2 ont été autorisés lors du conseil d'administration du 30 juin 2020.
- ATTENDU QUE** le lot 3 est maintenant prêt pour autorisation.
- ATTENDU QUE** le contrat à signer concerne le lot suivant (lot 3) :

Lot	Prestataire de services	Durée	Montant incluant les options de prolongation	Profil	État
1	GDG Informatique et Gestion	1 an + option de 2 ans	339 339 \$	Analyste programmeur JAVA senior	Autorisé lors du CA du 30 juin 2020
2	M3P Services-Conseils	1 an + option de 2 ans	367 290 \$	Analyste Technologique Ops senior	Autorisé lors du CA du 30 juin 2020
3	<b>Procom Québec</b>	<b>1 an + option de 2 ans</b>	<b>434 280 \$</b>	<b>Administrateur de bases de données SQL senior (DBA)</b>	<b>À autoriser</b>

Sur proposition de M. Daniel Paré, appuyée par M<sup>me</sup> Monique Benoit, il est résolu :

- **D'AUTORISER** la présidente-directrice générale à signer le contrat (lot 3) au montant de 434 280 \$ incluant les options de prolongation avec la firme Procom Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ MOINS UNE ABSTENTION**

### 7.1.3 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu la liste des contrats de service de plus de 25 k\$ signés entre le 1<sup>er</sup> mai et le 3 juillet 2020.

## 8. AFFAIRES CORPORATIVES

### 8.1 Rapport de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique

Ce point est retiré puisqu'aucune réunion n'a eu lieu depuis la dernière séance du conseil.

#### 8.1.1 Rapport annuel de gestion de l'INSPQ

Les membres ont reçu un état de situation présentant les changements demandés au rapport annuel de gestion. Ils sont informés de l'atteinte de 3 cibles annuelles sur 10, plusieurs n'ayant pu être mesurées. Des travaux de révision de la planification stratégique seront tenus à l'automne 2020. L'enjeu réside dans le fait de faire valoir que les réalisations de l'INSPQ s'inscrivent dans les objectifs du plan stratégique mais qu'elles soient mesurées par le biais de cibles et d'indicateurs qui seront plus pertinents.

Un administrateur se dit étonné de constater les indicateurs RH demandés puisqu'ils ne sont pas appropriés pour bien démontrer un état des lieux. Ceux-ci sont imposés par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Quelques commentaires sont relevés : à la page 26, à la 3<sup>e</sup> ligne du 2<sup>e</sup> paragraphe, un mot est manquant ; à la page 13 dans les chiffres clés, il faudrait vérifier le 2<sup>e</sup> chiffre.

### **RÉSOLUTION 2020-07/04**

#### **Rapport annuel de gestion 2019-2020**

**ATTENDU QUE** l'INSPQ a l'obligation de produire annuellement un rapport annuel de gestion conformément aux exigences du Secrétariat du Conseil du trésor ;

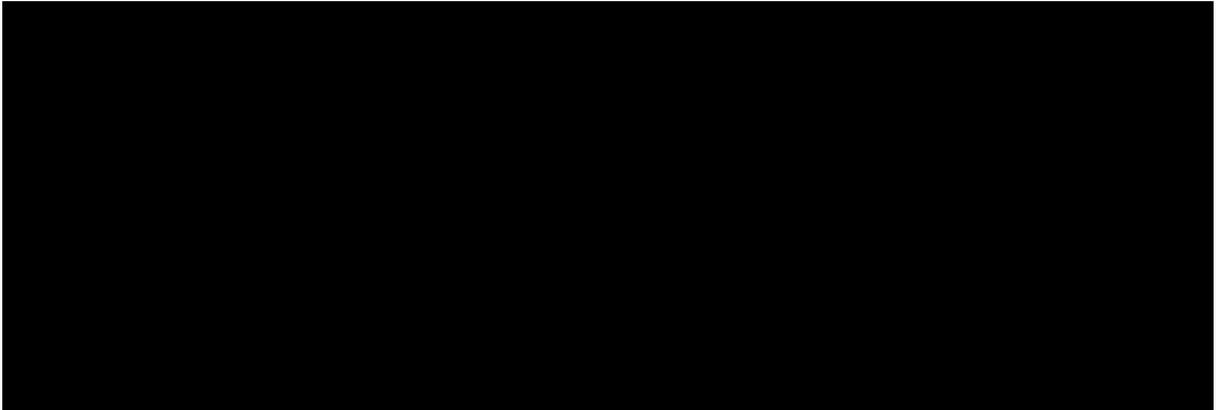
**ATTENDU QUE** le C.A. de l'Institut doit approuver le rapport annuel de gestion ;

Sur proposition de M. Denis Chênevert, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, il est résolu :

- **D'APPROUVER** le Rapport annuel de gestion 2019-2020 de l'INSPQ.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ****8.1.2 Révision du Règlement de fonctionnement du comité d'éthique de santé publique (CESP)**

Les membres ont reçu un état de situation ainsi qu'une proposition de modification du Règlement de fonctionnement du comité d'éthique de santé publique.



Les membres acceptent donc la solution proposée par le CESP, soit l'ajout de membres substitués, mais souhaitent que le comité de gouvernance et d'éthique soit mandaté pour revoir le fonctionnement du CESP. Ce point sera inscrit dans le plan de travail 2020-2021 du comité de gouvernance et d'éthique et un suivi sera fait au conseil d'administration au cours de la prochaine année.

**RÉSOLUTION 2020-07/05****Révision du Règlement de fonctionnement du CESP**

**ATTENDU QUE** le C.A. de l'Institut a la responsabilité de former le CESP ;

**ATTENDU QUE** le C.A. doit entériner son règlement de fonctionnement ;

**ATTENDU QUE** la pandémie a empêché le CESP d'atteindre son quorum afin de poursuivre ses travaux ;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Monique Benoit, appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, il est résolu :

- **D'ENTÉRINER** le règlement modifié du CESP en précisant que les membres substitués sont également nommés par le C.A., à l'article 2.4.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **RÉSOLUTION 2020-07/06**

#### **Révision des modalités de fonctionnement du CESP**

**ATTENDU QUE** le C.A. de l'Institut a la responsabilité de former le CESP ;

**ATTENDU QUE** la révision du Règlement de fonctionnement du CESP soulève des questions quant aux modalités de fonctionnement du CESP ;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, appuyée par M. Yves Salvail, il est résolu de :

- **MANDATER** le comité de gouvernance et d'éthique pour revoir les modalités de fonctionnement du comité d'éthique de santé publique en collaboration avec le CESP.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Les documents suivants ont été déposés pour information :

- Attentes signifiées de la PDG – version finale ;
- Comptes rendus des séances du 15 janvier et 11 mars 2020 du comité des ressources humaines ;
- Compte rendu de la séance du 20 avril 2020 du comité de gouvernance et d'éthique ;
- Comptes rendus des séances du 7 mai et du 29 juin 2020 du comité d'audit.

## **10. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE – 7 octobre par visioconférence**

Une séance extraordinaire sera convoquée au début du mois d'août afin de procéder à la nomination d'un cadre supérieur à la Direction de la santé environnementale et de la toxicologie.

---

## 11. ÉCHANGES À HUIS CLOS

Un huis clos est demandé à 15 h 52.

### 11.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec

Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale.

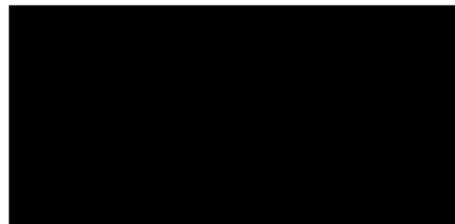
## 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 16 h 26.



---

Nicole Damestoy  
Présidente-directrice générale  
Présidente du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec



---

Julie Dostaler  
Secrétaire générale  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

2020-07-15

---

## AVIS DE CONVOCATION

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Le jeudi 6 août 2020, à 16 h 30  
par conférence web

**Coordonnées :**

Par URL: <https://msss.zoom.us/j/95650199455?pwd=MENnRWQ3VEhsakppd3NYTnA1M21lZz09>

Par téléphone : +1 438 809 7799 (Montréal)

-----

ID de réunion: 956 5019 9455

Mot de passe: 478452

---

### Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Action	Temps alloué	Document
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour ;	Adoption	2 min	- Ordre du jour
2.	Déclaration d'intérêts ;	Information	1 min.	-
3.	Nomination d'un cadre supérieur à la Direction de la santé environnementale et de la toxicologie (DSET) ;	Adoption	15 min	-État de situation -CV candidate -Résolution
4.	Désignation d'un signataire autorisé des demandes de paiement - RAMQ ;	Adoption	12 min	-Résolution
5.	Levée de la séance.	Adoption	-	-

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ)**

**Tenue par conférence web le 6 août 2020, à 16 h 30**

---

**Présences confirmées :** M<sup>me</sup> Monique Benoit  
M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert  
M. Denis Chênevert  
M<sup>me</sup> Nicole Damestoy  
M. Lonzozou Kpanake  
M<sup>me</sup> Diane Lafontaine  
M<sup>me</sup> Carole Lalonde  
M. Denis Marion  
M<sup>me</sup> Céline Plamondon  
M. Yves Salvail

**Se sont excusés :** M. Horacio Arruda  
M<sup>me</sup> Sonia Bélanger  
M. Éric Goyer  
M. Daniel Paré  
M. Donald Aubin

**Secrétaire du conseil :** M<sup>me</sup> Julie Dostaler

## 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le quorum étant constaté, M. Denis Marion, président d'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres, déclare la séance ouverte à 16 h 33, et présente l'ordre du jour en proposant d'ajouter un point divers en fin de séance.

Sur proposition de M. Denis Chênevert, appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, l'ordre du jour de la séance est adopté comme il a été proposé.

## 2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des décisions prévues à l'ordre du jour. Aucun membre n'a d'intérêt à déclarer.

## 3. NOMINATION D'UN CADRE SUPÉRIEUR À LA DIRECTION DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ET DE LA TOXICOLOGIE (DSET)

Les membres ont pris connaissance de l'état de situation et de la résolution proposée. Ils ont l'occasion de poser quelques questions afin de bien comprendre le processus de sélection.

M. Yves Salvail se joint à la séance à 16 h 40.

Les membres discutent de la possibilité que des indicateurs soient présentés afin de démontrer de quelle façon la recommandation s'inscrit dans un plan stratégique de ressources humaines. Cet élément pourra faire l'objet de travaux au comité RH au cours de la prochaine année.

### **RÉSOLUTION 2020-08-06/01**

#### **Nomination d'un cadre supérieur à la Direction de la santé environnementale et de la toxicologie**

**ATTENDU** le départ à la retraite de M. Daniel Bolduc du poste de directeur scientifique à la Direction de la santé environnementale et de la toxicologie ;

**ATTENDU QUE** le comité de sélection, formé de M<sup>me</sup> Nicole Damestoy, présidente-directrice générale, de M. François Desbiens, vice-président aux affaires scientifiques, de M<sup>me</sup> Carole Lalonde, membre du conseil d'administration et de M<sup>me</sup> Natalys Bastien, directrice des ressources humaines, recommande au conseil d'administration de nommer M<sup>me</sup> Christiane Thibault à titre de directrice scientifique à la Direction de la santé environnementale et de la toxicologie ;

Sur la proposition de M<sup>me</sup> Monique Benoit, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, il est résolu :

- **DE NOMMER** M<sup>me</sup> Christiane Thibault à titre de directrice scientifique à la Direction de la santé environnementale et de la toxicologie. Cette nomination sera effective le 4 septembre 2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 4. DÉSIGNATION D'UN SIGNATAIRE AUTORISÉ DES DEMANDES DE PAIEMENT – RAMQ

Les membres ont reçu copie de la recommandation. La présidente-directrice générale explique le besoin pour l'INSPQ de nommer des signataires afin d'autoriser les feuilles de temps des médecins travaillant pour l'INSPQ, mais étant rémunérés par la RAMQ. D'autres ajouts de signataires sont à prévoir lors de la prochaine séance ordinaire du conseil.

**ATTENDU** la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec (L.R.Q. 1998, chapitre 42) ;

**ATTENDU QUE** des médecins et dentistes œuvrent à l'Institut national de santé publique du Québec ;

**ATTENDU QUE** la banque d'heures des médecins spécialistes attribuée à l'Institut national de santé publique du Québec est sous le code d'établissement de l'INSPQ (94559) ;

**ATTENDU QUE** l'Institut national de santé publique du Québec, à la demande de la Régie de l'assurance maladie du Québec, doit nommer des signataires autorisés des demandes de paiement présentées par les médecins et dentistes dans le cadre des activités exercées à l'Institut national de santé publique du Québec.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Diane Lafontaine, appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, il est résolu :

- **D'AUTORISER** D<sup>r</sup> François Desbiens, vice-président aux affaires scientifiques de l'Institut national de santé publique du Québec, à attester pour l'Institut, l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les médecins et dentistes exerçant à l'Institut.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 5. DIVERS

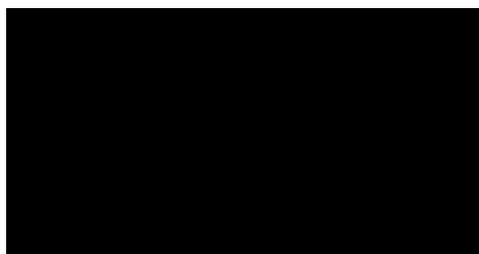
M<sup>me</sup> Nicole Damestoy souhaite informer les membres du C.A. de l'évolution de certains dossiers depuis la dernière séance du conseil tenue le 15 juillet 2020 :

- Les Journées annuelles de santé publique 2020, initialement reportées en février 2021 (JASP) sont annulées. Les 24<sup>e</sup> JASP auront lieu à l'automne 2021 ;
- Une rencontre a eu lieu le 21 juillet dernier avec M<sup>me</sup> Dominique Savoie, nouvellement nommée sous-ministre en titre au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), et une rencontre est prévue mardi prochain, le 11 août, avec le nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé. Ces rencontres ont pour objectif de présenter l'INSPQ et de discuter de sa contribution spécifique dans le contexte de la pandémie ;

- Depuis l'arrivée en poste de D<sup>r</sup> François Desbiens à titre de vice-président aux affaires scientifiques, des réflexions ont eu lieu sur le partage des rôles et responsabilités entre lui et D<sup>re</sup> Jocelyne Sauvé en raison du contexte actuel de pandémie. Contrairement à ce qui était prévu, soit que D<sup>r</sup> Desbiens remplace D<sup>re</sup> Jocelyne Sauvé et que toutes les directions scientifiques relèvent de lui, il fut plutôt convenu que D<sup>re</sup> Jocelyne Sauvé poursuivrait son implication à l'égard des travaux scientifiques liés à la COVID-19, ce qui assurerait une continuité. Les deux directions scientifiques impliquées de façon massive dans la COVID-19 continueront donc à relever de D<sup>re</sup> Jocelyne Sauvé. D<sup>r</sup> François Desbiens sera donc responsable des autres productions scientifiques prévues à la programmation scientifique ;
- Concernant les affaires juridiques, à la dernière séance du conseil, les membres avaient été informés d'une poursuite à l'égard du Centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD) Notre-Dame de Lourdes devant le Tribunal administratif du travail par un syndicat de cet établissement. Cette cause fut abandonnée par le syndicat, mais remplacée par un pourvoi pour invalider une ordonnance du D<sup>r</sup> Horacio Arruda devant la cour supérieure. L'INSPQ a été interpellé par le MSSS afin de préparer la défense, mais des démarches sont en cours afin d'être reconnu comme un intervenant dans le litige, ce qui permettrait à l'INSPQ de pouvoir être entendu et de mieux expliquer le processus de production scientifique et d'assurance qualité. Une décision quant à l'acceptation de cette demande d'intervention est attendue le 13 août 2020 prochain.

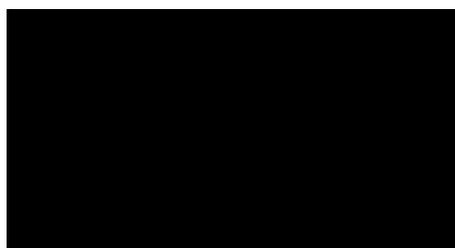
## 6. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M<sup>me</sup> Carole Lalonde, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, la séance est levée à 17 h 03.



---

Nicole Damestoy  
Présidente-directrice générale  
Présidente du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec



---

Julie Dostaler  
Secrétaire générale  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

2020-08-06

# Avis de convocation

## 121<sup>E</sup> SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 7 octobre 2020** de 13 h à 15 h 30 par Zoom

### Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum ;	13 h	-	10 min	
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour ; 2.1 Ordre du jour de consentement ;	13 h 10	Adoption	15 min	- Ordre du jour - PPT
3.	Déclaration d'intérêts ;	13 h 25	Information	5 min	
4.	Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juillet 2020 ;	0 h 00	Adoption / C	(5 min)	-Procès-verbal
5.	Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 août 2020 ;	0 h 00	Adoption / C	(5 min)	-Procès-verbal
6.	Suivis des procès-verbaux des séances antérieures ;	13 h 30	Information	5 min	-Tableau des suivis
7.	Nomination des officiers et des membres des comités du conseil ;	13 h 35	Adoption	5 min	État de situation
8.	Rapport de la présidente-directrice générale : 8.1 Rapport – Spécial Covid ;	13 h 40	Information	20 min	-Rapport -Rapport Covid
9.	Ordre du jour de consentement : 9.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juillet 2020 ; 9.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 août 2020 ; 9.3 Autorisation de signature - contrats de service de plus de 500 k\$ ; 9.4 Ajout de signataires pour les effets bancaires ; 9.5 Mise à jour - Plan d'organisation administrative ; 9.6 Mise à jour - Plan d'effectifs ; 9.7 Mise à jour – Politique sur la promotion, la prévention et les pratiques organisationnelles favorables à la santé et au mieux-être ; 9.8 Plan triennal d'évaluation de programme ; 9.9 Ajout d'un signataire RAMQ ;	13 h 40	Adoption	0 min	

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
<b>10.</b>	<b>Affaires administratives :</b>				
	10.1 Rapport de la présidente par intérim du comité d'audit :	14 h	Information	5 min	
	10.1.1 Cartographie des encadrements et suivi du plan d'action en sécurité de l'information ;	14 h 05	Information	10 min	-État de situation -Cartographie
	10.1.2. Autorisation de signature - contrats de service de plus de 500 k\$ ;	0 h 00	Adoption / C	(5 min)	-État de situation -Résolution
	PAUSE	14 h 15		15 min	
	10.1.3. Ajout de signataires pour les effets bancaires ;	0 h 00	Adoption / C	(5 min)	-État de situation -Résolution
	10.2 Rapport d'un représentant du comité des ressources humaines ;	14 h 30	Information	5 min	-Tableau bord RH
	10.2.1 Plan d'organisation administrative ;	0 h 00	Adoption / C	(5 min)	-État de situation -Plan
	10.2.2 Mise à jour – Plan d'effectifs ;	0 h 00		(5 min)	-État de situation -Règlement -Présentation -Annexe A -Annexe B
	10.2.3 Mise à jour – Politique sur la promotion, la prévention et les pratiques organisationnelles favorables à la santé et au mieux-être ;	0 h 00	Adoption / C	(10 min)	-État de situation -Politique
<b>11.</b>	<b>Affaires corporatives :</b>				
	11.1 Rapport de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique :	14 h 35	Information	5 min	
	11.1.1 Plan triennal d'évaluation de programme ;	0 h 00	Adoption / C	(5 min)	-État de situation -Plan
	11.1.2 Plan de formation ;	14 h 40	Information	10 min	-État de situation
	11.1.3 Mécanisme de suivi des risques ;	14 h 50	Orientation	10 min	-État de situation
	11.2 Ajout de signataires autorisés RAMQ ;	0 h 00	Adoption / C	(5 min)	-État de situation -Résolution
<b>12.</b>	<b>Dépôt de documents</b>	15 h	Information	0 min	
	12.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25K\$ ;				-État de situation -Annexe
	12.2 Plan de travail du C.A. et des comités ;				-CGE, CAUDIT, CRH, CA
	12.3 Compte rendus des comités ;				-CAUDIT, CGE
	12.4 Bilan du plan d'action pour les personnes handicapées ;				-État de situation -Bilan

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
13.	Prochaine séance ordinaire – 2 décembre 2020 par conférence web ;		Information	0 min	
14.	Échanges à huis clos :				
	14.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale ;	15 h	Discussion	30 min	
15.	Levée de la séance.	15 h 30	Adoption	0 min	

2020-10-01

APPROUVÉ

**PROCÈS-VERBAL DE LA  
121<sup>E</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL  
DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC**  
tenue à distance par conférence web – Zoom, le 7 octobre 2020, à 13 h

---

**Présences confirmées :** M<sup>me</sup> Monique Benoit  
M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert  
M. Denis Chênevert  
M<sup>me</sup> Nicole Damestoy  
M. Lonzozou Kpanake

Diane Lafontaine

M<sup>me</sup> Carole Lalonde  
M. Denis Marion  
M<sup>me</sup> Céline Plamondon  
M. Yves Salvail

**Se sont excusés :** M<sup>me</sup> Sonia Bélanger  
M. Donald Aubin  
M. Horacio Arruda  
M. Éric Goyer  
M. Daniel Paré

**Secrétaire du conseil :** M<sup>me</sup> Julie Dostaler

**Invités :** M<sup>me</sup> Natalys Bastien  
M. Claude Bernier  
M. Sylvain Mercier

## 1. ACCUEIL ET VERIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, Denis Marion le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 05.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu un document présentant un nouveau fonctionnement, soit l'ordre du jour de consentement. Le président d'assemblée, assisté de la secrétaire générale, explique aux membres cette proposition de fonctionnement permettant d'alléger les ordres du jour. Les membres sont d'accord avec cette nouvelle façon de procéder.

Ils ont également reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 octobre 2020 et en ont pris connaissance. Ils valident les sujets prévus à l'ordre du jour de consentement.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert appuyée par M<sup>me</sup> Monique Benoit, l'ordre du jour de la séance du 7 octobre 2020 est adopté tel que présenté.

## 3. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun intérêt n'est déclaré.

## 4. SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ANTÉRIEURES

Les membres ont reçu un tableau les informant des suivis notés aux procès-verbaux et en ont pris connaissance. M<sup>me</sup> Damestoy informe les membres du conseil que le litige en cour supérieure concernant l'ordonnance du D<sup>r</sup> Horacio Arruda devrait être entendu le 14 octobre 2020.

## 5. NOMINATION DES OFFICIERS ET DES MEMBRES DU CONSEIL

### 5.1 Nomination des membres des comités

Les membres ont reçu un état de situation présentant le résultat de l'appel de candidatures pour les comités du conseil.

#### RÉSOLUTION 2020-10-07/01

#### Nomination des membres des comités

Sur proposition de M. Denis Chenevert, appuyée par M. Yves Salvail, les membres suivants sont désignés pour siéger sur les comités du conseil pour une durée de deux ans :

Comité de gouvernance et d'éthique	Comité d'audit	Comité des ressources humaines
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monique Benoit</li> <li>• Nicole Damestoy</li> <li>• Lonzozou Kpanake</li> <li>• Carole Lalonde</li> <li>• Denis Marion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donald Aubin</li> <li>• Sonia Bélanger</li> <li>• Daniel Paré</li> <li>• Céline Plamondon</li> <li>• Yves Salvail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nathalie Boisvert</li> <li>• Denis Chênevert</li> <li>• Nicole Damestoy</li> <li>• Éric Goyer</li> <li>• Diane Lafontaine</li> </ul>

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 5.2 Élection au poste de vice-président du conseil d'administration

M. Denis Marion cède la présidence d'assemblée pour l'élection du poste de vice-président du conseil d'administration à M<sup>me</sup> Nicole Damestoy, présidente du C.A.

Celle-ci informe les administrateurs que M. Denis Marion a manifesté son intérêt à poursuivre son implication comme vice-président. Elle demande si d'autres candidats souhaitent se présenter. Aucun autre candidat ne manifeste son intérêt, donc M. Denis Marion sera élu par acclamation.

### **RÉSOLUTION 2020-10-07/02**

#### **Nomination d'un vice-président du conseil d'administration**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, M Denis Marion est nommé vice-président du conseil pour un mandat de deux ans.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **6. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Les membres ont reçu deux rapports de la PDG, un régulier et un autre « spécial COVID » et en ont pris connaissance. La présidente-directrice générale relève les faits saillants et répond aux questions des administrateurs.

M<sup>me</sup> Nicole Damestoy fait état des diverses rencontres avec les autorités ministérielles pour valider les attentes à l'égard de l'INSPQ et faire valoir les besoins de l'organisation.

## **7. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT**

### **7.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juillet 2020**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juillet 2020 est adopté tel que présenté.

### **7.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 août 2020**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 août 2020 est adopté tel que présenté.

### **7.3 Autorisation de signature**

#### **RÉSOLUTION 2020-10-07/03**

##### **Contrat avec la firme Les solutions EvoluData Inc.**

**ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017 ;

**ATTENDU QUE** la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale ;

**ATTENDU QU'**un appel d'offres (INSPQ-10178) a été réalisé pour l'acquisition de services professionnels Tiki-Wiki pour le développement d'un système d'information en soutien au programme provincial d'évaluation externe de la qualité ;

**ATTENDU QUE** le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur ;

**ATTENDU QUE** Le contrat est maintenant prêt pour autorisation ;

**ATTENDU QUE** les détails du contrat à signer sont les suivants :

Prestataire de services	Durée	Montant incluant les options de prolongation	Profil	État
Les solutions EvoluData Inc.	1 an + option de 2 ans	693 000 \$	Services professionnels pour le développement d'un système d'information en soutien au programme provincial d'évaluation externe de la qualité	À autoriser

Sur proposition de M. Yves Salvail appuyée par M<sup>me</sup> Monique Benoit, il est résolu de :

- **D'AUTORISER** la présidente-directrice générale à signer le contrat avec la firme Les solutions EvoluData Inc. pour des services professionnels Tiki-Wiki pour le développement d'un système d'information en soutien au programme provincial d'évaluation externe de la qualité au montant de 693 000 \$, le tout incluant les options de prolongation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 7.4 Ajout de signataires pour les effets bancaires

##### RÉSOLUTION 2020-10-07/04

##### Ajout de signataires pour les effets bancaires

**ATTENDU** la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec (1998, chapitre 42) sanctionnée le 20 juin 1998 ;

**ATTENDU** l'entrée en vigueur de la loi le 8 octobre 1998 par le décret numéro 1267-98 ;

**ATTENDU** la volonté de l'Institut de désigner au moins trois signataires ;

**ATTENDU QUE** madame Nicole Damestoy, présidente-directrice générale, monsieur Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et coordination administrative et madame Julie Dostaler, secrétaire générale sont déjà signataires ;

**ATTENDU QUE** l'arrivée du vice-président aux affaires scientifiques à Québec, monsieur François Desbiens, facilite la signature des chèques et des autres effets bancaires et permet une plus grande disponibilité ;

**ATTENDU QUE** l'arrivée d'un chef de service aux ressources financières à Québec, madame Sophie Gautreau, facilite la signature des chèques et des autres effets bancaires et permet une plus grande disponibilité ;

**ATTENDU QUE** le processus de signature des chèques et effets bancaires de plus de 50 000 \$ nécessite deux signatures. Avec l'ajout des signataires, ce processus permettra d'avoir en tout temps un signataire des ressources financières (M<sup>me</sup> Gautreau ou M. Bernier) et un signataire autre (M<sup>me</sup> Nicole Damestoy, M<sup>me</sup> Julie Dostaler ou M. François Desbiens) ;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur François Desbiens occupe les fonctions de vice-président aux affaires scientifiques à l'Institut depuis le 2 juillet 2020 ;

**CONSIDÉRANT QUE** madame Sophie Gautreau occupe les fonctions de chef de service aux ressources financières à l'Institut depuis le 14 septembre 2020 ;

Sur proposition de M. Yves Salvail appuyée par M<sup>me</sup> Monique Benoit, il est résolu de :

- **D'AUTORISER** monsieur François Desbiens et madame Sophie Gautreau à signer les chèques et autres effets bancaires conjointement avec les personnes désignées à cet effet pour et au nom de l'Institut national de santé publique du Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 7.5 Mise à jour – Plan d'organisation administrative

### **RÉSOLUTION 2020-10-07/05**

#### **Plan d'organisation administrative**

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration a adopté un plan d'organisation administrative le 21 novembre 2018 s'inscrivant dans une démarche de transformation de gestion et visant à clarifier la gouvernance de l'organisation ainsi que les rôles et responsabilités de tous les niveaux de gestion ;

**ATTENDU QUE** des modifications récentes ont été apportées quant à la structure d'encadrement, notamment par la création d'une nouvelle fonction de vice-présidente associée aux affaires scientifiques ;

Sur proposition de M. Yves Salvail appuyée par M<sup>me</sup> Monique Benoit, il est résolu de :

- **D'APPROUVER** la mise à jour du Plan d'organisation administrative de l'INSPQ.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 7.6 Mise à jour – Plan d'effectifs 2020-2021

### **RÉSOLUTION 2020-10-07/06**

#### **Plan d'effectifs 2020-2021**

**ATTENDU QUE** l'article 19 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec (L.R.Q., c. I-13.1.1) (ci-après la « Loi ») prévoit que les membres du personnel de l'Institut sont nommés selon le plan d'effectifs et les normes établies par le règlement de l'Institut ;

**ATTENDU QUE** ce plan d'effectifs est distinct du plan des effectifs médicaux devant être préparé par l'Institut et transmis au ministre de la Santé et des Services sociaux pour approbation sur une base triennale conformément aux articles 21 à 23 de la Loi ;

**ATTENDU** le règlement concernant le plan d'effectifs et les conditions de travail du personnel de l'Institut adopté le 18 septembre 2002 ;

**ATTENDU QUE** l'objet du présent règlement amendé est de présenter le plan d'effectifs des membres du personnel de l'Institut pour l'exercice financier 2020-2021.

Sur proposition de M. Yves Salvail appuyée par M<sup>me</sup> Monique Benoit, il est résolu de :

- **D'APPROUVER** le règlement sur les effectifs des membres du personnel de l'Institut pour l'exercice financier 2020-2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **7.7 Mise à jour – Politique sur la promotion, la prévention et les pratiques organisationnelles favorables à la santé et au mieux-être**

##### **RÉSOLUTION 2020-10-07/07**

#### **Mise à jour de la Politique sur la promotion, la prévention et les pratiques organisationnelles favorables à la santé et au mieux-être**

**ATTENDU QUE** l'INSPQ a adopté une Politique sur la promotion, la prévention et les pratiques organisationnelles favorables à la santé et au mieux-être le 22 juin 2016 ;

**ATTENDU QUE** le plan d'action d'Entreprise en santé prévoyait la révision de la politique d'engagement en matière de santé et mieux-être en milieu de travail ;

Sur proposition de M. Yves Salvail appuyée par M<sup>me</sup> Monique Benoit, il est résolu de :

- **D'APPROUVER** la mise à jour de la Politique sur la promotion, la prévention et les pratiques organisationnelles favorables à la santé et au mieux-être.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

## 7.8 Plan triennal d'évaluation de programme

### RÉSOLUTION 2020-10-07/08

#### Plan triennal d'évaluation de programme

**ATTENDU QUE** l'INSPQ, de par la Loi sur l'administration publique, est assujéti à la Directive sur l'évaluation de programme adoptée en 2014 par le Secrétariat du Conseil du trésor;

**ATTENDU QU'** en vertu de cette directive, nous avons l'obligation de déposer annuellement au plus tard le 31 octobre de chaque année, une mise à jour annuelle de notre Plan pluriannuel d'évaluation (PPE) recensant les travaux d'évaluation choisis par l'organisation ;

**ATTENDU QUE** l'organisation souhaite poursuivre l'évaluation de la Démarche qualité (phase 2 pour 2020-2021 et phase 3 pour 2021-2022) ;

Sur proposition de M. Yves Salvail appuyée par M<sup>me</sup> Monique Benoit, il est résolu de :

- **D'APPROUVER** la mise à jour du Plan triennal d'évaluation de programme.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 7.9 Ajout d'un signataire RAMQ

### RÉSOLUTION 2020-10-07/09

#### Nomination d'un signataire autorisé des demandes de paiement pour des services rendus par les médecins et dentistes exerçant à l'INSPQ

**ATTENDU QUE** la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec (L.R.Q. 1998, chapitre 42), stipule que l'Institut a également pour fonctions d'administrer le Laboratoire de santé publique du Québec ;

**ATTENDU QUE** des médecins et dentistes œuvrent au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) de l'Institut national de santé publique du Québec ;

**ATTENDU QUE** la banque d'heures des médecins spécialistes attribuée à l'Institut national de santé publique du Québec est sous le code d'établissement de l'INSPQ (94559) ;

**ATTENDU QUE** le Laboratoire de santé publique a un numéro d'établissement distinct de l'Institut national de santé publique du Québec (94539) ;

**ATTENDU QUE** l'Institut national de santé publique du Québec, à la demande de la Régie de l'assurance maladie du Québec, doit nommer des signataires autorisés des demandes de paiement présentées par les médecins et dentistes dans le cadre des activités exercées au LSPQ de l'Institut national de santé publique du Québec.

Sur proposition de M. Yves Salvail appuyée par M<sup>me</sup> Monique Benoit, il est résolu de :

- **D'APPROUVER** que l'Institut national de santé publique du Québec autorise madame Florence Lacasse, directrice des opérations au Laboratoire de santé publique du Québec, et D<sup>r</sup> François Desbiens, vice-président aux affaires scientifiques à l'Institut, à attester pour l'Institut, l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus pas les médecins et dentistes exerçant au LSPQ et à l'Institut.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **8. AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

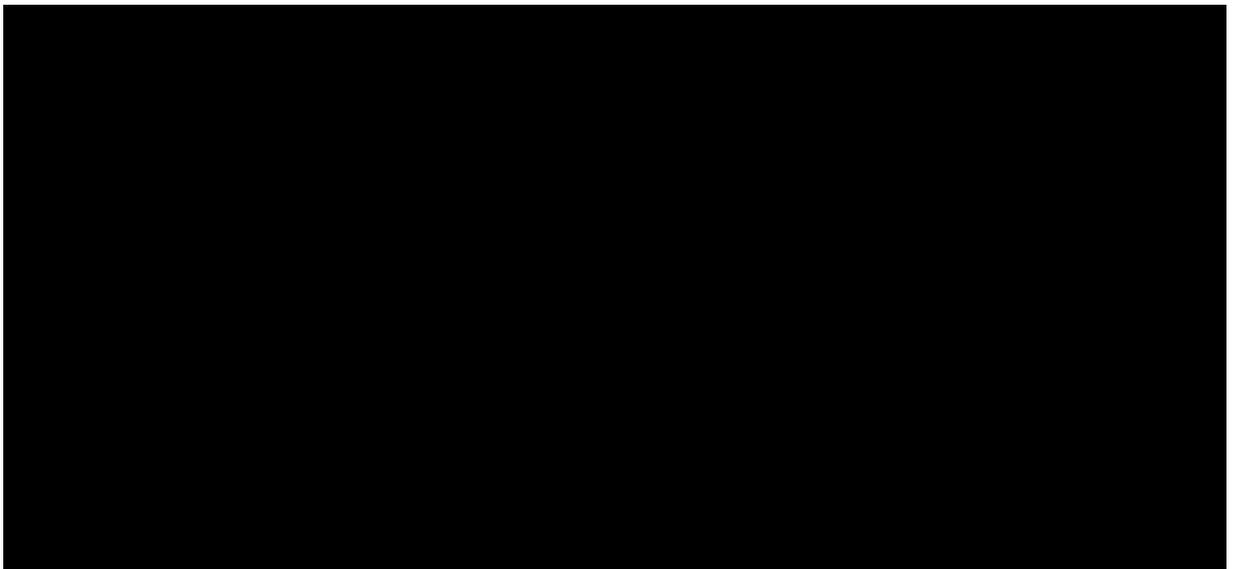
### **8.1 Rapport de la présidente par intérim du comité d'audit**

M. Denis Marion accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative et M. Sylvain Mercier, directeur par intérim des technologies de l'information.

M<sup>me</sup> Céline Plamondon fait le rapport du comité d'audit tenu le 24 septembre 2020. Les membres ont reçu une présentation des travaux en sécurité de l'information ainsi qu'un suivi des projets en technologies de l'information. Au niveau des résultats financiers, la direction des finances suit l'évolution des coûts liés à la COVID-19 mais est en attente de confirmation de la part du MSSS à savoir si ces coûts seront remboursés ou devront être absorbés par l'organisation. Les confirmations budgétaires à la suite de l'étude des crédits ne sont pas encore communiquées. L'organisation est donc en déficit de revenus, mais il n'y a pas d'inquiétude à y avoir pour l'instant puisque la situation est bien suivie. Le comité a également adopté un plan de travail pour la prochaine année qui est déposé au point *Dépôt des documents*.

#### **8.1.1 Cartographie des encadrements et suivi du plan d'action en sécurité de l'information.**

Les membres ont reçu un état de situation rapportant la présentation faite au comité d'audit. M. Mercier explique la cartographie des encadrements. Il précise également que le contexte de la pandémie est venu chambouler la planification des travaux en sécurité de l'information et que certains ajustements y ont été apportés.



Les membres se déclarent satisfaits des réponses fournies à leurs questions.

## **8.2 Rapport d'un représentant du comité des ressources humaines**

M. Denis Marion accueille M<sup>me</sup> Natalys Bastien, directrice des ressources humaines pour la présentation du rapport du comité des ressources humaines.

M. Denis Chênevert, membre du comité, fait le rapport du comité des ressources humaines tenu le 23 septembre 2020. Plusieurs sujets ont été traités :

- Le rapport de la PDG faisait mention de plusieurs éléments eut égard à la gestion des ressources humaines : épuisement, isolement des télétravailleurs, capacité d'attraction, soutien auprès des ressources ;
- Les membres ont approuvé le plan de travail du CRH. Bien que le comité ait l'intention de développer un plan stratégique RH, le contexte actuel fait en sorte que l'effort est jugé trop élevé pour pouvoir le réaliser dans l'immédiat ;
- Dans les indicateurs présentés, on n'observe pas de modification importante du taux de roulement et du taux d'absentéisme en raison de la COVID-19, ce qui apparaît comme étant positif ;
- Les indicateurs devront être éventuellement revus dans un tableau plus prospectif ;
- Les membres ont recommandé le plan d'effectifs de l'INSPQ dans la continuité des travaux ;
- Les membres ont souhaité mieux comprendre les obligations, attentes demandées par les autorités gouvernementales, afin d'avoir un équilibre dans les sujets discutés ayant une portée stratégique pour l'organisation ;
- La certification Entreprise en santé – Élite, demeure un levier intéressant et structurant à exploiter pour l'INSPQ.

## **9. AFFAIRES CORPORATIVES**

### **9.1 Rapport de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique**

M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert fait le rapport du comité de gouvernance et d'éthique tenu le 16 septembre 2020. Voici les sujets discutés :

- Calendrier des réunions du CGE et plan de travail déposé aujourd'hui ;
- Analyse du Plan triennal d'évaluation de programme pour adoption aujourd'hui ;
- Discussion sur la façon de répartir et suivre les risques stratégiques à travers les comités du conseil. Ce point sera présenté pour discussion ;
- Plan de formation continue du conseil pour la prochaine année. Ce point sera présenté au point 9.1.1 ;
- Nouvel extranet pour le conseil. Il y a eu une discussion afin de valider les besoins, notamment le fait de pouvoir annoter les documents et ainsi faciliter la préparation en mode sans papier ;

- Suivi des recommandations d'IGOPP sur la gouvernance. Selon l'interprétation interne de la grille d'évaluation, notre résultat, en raison de la divulgation d'information dans le rapport annuel de gestion et sur notre site web serait à 78 % comparativement à 46 % en 2019 ;
- Ordre du jour de consentement présenté en début de séances afin d'alléger celles-ci.

### **9.1.1 Plan de formation 2020-2021**

Les membres ont reçu un état de situation présentant les activités de formation proposées par l'organisation.

La secrétaire générale présente les activités de formation offertes et propose de coordonner le processus d'inscription des membres. Ainsi, ils recevront un courriel leur demandant de choisir les activités auxquelles ils souhaitent participer.

### **9.1.2 Mécanisme de suivi des risques**

Les membres ont reçu un état de situation qui propose une répartition du suivi des risques par comité du conseil, ainsi qu'un cycle de gestion annuel des risques au conseil. Les membres sont d'accord avec le processus proposé.

Une discussion suit concernant la révision du risque n° 7. Les membres souhaitent que le CGE évalue la possibilité d'inclure la dimension de pérennité de l'organisation dans ce risque.

**SUIVI**

## **10. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

### **10.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$**

Les membres ont reçu la liste des contrats de service de plus de 25 000 \$ signés entre le 4 juillet et le 16 septembre 2020.

### **10.2 Plan de travail du C.A. et des comités**

Les membres ont reçu la liste des sujets qui seront présentés lors des séances du conseil d'administration de l'année ainsi que les plans de travail des trois comités du conseil.

### **10.3 Comptes rendus des comités**

Les membres ont reçu les comptes rendus des comités.

### **10.4 Bilan du plan d'action pour les personnes handicapées**

Conformément aux attentes gouvernementales, les membres ont reçu le bilan du plan d'action pour les personnes handicapées.

## **11. PROCHAINE SÉANCE – 2 décembre 2020**

Une séance extraordinaire pourrait être convoquée afin d'autoriser la signature d'un contrat de plus de 500 000 \$ par la PDG.

---

## 12. ÉCHANGES À HUIS CLOS

Un huis clos est demandé à 15 h.

### 12.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec

Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale.

## 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 15 h 30.



---

Nicole Damestoy  
Présidente-directrice générale  
Présidente du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec



---

Julie Dostaler  
Secrétaire générale  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

2020-10-07

---

## Avis de convocation

### 122<sup>E</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 2 décembre 2020** de 13 h à 16 h par conférence web

#### Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum ;	13 h	-	10 min	
2.	Déclaration d'intérêts ;	13 h 10	Information	5 min	
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour ;	13 h 15	Adoption	5 min	- Ordre du jour
4.	Suivis des procès-verbaux des séances antérieures ;	13 h 20	Information	5 min	-Tableau des suivis
5.	Rapport de la présidente-directrice générale ;	13 h 25	Information	20 min	-Rapport
6.	Plan stratégique :				
	6.1 Modification du plan stratégique ;	13 h 45	Adoption	15 min	- État de situation -Tableau synoptique -Plan
	6.2 Bilan semestriel du Plan stratégique 2019-2022 ;	14 h	Discussion	5 min	-Bilan
	6.3 Bilan semestriel attentes signifiées à la PDG ;	14 h 05	Discussion	10 min	-Bilan
7.	Rapport de la présidente du comité d'audit :	14 h 15	Information	10 min	
	7.1 Nouveauté : Audit interne ;	14 h 25	Adoption	15 min	-État de situation -Plan d'activités -Politique -Résolution
PAUSE		14 h 40		15 min	
8.	Rapport du ou de la président(e) du comité des ressources humaines ;	14 h 55	Information	10 min	-Tableau bord RH
9.	Rapport de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique ;	15 h 05	Information	10 min	

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
10.	<b>Ordre du jour de consentement :</b> 10.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2020 ; 10.2 Autorisations de signature - contrats de service de plus de 500 k\$ - firme ISIOS PPM inc. ; 10.3 Autorisations de signature - contrats de service de plus de 500 k\$ - firme SAS INSTITUTE (Canada) inc. ; 10.4 Affectation de l'excédent cumulé non affecté au 31 mars 2020 ; 10.5 Utilisation de l'excédent cumulé affecté au 31 mars 2020 ; 10.6 Rapport d'activité 2019-2020 du comité d'éthique de santé publique (CESP) ; 10.7 Nomination d'un membre permanent et de deux membres substitués au sein du CESP ;	15 h 15	Adoption	0 min	- Procès-verbal  -État de situation -Résolution  -État de situation -Résolution  -État de situation -Résolution  -Rapport  - État de situation -A. Gauthier -N. Kishchuk -M. Valcke -Résolution
11.	<b>Dépôt de documents</b> 11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25K\$ ; 11.2 Mesure de sécurité – Incident de sécurité au RSSS ; 11.3 Bilan semestriel du plan d'action en développement durable 2015-2020 ; 11.5 Comptes rendus des comités du conseil ;	15 h 15	Information	0 min	-État de situation -Annexe  -État de situation -Annexe  -État de situation -Bilan  -CRH -CAUDIT -CGE
12.	<b>Prochaine séance ordinaire – 17 février 2021 par conférence web ;</b>	15 h 15	Information	0 min	
13.	<b>Échanges à huis clos :</b>				
	13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale ;	15 h 15	Discussion	30 min	
14.	<b>Levée de la séance.</b>	15 h 45	Adoption	0 min	

**COMPTE RENDU DE LA  
122<sup>E</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC  
tenue par conférence Web- Zoom le 2 décembre 2020, à 13 h**

---

**Présences confirmées :** M. Donald Aubin (à partir de 14 h 55)  
M<sup>me</sup> Sonia Bélanger (jusqu'à 14 h 35)  
M<sup>me</sup> Monique Benoit  
M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert  
M. Denis Chênevert  
M<sup>me</sup> Nicole Damestoy  
M. Éric Goyer (à partir de 13 h10)  
M<sup>me</sup> Diane Lafontaine (à partir de 14 h 25)  
M. Denis Marion  
M<sup>me</sup> Céline Plamondon  
M. Yves Salvail

**Se sont excusés :** M. Horacio Arruda  
M. Lonzozou Kpanake  
M<sup>me</sup> Carole Lalonde  
M. Daniel Paré

**Secrétaire du conseil :** M<sup>me</sup> Julie Dostaler

**Invités :** M<sup>me</sup> Natalys Bastien  
M. Claude Bernier

## 1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 06.

## 2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun intérêt n'est déclaré.

## 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 décembre 2020 et en ont pris connaissance. Ils valident les sujets prévus à l'ordre du jour de consentement.

### RÉSOLUTION 2020-12-02/01

Sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyée par M. Yves Salvail, l'ordre du jour de la séance du 2 décembre 2020 est adopté à l'unanimité tel que présenté.

## 4. SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ANTÉRIEURES

Les membres ont reçu un tableau les informant des suivis notés aux procès-verbaux et en ont pris connaissance.

Monsieur Éric Goyer se joint à la rencontre à 13 h12.

## 5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les membres ont reçu le rapport de la PDG et en ont pris connaissance. La présidente-directrice générale relève les faits saillants suivants :

- Plusieurs rencontres ont eu lieu entre la direction de l'INSPQ et les équipes du MSSS. Des présentations scientifiques ont eu lieu auprès du ministre à trois occasions ;
  - Les travaux scientifiques en lien avec la COVID-19 ont porté principalement sur la validité des différents tests, la révision des modes de transmission et la ventilation, la planification de la vaccination et le soutien à l'implantation du nouveau système informatique de la firme Deloitte ;
  - Production d'une programmation scientifique transitoire jusqu'au 30 juin 2021 ;
  - Élaboration d'un mémoire dans le cadre de la réforme de la Loi sur la santé et la sécurité du travail ;
  - Confirmation du budget des activités régulières de l'INSPQ conformément aux paramètres attendus. Plusieurs demandes sont toujours en cours afin d'obtenir des confirmations financières pour les projets spéciaux. Une demande de rehaussement des capacités fut acheminée pour reconduire l'allocation faite cet automne pour une durée de 4 ans. Par la même occasion, nous avons fait une demande supplémentaire pour 10 autres postes ETC ;
  - Une rencontre est prévue ce mois-ci avec la sous-ministre en titre, M<sup>me</sup> Dominique Savoie, pour faire le bilan de l'entente-cadre qui sera prolongée pour une année supplémentaire aux mêmes conditions, allant jusqu'en mars 2022 ;
  - Relance du comité directeur pour le projet de déménagement à L'Hôtel-Dieu de Québec ;
-

- Rencontre de démarrage avec la Société québécoise des infrastructures (SQI) pour le projet de rénovation au LSPQ ;
- Des réflexions internes sont débutées pour définir les modalités de télétravail après la pandémie ;
- Sur le plan des ressources humaines, le climat est bon. Un plan d'action de santé et mieux-être adapté au contexte de la pandémie fut élaboré et mis en place. Concernant la dotation des postes d'encadrement, il y a eu deux arrivées récentes et deux autres postes seront à combler dans les prochaines semaines.

## 6. PLAN STRATÉGIQUE

### 6.1 Modification du Plan stratégique 2019-2022

Les membres ont reçu un état de situation ainsi que des propositions d'ajustements des indicateurs et objectifs de la planification stratégique 2019-2022. La secrétaire générale présente les modifications proposées et répond aux questions des membres.

#### **RÉSOLUTION 2020-12-02/02** **Modification du Plan stratégique 2019-2022**

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration a approuvé la planification stratégique 2019-2022 le 6 février 2019 ;

**ATTENDU QUE** le conseil des ministres a approuvé la planification stratégique 2019-2022 de l'INSPQ à l'automne 2019 ;

**ATTENDU QUE** lors de la réalisation du rapport annuel de gestion 2019-2020, plusieurs indicateurs n'ont pas pu être modifiés en raison de leur complexité ;

**ATTENDU QUE** le contexte de la pandémie a apporté des modifications à la réalisation de certaines activités de l'INSPQ ;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert appuyée par M<sup>me</sup> Monique Benoit, il est convenu de :

- **APPROUVER** les modifications du Plan stratégique 2019-2022 telles que présentées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 6.2 Bilan semestriel du Plan stratégique 2019-2022

Les membres ont reçu un tableau présentant l'état d'avancement du plan stratégique et les prévisions pour l'année 2020-2021.

La secrétaire générale présente le bilan semestriel du plan stratégique. À ce moment-ci, on pense être en mesure d'obtenir des résultats pour la totalité des cibles et d'atteindre les objectifs visés.

### 6.3 Bilan semestriel des attentes signifiées à la PDG

Les membres ont reçu un tableau présentant l'état d'avancement des attentes signifiées à la présidente-directrice générale pour l'année 2020-2021.

---

La secrétaire générale présente le bilan semestriel des attentes signifiées à la PDG qui montre quelques éléments en retard, mais on projette tout de même atteindre majoritairement les objectifs visés pour l'année. Les membres mentionnent le fait qu'ils aimeraient prendre connaissance des résultats obtenus quant aux sondages de satisfaction réalisés à l'automne 2020 auprès des directions régionales de santé publique pour certaines productions en lien avec la pandémie. Ils mentionnent également que dans le contexte, il pourrait être normal de ne pas atteindre la totalité des objectifs.

**SUIVI**

## **7. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'AUDIT**

M<sup>me</sup> Diane Lafontaine se joint à la rencontre à 14 h 25.

M. Denis Marion accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative.

M<sup>me</sup> Céline Plamondon, présidente du comité, présente les sujets traités lors de la réunion du comité d'audit tenue le 19 novembre 2020 :

- Incident de sécurité dans le réseau de la santé

M. Sylvain Mercier, directeur des technologies de l'information a fait le suivi d'un problème informatique qui s'est produit dans le réseau de la santé. Une série de mesures correctives a été demandée par le MSSS et fut présentée aux membres du comité d'audit. Un document est présenté au point 11.2 ;

- Nouvelle politique d'audit interne et planification des activités

Les membres ont examiné une nouvelle politique d'audit interne qui sera présentée pour adoption au point 7.1.

- Affectation des excédents

Les membres ont pris connaissance des recommandations de la direction pour l'affectation des excédents 2019-2020 et l'utilisation des excédents 2019-2020. Ces résolutions sont proposées aux points 10.4 et 10.5. Il s'agit d'un processus régulier réalisé chaque année.

- Contrat de plus de 500 000\$

Les membres ont analysé deux contrats de plus de 500 000\$ dont les adoptions sont recommandées aux points 10.2 et 10.3.

- Suivi budgétaire

Les membres ont également pris connaissance du suivi budgétaire de l'organisation pour lequel, il y a eu confirmation du budget pour les activités régulières. Les dépenses liées à la COVID-19 sont comptabilisées par la direction des finances afin d'obtenir éventuellement des remboursements par le MSSS.

- Révision du mandat du comité d'audit

Les membres ont discuté du mandat du comité afin de se conformer à ce qui a été défini dans les règles de régie interne du conseil d'administration.

---

▪ Contrats de 25 000\$ et plus

Les membres ont pris connaissance de la liste des contrats de 25 000\$ et plus. Ce document a été déposé au point 11.1.

M<sup>me</sup> Sonia Bélanger quitte la réunion à 14 h 34.

### 7.1 **Audit interne**

Les membres ont reçu un état de situation et le projet de la Politique sur l'audit interne qui doit être adopté par le conseil d'administration.

M. Claude Bernier présente le contexte de cette nouvelle politique ainsi que le fonctionnement prévu et répond aux questions des administrateurs.

M. Donald Aubin se joint à la réunion à 14 h 55.

Les membres soulèvent certaines préoccupations en lien avec la gouvernance, notamment l'acquisition de compétences à l'interne, la contribution de l'audit interne à l'exercice de gestion des risques organisationnels, l'indépendance des auditeurs face aux processus sélectionnés. Pour débiter, les membres conviennent que le modèle d'impartition de mandats est approprié au contexte actuel, mais suggèrent que la gouvernance proposée puisse être éventuellement révisée, tenant compte de l'expérience vécue au sein de l'organisation. Après discussion, les membres conviennent qu'un bilan de l'exercice devra être fait après une année d'opération.

**SUIVI**

#### **RÉSOLUTION 2020-12-02/03** **Politique d'audit interne**

**ATTENDU QUE** la Loi sur l'administration publique propose un cadre de gestion axé sur l'atteinte de résultats, sur le respect du principe de transparence et sur une responsabilité accrue de l'administration publique devant l'Assemblée nationale ;

**ATTENDU QUE** l'audit interne est reconnu par le Secrétariat du Conseil du trésor comme étant une bonne pratique de la gestion axée sur les résultats devant être mise en place par les organisations gouvernementales et ministères ;

**ATTENDU QUE** le comité d'audit a étudié les travaux réalisés par la direction et recommande l'adoption de la Politique d'audit interne ;

Sur proposition de M. Yves Salvail appuyée par M. Denis Chênevert, il est convenu de :

- **APPROUVER** la Politique sur l'audit interne telle que présentée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **RÉSOLUTION 2020-12-02/04** **Planification des activités d'audit interne**

**ATTENDU QUE** l'audit interne est reconnu par le Secrétariat du Conseil du trésor comme étant une bonne pratique de la gestion axée sur les résultats devant être mise en place par les organisations gouvernementales et ministères ;

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration a adopté une Politique d'audit interne ;

**ATTENDU QUE** le comité d'audit recommande un plan d'audit avec 3 objets en lien avec les risques organisationnels soit l'application de la directive sur l'infonuagique (2020-2021), l'application de la directive sur les conflits d'intérêts (2021-2022) et valider la conformité des processus de gestion contractuelle (2022-2023) ;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Monique Benoît appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, il est convenu de :

- **APPROUVER** la planification des activités d'audit interne tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **8. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

M. Denis Marion accueille M<sup>me</sup> Natalys Bastien, directrice des ressources humaines.

M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, présidente du comité, fait le rapport du comité des ressources humaines tenu le 18 novembre 2020.

Voici les points discutés :

### ▪ Rapport de la PDG

M<sup>me</sup> Nicole Damestoy a informé les membres des démarches auprès des autorités pour l'obtention de la prime de 4 % qui a été offerte au personnel du réseau et pour laquelle l'INSPQ n'a pas été inclus dans l'arrêté ministériel. Il a également été question des travaux à venir concernant les locaux (rénovation au LSPQ, relocalisation à Québec et réaménagement sur Crémazie).

### ▪ Plan d'action Entreprise en santé

Les membres ont souligné l'excellent travail de la Direction des ressources humaines (DRH) concernant le plan d'action Entreprise en santé. Les membres du comité ont conseillé à la direction de s'assurer de bien cibler les publics visés par le plan d'action afin de bien les rejoindre et de porter une attention particulière à l'accueil et l'intégration des nouveaux employés dans le contexte de télétravail.

### ▪ Projet de recherche

M. Denis Chênevert a présenté un projet de recherche qui pourrait intéresser l'INSPQ.

### ▪ Plan de travail et tableau de bord

Les membres ont étudié l'état d'avancement du plan de travail du comité. Concernant le suivi des indicateurs, les membres ont reçu les résultats en date du 10 octobre 2020. M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert relève la diminution du taux de roulement et la diminution des activités de formation depuis le début de la pandémie. À cet effet, elle informe les membres de la difficulté pour la DRH à capter les activités de formation auxquelles participe le personnel, souvent sous forme de webinaires.

## 9. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

M<sup>me</sup> Monique Benoît, présidente du comité, fait le rapport du comité de gouvernance et d'éthique tenu le 13 novembre 2020.

Voici les points discutés :

### ▪ Comité d'éthique de santé publique

Les membres ont accueilli M. Bruno Leclerc, président du comité d'éthique de santé publique (CESP) ainsi que M. Michel Désy, secrétaire du comité. Ils ont présenté le rapport d'activité annuel du comité, document qui a été déposé au point de l'ordre du jour sur le dépôt de documents. Discussion également sur le processus de nomination des membres, point inscrit à l'ordre du jour de consentement, pour lequel trois candidatures sont soumises, soit un membre permanent et deux membres substitués.

Les membres du conseil et les invités ont convenu de se revoir l'hiver prochain afin de mieux comprendre le rôle et les responsabilités du conseil à l'égard de ce comité, et de pouvoir en rendre compte au conseil éventuellement. Cela permettra de revoir ce qui est indiqué dans la loi constitutive de l'INSPQ et dans le document de règlement de fonctionnement du CESP, lequel est adopté par le C.A.

### ▪ Rapport de la PDG

M<sup>me</sup> Nicole Damestoy a présenté son rapport de la PDG qui portait principalement sur les collaborations ministérielles.

### ▪ Développement durable

Les membres ont pris connaissance du bilan semestriel du plan d'action en développement durable qui est déposé à la section dépôt de documents. Des travaux devront avoir lieu au cours des prochains mois afin d'adopter un plan d'action transitoire pour l'année 2021, le temps que le gouvernement adopte une nouvelle stratégie gouvernementale de développement durable.

### ▪ Planification stratégique

Les membres ont également pris connaissance des travaux concernant la révision du plan stratégique et des bilans semestriels qui furent traités en début de rencontre.

### ▪ Ordre du jour du C.A.

Les membres ont préparé la séance du conseil d'aujourd'hui en tenant compte du sondage d'évaluation rempli par les membres. Des efforts sont faits pour tenter d'alléger le contenu des séances. Du temps fut ajouté pour les rapports des présidents de comité et l'ordre du jour de consentement déplacé après les rapports des comités, comme il avait été demandé par les membres. Les membres du comité ont également convenu de retirer une présentation scientifique en raison du manque de temps.

---

▪ Nouvelle plateforme « extranet » du conseil

Un nouvel extranet du conseil sera déployé pour la prochaine séance. Il s'agit de Dilitrust. Les informations de branchement seront disponibles dans les prochaines semaines. Une séance de présentation de 30 minutes sera aussi offerte; laquelle sera planifiée.

Le président d'assemblée rappelle que les membres ont également reçu des liens de formation pour le Collège des administrateurs de sociétés. Il invite les membres à assister à ces formations. De plus, il rappelle l'importance de remplir les sondages d'évaluation en lien avec le fonctionnement du conseil d'administration.

## 10. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

Le président d'assemblée valide avec les membres les sujets prévus à l'ordre du jour de consentement et procède à l'adoption des résolutions.

### 10.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2020

**RÉSOLUTION 2020-12-02/05**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2020 est adopté tel que présenté à l'unanimité.

### 10.2 Autorisation de signature – contrat de service de plus de 500 k\$ - firme ISIOS PPM inc.

**RÉSOLUTION 2020-12-02/06**

**Contrat avec la firme ISIOS PPM Inc.**

**ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.

**ATTENDU QUE** la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale.

**ATTENDU QU'**un appel d'offres (INSPQ-10179) a été réalisé pour l'accès à un logiciel de gestion de projets et de portefeuilles en mode infonuagique.

**ATTENDU QUE** le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur.

**ATTENDU QUE** le contrat est maintenant prêt pour autorisation.

**ATTENDU QUE** les détails du contrat à signer sont les suivants :

Prestataire de services	Durée	Montant incluant les options de prolongation	État
ISIOS PPM inc.	5 ans + option de	590 505 \$	À autoriser

	<b>2 ans</b>		
--	--------------	--	--

**ATTENDU QUE** pour aller de l'avant avec ce projet, nous devons obtenir l'accord du MSSS. Cet accord se formalise avec la signature du dossier d'affaires.

**ATTENDU QUE** le dossier d'affaires a été signé par le MSSS.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Monique Benoit, appuyée par M. Donald Aubin, il est résolu :

- **D'AUTORISER** la présidente-directrice générale à signer le contrat avec la firme ISIOS PPM inc. pour l'accès à un logiciel de gestion de projets et de portefeuilles en mode infonuagique au montant de 590 505 \$, le tout incluant les options de prolongation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 10.3 Autorisation de signature – contrat de service de plus de 500 k\$ - firme SAS Institute (Canada) inc.

#### RÉSOLUTION 2020-12-02/07 Contrat avec la firme SAS Institute (Canada) inc.

**ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.

**ATTENDU QUE** la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale.

**ATTENDU QU'** un contrat de gré à gré doit être conclu étant donné que les produits de SAS Institute Canada inc. sont exclusifs sur le marché et que la mise à jour de ceux-ci doit nécessairement être effectuée par leur concepteur.

**ATTENDU QUE** les modalités du contrat sont connues, mais que le contrat final n'est pas encore disponible.

**ATTENDU QUE** les détails du contrat à signer sont les suivants :

	Frais de licence	Banque d'heures selon l'utilisation réelle	Total
An 1	120 716 \$	561,5 heures à 350 \$/h pour un maximum de 200 000 \$	
An 2	120 716 \$		
An 3	120 716 \$		
<b>Sous-total</b>	<b>362 148 \$</b>	<b>200 000 \$</b>	<b>562 148 \$</b>
An 4 - optionnel	124 337 \$	139 heures à 360 \$/h pour un maximum de 50 000 \$	174 337 \$
An 5 - optionnel	128 068 \$	139 heures à 360 \$/h pour un maximum de 50 000 \$	178 068 \$

<b>Total</b>	<b>614 553 \$</b>	<b>300 000 \$</b>	<b>914 553 \$</b>
--------------	-------------------	-------------------	-------------------

Sur proposition de M<sup>me</sup> Monique Benoit, appuyée par M. Donald Aubin, il est résolu :

- **D'AUTORISER** la présidente-directrice générale à signer le contrat avec avec la firme SAS Institute (Canada) inc. pour les droits d'utilisation de licences SAS pour une période de trois ans plus deux années d'options pour un total de 914 553 \$. Étant donné que le processus est toujours en cours, la signature est autorisée si les paramètres actuels demeurent inchangés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 10.4 Affectation des excédents 2019-2020

##### RÉSOLUTION 2020-12-02/08

##### Affectation de l'excédent cumulé non affecté au 31 mars 2020

**ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration de la politique sur l'affectation de l'excédent attribuable à la réalisation des projets spéciaux (PO-03-2001) de l'Institut national de santé publique du Québec le 28 mai 2001 et l'adoption de sa révision le 19 octobre 2005.

**ATTENDU QU'**une affectation de 0,700 M\$ a été effectuée au conseil d'administration du 23 octobre 2019 sur la base des résultats finaux de 2018-2019.

**ATTENDU QU'**une affectation de 1,800 M\$ a été effectuée au conseil d'administration du 13 mai 2020 sur la base des résultats préliminaires de 2019-2020.

**ATTENDU QU'**il demeure avant affectation et en considérant les résultats finaux de 2019-2020, un excédent cumulatif non affecté de 0,904 M\$ au 31 mars 2020.

**ATTENDU** la volonté de conserver un excédent cumulé non affecté d'au moins 0,500 M\$ pour faire face aux éventualités.

**ATTENDU** la volonté de conserver un excédent cumulé non affecté d'au moins 0,186 M\$ pour finaliser certains dossiers dont les excédents ont été constatés antérieurement.

**ATTENDU QUE** l'excédent cumulé non affecté actuellement disponible pour affectation et ce, après la vérification par le Vérificateur général du Québec s'élèvent à 0,218 M\$.

	<u>Montant</u>
Excédent cumulé non affecté au 31 mars 2019	1,389 M\$
Résultats non affectés 2019-2020	2,035 M\$
(-) Affectation du 23 octobre 2019	(0,700 M\$)
(-) Affectation du 13 mai 2020	(1,800 M\$)
(-) Transfert de l'excédent affecté	<u>(0,020 M\$)</u>

Excédent cumulé non affecté au 31 mars 2020	0,904 M\$
(-) Excédent cumulé non affecté pour faire face aux éventualités	(0,500 M\$)
(-) Excédent cumulé non affecté pour finaliser certains dossiers	(0,186 M\$)
<b>Montant disponible pour affectation au 31 mars 2020</b>	<b>0,218 M\$</b>

Sur proposition de M<sup>me</sup> Monique Benoit, appuyée par M. Donald Aubin, il est résolu :

- **D'AUTORISER** l'affectation d'un montant de 0,200 M\$ provenant de l'excédent cumulé non affecté au 31 mars 2020 pour les besoins suivants :
  - 0,200 M\$ pour soutenir des projets structurants de nature administrative ou corporative.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 10.5 Utilisation des excédents 2019-2020

#### RÉSOLUTION 2020-12-02/09 Utilisation de l'excédent cumulé affecté au 31 mars 2020

**ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration de la politique sur l'affectation de l'excédent attribuable à la réalisation des projets spéciaux (PO-03-2001) de l'Institut national de santé publique du Québec le 28 mai 2001 et l'adoption de sa révision le 19 octobre 2005.

**ATTENDU QUE** les excédents cumulés affectés au 31 mars 2020 s'établissent à 20,173 M\$.

	Total
Immobilisations acquises (non amorties)	2,969 M\$
Immobilisations autorisées et à autoriser	3,645 M\$
Projets structurants de nature administrative et corporative	2,900 M\$
Projets scientifiques et innovants et structurants	3,954 M\$
<b>Affectation dont l'utilisation est à préciser</b>	<b>0,900 M\$</b>
Gestion des risques	0,860 M\$
Gestion des risques - Postes permanents - PS	0,500 M\$
Projet structurant du CTQ	2,395 M\$
Projet structurant du LSPQ	1,539 M\$
Autres enveloppes	0,511 M\$
<b>Total</b>	<b>20,173 M\$</b>

**ATTENDU QU'**il demeure dans les excédents affectés au 31 mars 2020 une somme de 0,900 M\$ dont l'utilisation est à définir

Sur proposition de M<sup>me</sup> Monique Benoit, appuyée par M. Donald Aubin, il est résolu :

- **D'AUTORISER** l'utilisation d'une somme maximale de 0,900 M\$ provenant de l'excédent cumulé affecté dont l'utilisation est à préciser selon la distribution suivante :
  - 0,300 M\$ pour augmenter l'enveloppe pour les projets scientifiques et innovants et structurants ;
  - 0,300 M\$ pour augmenter l'enveloppe pour les projets structurants de nature administrative et corporative ;
  - 0,300 M\$ pour les besoins en immobilisations.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 10.6 Rapport d'activité 2019-2020 du comité d'éthique de santé publique (CESP)

### RÉSOLUTION 2020-12-02/10

#### **Rapport d'activité 2019-2020 du comité d'éthique de santé publique**

**ATTENDU QUE** l'article 2.16 du règlement de fonctionnement du CESP stipule que le Comité d'éthique en santé publique produit un rapport d'activité annuel qu'il remet au conseil d'administration de l'Institut après qu'il ait été adopté lors d'une rencontre plénière du comité ;

**ATTENDU QUE** le rapport d'activité 2019-2020 du Comité d'éthique de santé publique a été adopté par les membres lors de la séance du 18 septembre 2020 ;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Monique Benoit, appuyée par M. Donald Aubin, il est résolu :

- **DE PRENDRE ACTE** du rapport d'activité 2019-2020 du comité d'éthique de santé publique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 10.7 Nomination d'un membre permanent et de deux membres substitués au sein du CESP

### RÉSOLUTION 2020-12-02/11

#### **Nomination d'un membre permanent et de deux membres substitués au sein du Comité d'éthique de santé publique**

**ATTENDU QUE** l'article 19 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec stipule que l'Institut doit mettre en place un comité d'éthique de santé publique ;

**ATTENDU** la décision du conseil d'administration du 20 octobre 2009 de nommer les membres du comité d'éthique de santé publique ;

**ATTENDU** la décision du conseil d'administration du 9 décembre 2009 de mandater le comité de gouvernance et d'éthique pour assurer le suivi et le bon fonctionnement du comité

d'éthique en santé publique et de faire les recommandations nécessaires au conseil, le cas échéant ;

**ATTENDU QU'** un des membres du comité d'éthique en santé publique, M. Nicolas Fortin-Thériault, a remis sa démission, celle-ci étant effective à compter du 6 novembre 2020 ;

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration a approuvé le 15 juillet 2020, la modification du Règlement de fonctionnement du comité d'éthique de santé publique ajoutant ainsi deux membres substitués, l'un provenant du réseau de la santé publique et l'autre représentant la population pour constituer le comité ;

**ATTENDU QUE** le comité de sélection a retenu les candidatures de M. Mathieu Valcke (membre permanent représentant la santé publique), M<sup>me</sup> Annie Gauthier (membre substitut représentant la santé publique) et M<sup>me</sup> Natalie Kishchuk (membre substitut représentant la population) ;

**ATTENDU QUE** le président du comité de gouvernance et d'éthique recommande au conseil d'administration de procéder à leur nomination pour un mandat de quatre ans et en fait la recommandation au conseil d'administration.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Monique Benoit, appuyée par M. Donald Aubin, il est résolu :

- **DE PROCÉDER** à la nomination de :

- M. Mathieu Valcke (membre permanent représentant la santé publique) ;
- M<sup>me</sup> Annie Gauthier (membre substitut représentant la santé publique) ;
- M<sup>me</sup> Natalie Kishchuk (membre substitut représentant la population) ;

Ces nominations sont effectives ce 2 décembre 2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **11. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

### **11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$**

Les membres ont reçu la liste des contrats de service de plus de 25 000 \$ signés entre le 17 septembre et le 11 novembre 2020. Ce sujet fut présenté au comité d'audit.

### **11.2 Mesures de sécurité – Incident de sécurité au RSSS**

Les membres ont reçu un état de situation ainsi qu'un état d'avancement des mesures à déployer à la demande du MSSS à la suite de l'incident de sécurité survenu dans le réseau de la santé et des services sociaux. Ce sujet fut discuté au comité d'audit.

### **11.3 Bilan semestriel du plan d'action en développement durable 2015-2020**

Les membres ont reçu un état de situation ainsi que le bilan semestriel du plan d'action de développement durable 2015-2020. Ce sujet a été discuté au comité de gouvernance et d'éthique.

### **11.4 Comptes rendus des comités**

Les membres ont reçu les comptes rendus approuvés des comités.

---

**12. PROCHAINE SÉANCE – 17 février 2021 par conférence web**

**13. ÉCHANGES À HUIS CLOS**

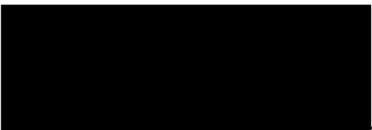
Un huis clos est demandé à 15 h 49.

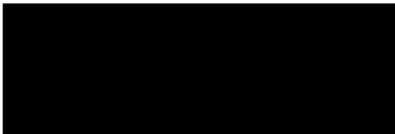
**13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec**

Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale.

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 16 h 14.

  
Nicole Damestoy  
Présidente-directrice générale  
Présidente du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

  
Julie Dostaler  
Secrétaire générale  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

2020-12-02